Mémoires du Congo

et du Ruanda-Urundi

n°44 - Décembre 2017

Trimestriel - n° d'agrément : P914556

Expéditeur : MdC, rue d'Orléans, 2 - 6000 Charleroi

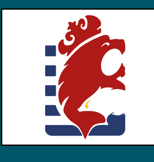
UMHK, les débuts













Editorial

Coup de gueule d'un indigné,

Il y a un peu plus de 100 ans, lors de la reprise du Congo par la Belgique, Léopold II prononçait ces mots, en soupirant : "pourvu qu'ils ne me le cochonnent pas !"
Et pendant des décennies, nos mandataires publics qui n'avaient d'ailleurs voté cette reprise qu'à une seule voix de majorité au Parlement, se sont quasi désintéressés du Congo devenu belge, ce vaste pays qui faisait 80 fois la Belgique. Encore était-il bien précisé que la métropole ne verserait "pas un franc" et n'enverrait "aucun soldat" à sa colonie, dont le budget devrait se suffire à lui-même.
Ce n'est qu'après le premier voyage du Roi Baudouin en 1955, que certains de nos mandataires publics se sont tout d'un coup mis à s'y intéresser de plus près. Se sont alors succédés sous les tropiques, ces "pèlerins de la saison sèche" qui venaient y passer quelques jours, aux frais de la princesse, de préférence dans les régions les plus touristiques, afin de mieux "comprendre" le Congo.
Nos partis politiques et nos syndicats y créèrent des filiales et se mirent à y exporter nos querelles belgo-belges, scolaires, linguistiques, syndicales etc.
À cette époque ce n'était pas par calcul purement électoraliste puisque ni les Belges résidant au Congo, ni les Congolais, ne pouvaient voter, aucune élection n'étant organisée pour eux en terre d'Afrique et que, contrairement à ce qui était prévu par la Charte Coloniale, les pouvoirs de décision restaient cantonnés à Bruxelles. Sans prendre l'avis des principaux milieux concernés, ni des chefs coutumiers, la Belgique abandonna le Congo à son sort, dès lors que nos gouvernants réalisèrent qu'il allait falloir l'aider financièrement.

Sommaire

Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi

Périodique n° 44 - Décembre 2017

En couverture : Un convoi de locomobiles dans la brousse katangaise au début du 20e siècle. Doc. UMHK

Cette indépendance, mal préparée, plongea rapidement le pays tout entier dans le chaos. Les atrocités, viols et pillages commis par les mutins de la – jusqu'alors exemplaire - Force Publique, firent fuir la majorité des coloniaux.
Ce qui amena son Commandant en chef, le Général Janssens, à son retour au pays
en juillet 1960, à proclamer en s'inclinant devant la statue de Léopold II à Bruxelles "Sire, ils Vous l'ont cochonné".
Ironie du sort, après l'Indépendance, le Congo n'a jamais coûté autant à la Belgique ! Aujourd'hui encore, certains politiciens, non ou mal informés des réalités congolaises continuent à prendre des décisions malencontreuses mais, cette fois, par pur calcul électoraliste. Pour se forger une majorité, ils en viennent à promouvoir des initiatives qui s'avèrent être des ignominies vis à vis tant de nombreux Congolais que des Anciens d'Afrique.
Comme apposer une plaque commémorative à l'Hôtel de ville de Mons en hommage à Patrice Lumumba, qualifié abusivement de "père de l'indépendance" ! Ce qui n'a pas manqué de provoquer la colère de Madame Justine Kasa-Vubu, dont le père, Joseph Kasa-Vubu, fut le premier Président de la République Démocratique du Congo en 1960.
C'est oublier que Patrice Lumumba prit le micro de sa propre initiative au Palais de la Nation, le 30 juin 1960 lors de la cérémonie célébrant l'indépendance du pays, et que son discours haineux provoqua des mutineries et des émeutes qui se répandirent dans tout le Congo. Ce fut une tragédie qui coûta la vie à des milliers d'habitants du pays où régnait autrefois la "pax belgica" sur toute son étendue.
Si nos compatriotes ont pu panser leurs plaies entre-temps, il n'en est pas de même pour les Congolais d'Afrique qui en souffrent encore toujours aujourd'hui.

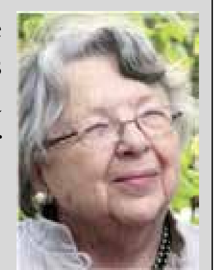
"Petit pays, petites gens", disait Léopold II. Il nous fit grandir ainsi que la Belgique. C'est grâce à lui que notre pays a pu prendre une place de choix dans le concert des Nations.
Et c'est ainsi que Bruxelles est devenue aujourd'hui la capitale de l'Europe !

■ Paul Vannès

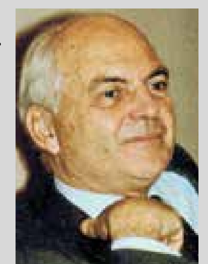


Nécrologie

C'est avec tristesse que nous déplorons en ce mois de novembre la disparition de trois personnalités ayant marqué l'histoire de notre association.



- Marie-Madeleine Arnold (1er octobre 1919 - 3 novembre 2017) fut un des premiers membres de MdC. Elle fut la doyenne des journalistes belges (voir notre magazine n°30 de juin 2014).



- Louis De Clerck, Ambassadeur honoraire de Belgique, fut administrateur de territoire de 1953 à 1960. Son témoignage recueilli le 9 octobre 2002 est visible sur le site de MdC. Il assuma la présidence de l'UROME du 28 janvier 2006 au 7 mai 2010.



- Danny Gaspar, né à Fataki (Congo Belge) le 29 juin 1943 et décédé le 5 novembre 2017, également membre de la première heure de MdC . Il nous confia sa voix pour de nombreux documentaires et reportages réalisés par nos soins.



MÉMOIRES DU CONGO et du Ruanda-Urundi asbl

Périodique trimestriel - Agrément postal : BC 18012
N° 44 - Décembre 2017

Editeur responsable : Paul Vannès.
Coordonnateur : Fernand Hessel
Correctrice : Françoise Devaux
Maquette et mise en page : New Look Communication

Nouveau comité de rédaction provisoire

Thierry Claeys Boùùaert (histoire post-coloniale), Guido Bosteels (textes en néerlandais), André de Maere d'Aertrycke (histoire coloniale), Marc Georges (santé), Fernand Hessel (éducation), Françoise Moehler-De Greef (culture), Paul Roquet (société), André Schorochoff (justice), Jean-Pierre Sonck (défense), Pierre Van Bost (économie).

Dépôt des articles

Les articles sont reçus chez Fernand Hessel,
Vieux château, rue François Michoel, 220 - 4845 Sart-lez-Spa
hesselfernand@gmail.com, 0496 20 25 70 ou 087 77 68 74

Conseil d'administration

Président : Roger Gilson. Vice-Président : Guido Bosteels.
Administrateur-délégué : Paul Vannès. Trésorier : Guy Dierckens.
Secrétaire : Nadine Evrard.
Administrateurs : Patricia Van Schuylenbergh,
Marc Georges, Fernand Hessel, José Rhodius,
Guy Lambrette représentant aussi le CRAOM.
C.B.L.-A.C.P., représentée par Thierry Claeys Boùùaert.

Siège social

avenue de l'Hippodrome, 50 - B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be

Siège administratif

rue d'Orléans, 2 – B 6000 Charleroi.
Tél. 00 32 (0)71 33 43 73
Numéro d'entreprise : 478.435.078
Site public : www.memoiresducongo.org
BIC : BBRUBEBB
IBAN : BE95 3101 7735 2058

Secrétariat

Secrétaire : Andrée Willems

Cotisations 2018

Membre adhérent : 25 €. Cotisation de soutien : 50 €
Cotisation d'Honneur : 100 €. Cotisation à vie : 1.000 €
Les membres adhérents reçoivent d'office la revue.

Compte bancaire de Mémoires du Congo

(Pour les revues TamTam, Contacts, Nyota et Cercle Luxembourgeois, voir les comptes bancaires de chaque association partenaire page 46).
BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058
Ne pas oublier la mention "Cotisation 2018" ou "abonnement".
Les dames, sont priées, lors des versements, de bien vouloir utiliser le nom sous lequel elles se sont inscrites comme membres.

Fichier d'adresses

Si vous changez d'adresse, merci de nous communiquer vos nouvelles coordonnées et votre adresse mail. Merci également de communiquer l'adresse de toute personne intéressée à devenir membre de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi ou à s'abonner à la revue.

Simple abonnement à la revue

Pour recevoir la revue, il suffit de virer 25 € au compte de l'association avec mention de l'adresse et de l'année.

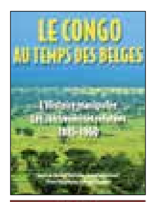
Publicité

Tarifs sur demande, auprès du siège administratif

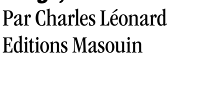
Médiathèque



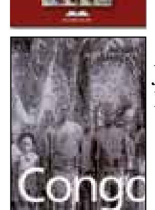
Livres



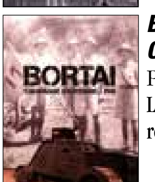
Le Congo au Temps des Belges
L'Histoire manipulée
Les contrevérités réfutées
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff,
Pierre Vercauteren, André Vleurinck
Editions Masoin **25 €**


Congo, l'autre histoire
Par Charles Léonard
Editions Masouin **25 €**



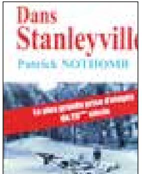
Congo : Mythes et Réalités
Jean Stengers
Ed. Racine **15 €**



Bortaï
Campagne d'Abyssinie - 1941
Philippe Brousmiche
L'Harmattan, 299 p. ill., cartes,
réédition **29 €**



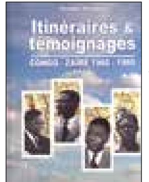
A Pied d'oeuvre au Rwanda
Julien Nyssens
Editions Sources du Nil.
Col. "Mémoire collective"
10 €



Dans Stanleyville
La plus grande prise d'otages
du 20e siècle
Patrick Nothomb
Ed. Masoin. Réédition **22 €**



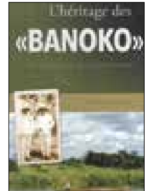
Des savants belges en Afrique Centrale (1900-1960) Je dirai leurs noms
Marie-Madeleine Arnold
Ed. l'Harmattan **12 €**



Itinéraires et témoignages Congo-Zaïre 1960-1980,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
50 €



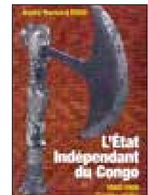
Kolwezi
Les années 50-70,
Antippas Georges,Ed. Weyrich.
32 €



L'héritage des 'Banoko'
Un bilan de la colonisation,
Van Bost, P., Autoédition, 2014, 480 p,
215x305 mm. Abondamment illustré
en NB **47,50 €**



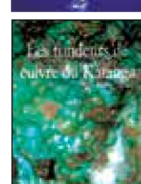
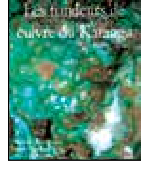
Les monnaies du Congo
Histoire -Numismatique
Martin Yandesa,
Weyrich – Africa 2015
264 pages, 210x300 mm, **40 €**



L'état Indépendant du Congo 1885-1908, d'autres vérités
André Bernard Ergo,
Editions l'Harmattan **17 €**

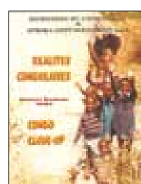


Léopold II :
un roi injustement décrié
Pierre Vercauteren **6 €**

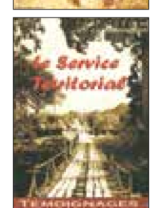



Les Fondeurs de Cuivre du Katanga
Isabelle Liesenborghs et
André Vleurinck illustré par Marie de
Schlippe, Ed. Clepsydre **25 €**

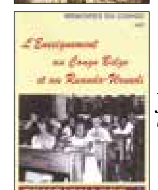
Films et documentaires



Réalités congolaises
Robert Bodson
versions en français, néerlandais et
anglais sous le nom de "Congo Close-up" **10 €**

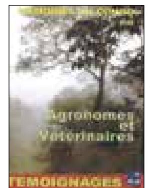


Le Service Territorial
André de Maere d'Aertrycke,
Julien Nyssens, Pierre Wustefeld
Témoignages **10 €**

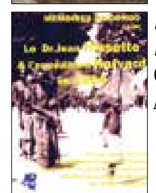


L'Enseignement au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens
Témoignages **10 €**

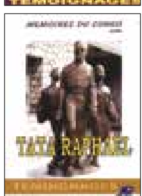




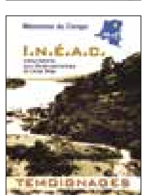
Agronomes et vétérinaires
Pierre Butaye, Ernest Christiane,
Guy Dierckens.
Voix off Danny Gaspara.
Témoignages **10 €**



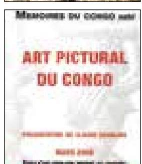
Le Dr. Jean Hissette et l'expédition Harvard en 1934
Guido Kluxen, Edouard Hizette,
André Vleurinck **10 €**



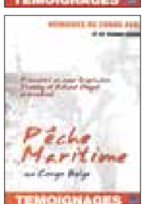
Tata Raphaël
RR.PP. Joseph Bollen
et Henri de la Kethulle **10 €**



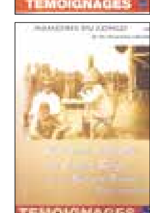
_I.N.É.A.C._
MM.Compère, Jottrand
et Van Leer **10 €**



Art pictural du Congo
Claude Charlier **10 €**



Pêche maritime
Pionniers en eaux tropicales,
Freddy et Roland Duyck **10 €**



Oeuvre médicale au Congo Belge et au Ruanda-Urundi
Julien Nyssens, Jean Vandevoorde,
Nadine Evrard, Guy Diercken **10 €**



Ces ouvrages peuvent être
commandés sur le site
www.memoiresducongo.be

Ajouter 5 € pour envoi par la poste.
BE95 3101 7735 2058

JOURNÉE ACADÉMIQUE

Après l'escapade à Loverval (voir n°43, page 4), délibérément plus festive et familiale qu'instructive, le 15e Anniversaire devait aussi se faire académique. La journée se tint le mardi 10 octobre 2017, dans son auditoire habituel à Tervuren. La traditionnelle moambe n'en fut pas pour autant écartée. Pour le pêle-mêle des photos de la journée, voir page 8.

PAR FERNAND HESSEL

La première partie de la journée fut consacrée à la projection d'un film, réalisé par D. Depreter et G. Dierckens, du département Vidéothèque de MDC, sur les réalisations accomplies par l'association en l'espace de 15 ans. L'AD de l'association, Paul Vannès, fit ensuite un discours, qui partant des réalisations de l'association déboucha sur un plaidoyer pour le respect de la vérité historique dans les commentaires sur la colonisation belge, trop souvent entachés de partis-pris, de contre-vérités, d'approximations et même de haine (cf pp 4-5). Une vidéo le reprend en outre sur le site.

Vint enfin l'invité principal, le Ministre d'Etat Herman De Croo, grand connaisseur du Congo, que tout le monde attendait sur les relations belgo-congolaises après l'Indépendance, mais qui abordera une tout autre matière, qui en surprit plus d'un. En orateur consommé, il n'eut aucune difficulté à improviser un plaidoyer pour un plus grand engagement des Occidentaux dans le développement des pays d'Afrique noire, dont la population se multiplie à telle vitesse que demain elle pourrait ne faire qu'une bouchée de la presqu'île européenne. Jouant les Cassandre, il plaida pour plus de générosité des riches occidentaux en faveur des pauvres africains, afin de les stabiliser sur leur propre continent, avec l'aide d'une coopération internationale nettement mieux ciblée et suivie (voir aussi le commentaire de l'AD/UROME, en pages 50 et 51).

Dans l'après-midi, la visite du chantier du MRAC, empêchée par l'opération de réception des travaux, fut remplacée par la projection d'un film réalisé par Daniel Depreter sur le contenu des différentes salles du musée avant sa fermeture, non dans un esprit de nostalgie, mais en vue de permettre une meilleure évaluation des innovations. Guido Gryseels, Directeur général du MRAC, brossa ensuite le tableau sous lequel se présentera le nouveau MRAC aux visiteurs en 2018. Il avait pris soin de charger ses services de faire un petit film des principales innovations, dont la brièveté hélas laissa tout le monde sur sa faim. Habile mise en bouche peut-être, mais certainement faible substitut à la visite. A cela s'ajoute que, s'il n'y a pas de doute sur les progrès attendus dans la scénographie générale, le public, majoritairement lié à l'œuvre belge en Afrique centrale et au Roi qui l'inspira, ne fut qu'à moitié satisfait des promesses faites par l'orateur, quant à l'attention accordée aux réalisations coloniales qui en sont un des deux socles historiques du musée, l'autre étant l'apport des peuples africains, le plus précieux il est vrai. La question de la place qui sera réservée à la statue de Léopold II, certes sensible dans le contexte politique actuel, mais inéluctable, quand on sait le rôle joué par le monarque dans la fondation du musée, resta au niveau de la simple promesse. ■

Programme des "Mardis de Mémoires du Congo"
Février et Mars 2018

Adresse : Leuvensesteenweg, 17 à Tervuren. Auditorium au 3e étage.

Prix à payer : 30 €. Moambe 23 € + part. location salle : 7 €.

À verser sur le compte de MdC au plus tard une semaine avant la date de la manifestation : IBAN – BE45 3630 0269 1889 - BIC BBRUBEBB.

Seul le payement vaut réservation ferme.

Mardi, le 13 février 2018

10h00 : Témoignage d'André Vleurinck sur Kolwezi.

11h00 : Conférence du Professeur Pierre Halen :
"Shaba 2", la deuxième guerre du Shaba en 1978.
Mudimbe, écrivain, poète et critique littéraire (né en 1941 à Jadotville), en a tiré un roman mais un certain discours nationaliste français en a tiré un autre roman et un film (La Légion saute sur Kolwezi). D'autres représentations littéraires, mémorielles ou artistiques existent. Qui croire ?

14h00 : Les séminaires de MdC à l'ULB et à Saint Louis.

Mardi, le 13 mars 2018

10h00 : Témoignage de Marie-Madeleine Arnold, journaliste et rédactrice du magazine de MdC.

11h00 : "Memoirs", projet européen dirigé par Madame Margarida Calafate Ribeiro, professeur à l'Université de Coïmbra qui recueille les témoignages d'enfants de coloniaux pour les pays suivants : Portugal/Angola, France/Algérie et Belgique/Congo.

14h00 : "Sœur OYO", court métrage de Monique Mbeka, cinéaste née à Bruxelles en 1962. Elle interroge le passé colonial à travers le quotidien des écoliers dans un pensionnat catholique de Mbanza-Mboma (ouest de la RDC).

Bilan

Dans un plaidoyer plein de mesure pour la vérité, l'AD évoqua le rôle appréciable joué par l'asbl Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, de 2002 à ce jour, dans la sauvegarde de la mémoire de la contribution des Belges au développement du Congo, du Rwanda et du Burundi. Il se plut à souligner que la performance de l'association était entièrement le fait d'une équipe de bénévoles, sans oublier de citer ceux qui durant les quinze ans écoulés ont dû bien malgré eux lâcher prise.

PAR PAUL VANNÈS

Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités, nous fêtons aujourd'hui les 15 ans de notre association Mémoires du Congo. Je suis très heureux de voir autant de monde, et non des moindres, assister à cet anniversaire. Les fondateurs de notre association, Patrick Fraeys de Veubeke, premier président, Georges Lambert, premier administrateur délégué, ne sont malheureusement plus parmi nous. Cette quinzaine d'anciens coloniaux exaspérés par la tyrannie du politiquement correct qui s'ingéniait à refaire l'Histoire en dépit des faits, avait pris la décision d'entrer en résistance. Non pas en polémiquant chaque fois qu'un article de presse affirmait des contre-vérités mais en recueillant les récits de témoins qui avaient vécu et travaillé au Congo et au Ruanda-Urundi avant et après 1960.

Je remercie particulièrement, à travers M. Guido Gryseels ici présent, le MRAC, dont il assume la direction, pour avoir permis à MDC de se réunir dès le début dans les locaux du musée, gracieusement.

Nous savions dès le départ que nous ne changerions pas les désinformations colportées par les détracteurs de la colonisation belge ni par les opposants au Roi Léopold II et de son œuvre. Le travail entrepris est de longue haleine et nous désirions faire connaitre notre façon de voir les choses aux historiens, afin qu'ils aient autre chose à leur disposition que les ouvrages de Mark Twain, Joseph Conrad, Edmund Morel, Roger Casement, sur lesquels des Adam Hochschild ou Peter Bate se sont penchés pour entacher l'œuvre des Belges au Congo. Oui, il y a eu des excès dans la courte histoire de notre présence en Afrique centrale et nous le reconnaissons. Mais d'un territoire vierge, nous en avons fait en 75 ans un pays dont le revenu net par habitant était, en 1960, le plus haut de l'Afrique et cela avec l'aide de tous les Congolais. Si nous n'avions eu leur collaboration, nous n'aurions pu arriver aux résultats que vous connaissez.

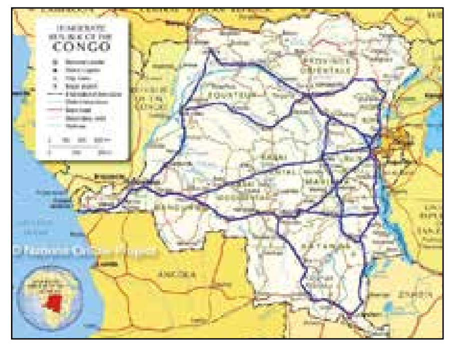
Faut-il revenir sur l'enseignement et les soins de santé dispensés gratuitement à tous les Congolais, à la mise en valeur des richesses naturelles du Congo ? Combien d'industries n'ont-elles pas été créées pour la mise en valeur des gisements aurifères, cuprifères, diamantifères et autres, combien d'exploitations agricoles n'ont-elles pas été créées pour nourrir toute la population ? Il ne faut pas que l'arbre du méfait cache la forêt des bienfaits ! Le journaliste Jean Sepulchre du journal Elisabethvillois L'Essor du Congo écrivait en 1958 dans ses Propos sur le Congo politique de demain : je cite : "Par leur science, leur esprit d'initiative et de méthode, leur travail acharné, et aussi leur dévouement infini à une grande cause humanitaire, les coloniaux belges ont promu leurs domaines africains en matière de christianisation, d'action médicale, d'éducation et d'infrastructure économique".

Dès le conflit 40-45, naissait un souci parmi les coloniaux quant à l'évolution politique du Congo. Ainsi, Jean Sepulchre traduisait cette pensée en écrivant en 1958 "les autorités responsables en Belgique se sont avérées incapables de dessiner ne fût-ce qu'une ébauche de ce que sera leur statut politique dans le concert des Etats africains qui chaque jour prennent forme plus précise autour de nous. Il est futile de vouloir troquer l'appellation gênante de colonie belge contre celle de Belgique d'Outre-mer tant que nos populations blanche et noire ne géreront pas elles-mêmes leurs propres intérêts en vue de construire sagement l'avenir du grand pays qui s'éveille." En opposition avec l'esprit de la Charte coloniale du 18 octobre 1908 qui formalisait la reprise du Congo par la Belgique, la malencontreuse concentration de tous les leviers de commande à Bruxelles aux mains de



parlementaires non-concernés s'est affirmée être le plus désastreux des contre-sens qui a abouti à une indépendance non préparée. Celle-ci provoquera les désastres de 1960 et engendrera les nombreuses difficultés ultérieures et actuelles.
Enfin, mon propos est aussi de rendre hommage au Roi Léopold II, à ce roi décrié dès le début de l'attribution par les membres de la Conférence de Berlin en 1885 de cet immense territoire en Afrique centrale. Rappelons qu'il devint souverain du Congo par la diplomatie, par des traités signés avec les chefs coutumiers et la reconnaissance de ces traités par les 14 puissances coloniales de l'époque. Il n'a pas acheté le Congo (à qui vouliez-vous qu'il l'achète ?) et il ne l'a pas acquis par une occupation militaire belge. Il confirme l'autorité des chefs coutumiers et reconnait le droit coutumier quand celui-ci n'est pas "contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs" comme on disait alors. Toute l'administration coloniale belge se base sur ce postulat. Léopold II dote le Congo d'une administration et d'un système juridique en faveur des indigènes. De nombreux textes de loi sont promulgués en ce sens. Il débarrasse le Congo de l'esclavagisme. Il initie les processus clés du développement économique du pays qui feront sa richesse. Il combat les maladies endémiques et dote les Congolais d'un système médical unique au monde. Il fait transférer aux Congolais le savoir et le savoir-faire des Belges pour développer le pays. Quant aux critiques diverses, accusations d'abus, d'exactions, voire de génocide, Léopold II lui-même a réagi en souverain éclairé reconnaissant les faits établis en publiant au Bulletin officiel de l'Etat Indépendant du Congo le rapport de la Commission d'enquête. Qui plus est, un an plus tard, il promulguait un ensemble de décrets destinés à empêcher ces méfaits et renforcer la protection des Congolais contre la criminalité de gens sans scrupules. Nombre d'historiens, dignes de ce nom, ont clairement établi cette réalité historique. Encore une fois, il ne s'agit en aucun cas de nier les réalités de la violence et des abus commis par certains responsables nommés par le Roi.
Sans étudier le contexte de cette époque, comparer avec ce qui se passait dans les autres colonies, les attaques ciblées contre le seul Roi Léopold II pour son action au Congo peuvent être présumées partiales et politiquement engagées. Ce n'est pas digne du travail de l'Historien. La meilleure démonstration ne serait-elle pas la systématique omission des remarquables progrès réalisés et systématiquement occultés par les contempteurs de l'action du Roi ? Je tiens ici à publiquement remercier M. André Bernard Ergo pour ses remarquables travaux et publications sur le sujet. Tout cela, Léopold II veut le faire savoir aux Belges et il initie dès 1897 la construction du Musée Royal d'Afrique Centrale ici à Tervuren. Ce beau musée visité par toutes les écoles du pays mais aussi par de très nombreux étrangers. Ce musée est une vitrine belge pour le monde entier, une vitrine qui doit montrer notre savoir-faire par la présence continue depuis plus de cent ans de chercheurs et scientifiques dont les travaux intéressent nombre de sociétés étrangères. Il est en effet plus facile et bien meilleur marché de venir consulter les cartes géodésiques que d'aller aujourd'hui sur place faire des relevés !
Erik Orsenna dans son dernier livre sur Jean de La Fontaine fait une allusion à une fable méconnue "Le statuaire et la statue de Jupiter". La strophe finale est exceptionnelle : "L'homme est de glace aux vérités et il est de feu pour les mensonges". Entretemps, notre association continue à engranger des témoignages et s'évertue à les diffuser au travers de ses publications et de son site.
Monsieur le Ministre, Excellences, Mesdames et Messieurs, nous n'avons pas à rougir de notre roi et de notre action en Afrique centrale, tel est mon credo. ■





15e Anniversaire



Paul Vannès, Administrateur délégué, dresse le bilan de quinze années d'activités Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi.



Herman De Croo, Ministre d'Etat et invité spécial de la journée académique, s'adresse au public, avec le talent que l'on sait et que notre vidéaste tente de capter



Vue latérale du public qui manifeste son enthousiasme où surprise et conviction s'entremêlent.



Vue plongeante de l'auditoire rempli jusqu'à la dernière rangée.



Gros plan sur Herman De Croo qui avec son talent consommé d'orateur fixe son public afin de mieux le convaincre



Guido Gryseels, Directeur général du MRAC, et grand artisan de la rénovation du musée, qui remercie d'avance les futurs visiteurs.



Instantané de la table des VIP, moambe consommée, avec au centre le Baron Patrick Nothomb toujours heureux de participer à une rencontre d'anciens d'Afrique.



Dominant les convives, Pierre Hofman, spécialiste de la moambe et restaurateur patenté des mardis de MDC.

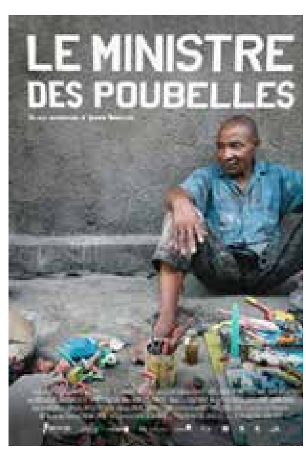
Photos Fernand Hessel

ÉCHOS DU FORUM

Les festivités entourant le quinzième anniversaire de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi n'ont pas empêché le Forum de poursuivre son activité bimensuelle de réflexion et de partage. La rédaction en reprend ci-après quelques temps forts, avec hélas l'inévitable décalage dans le temps. Dans le déroulement chronologique, le lecteur tiendra compte de la relâche habituelle durant les mois de juillet d'août.

PAR FERNAND HESSEL ET PAUL VANNÈS

231 (07.06.17)



En sus des habituels points qui sont faits sur les thématiques fondamentales du Forum, à savoir la médiathèque, la vidéothèque, la photothèque, la bibliothèque, l'événementiel et la revue, assurés par les responsables respectifs, deux temps importants se détachent de l'ensemble des débats.

D'abord la participation de R.P. Delville, S.J., né au Congo, scolarisé à Bukavu, puis enseignant à Lovanium et à Kasongo-Lunda, et donc personne-ressource importante pour la période postcoloniale. Ensuite la mordacité avec laquelle J.-P. Lambo critique le récent documentaire sur Kinshasa, réalisé par Q. Noirfalisse (qui eut d'ailleurs quelques démêlés avec l'ANR lors de la projection sur place), connu sous le titre provocateur de *Le Ministre des poubelles*.

De son avis le film est peu convaincant et déroutant de surcroît pour les personnes qui n'ont aucune expérience de la mégalopole africaine et qui n'ont donc pas été initiés aux aspects qui l'apparentent à Kin-la Poubelle. ■

232 (30.06.17)

Les débats font apparaître clairement que les oeuvres à forte dose autobiographique, parues en leur temps et qui continuent à paraître sur le Congo, sont pleines d'enseignement sur le vécu des protagonistes. Ceux qui ont lu *La piste étroite* de Daisy Ver Boven, recommandé lors du Forum précédent, ont pris plaisir à suivre les personnages dans leur vie quotidienne de broussard, ceux qui comme A. Deville ont lu en profondeur *Le Métis* d'Ariane François-Demeester, qui met entre autres en évidence le dur labeur des colons indépendants, ceux qui liront le livre sur l'histoire des communications radio entre 1900 et 1918 au Congo de Brasseur et G. Nys, *Tussen Vonk en Omroep* (Entre étincelle et radiodiffusion) recommandé par G. Dierckens. ■



Microphone Marzi 1914

233 (01.09.17)

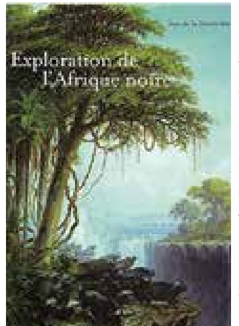


Il est plus qu'évident que les invités apportent au Forum une bouffée d'oxygène, car on y perdrait son latin à discuter entre habitués. Cette fois pas moins de trois invités vinrent animer le débat. Mme Brigid Grauman, journaliste irlandaise, a l'ambition d'écrire un livre sur 1960, aux fins, affirme-t-elle, de relever la réputation de la colonisation belge chez les Britanniques. Nous lui souhaitons bon courage.

Mlle Laetitia Posset réalise une maîtrise sur Lumumba à l'UCL, autre sujet délicat. M. Steve Kabasele, qui a coproduit *La vie est belle*, caresse un projet de film en 8 épisodes sur le rôle de Stanley dans l'émergence du Congo. On peut difficilement nier le caractère international des recherches du Forum sur l'émergence du Congo; et tout naturellement les questions fusèrent de toutes parts durant le tour de table qui termine habituellement la séance. Il n'est d'ailleurs pas rare que les perles les plus rares apparaissent lors de ce tour de table. ■

Photos Fernand Hessel

234 (15.09.17)



Pour encourager entre autres les membres du Forum à faire de nouveaux abonnés, l'AD distribue un exemplaire du numéro 43 de la revue qui vient de sortir des presses de Charleroi, qui ont succédé à celles de Liège ; la revue nouvelle a la particularité d'être soudée plutôt qu'agrafée. En dehors du choix pour une couverture plus mate, l'impression ne diffère que peu de celle réalisée jusqu'ici.
Le Forum est unanime à apprécier la tenue de la revue, tant pour la qualité des articles et leur illustration que pour celle du graphisme. Anniversaire oblige, le débat porte surtout sur la journée académique du 10 octobre (commentée dans ce numéro) dont le nombre d'admis à la table de la moambe est drastiquement limité à 120 personnes.
A. Deville, qui a assisté avec quelques autres à la projection de Mobutu, Roi du Zaïre de Thierry Michel, exprime son étonnement de voir un Mobutu assister à la maltraitance de Lumumba alors qu'il en était son secrétaire d'Etat, de voir le peuple prendre plaisir à encenser le dictateur et de voir tant de personnalités étrangères, dont pas mal de Belges, arpenter les allées du pouvoir.
R. Pierre attire utilement l'attention sur l'œuvre richement illustrée de Jean de la Guérivière, Exploration de l'Afrique noire, toujours en librairie. ■

235 (29.09.17)

A. de Maere d'Aertrycke relate sa participation à une séance de l'association Ages et Transmissions, qui a pour objectif de favoriser les contacts entre les générations et entre les cultures, actives à Bruxelles, en vue de promouvoir l'impératif du « vivre ensemble » ; celle-ci a entre autres projets celui de rassembler en un recueil les témoignages de 6 Congolais et de 6 Belges qui ont vécu au Congo avant et juste après l'Indépendance. La candidature qu'il posa fut acceptée. En appui au projet, l'association organise d'intéressantes activités, tels une visite à Matonge, la projection d'un film sur la colonisation belge, un débat sur Mémoires noires d'André Ryckmans (moins lu sans doute que Congo, une Histoire de David Van Reybrouck, mais tout aussi intéressant).
Parmi les thèmes récurrents la problématique de la place de la statue de Léopold II dans le MRAC rénové, à propos de laquelle les maîtres de l'ouvrage se taisent dans toutes les langues, occupe une bonne place.

Ph. Renson fait état de la cérémonie, sobre mais significative, qui s'est déroulée le 10 mai 2017 dans les jardins de la Primature à Kinshasa, relative à l'inauguration des bustes de 7 gouverneurs généraux du Congo belge (de 1921 à 1960 : Lippens, Ritten, Dickens, Ryckmans, Jungers, Pétillon et Cornélis) et de 21 premiers ministres de la république. Le gouvernement congolais n'a pas lésiné sur les frais car c'est le grand maître Liyolo en personne qui a coulé les bustes dans le bronze.

Dans la même veine, il attire l'attention sur la présence d'un soldat de la Force publique sur le nouveau mémorial, érigé au rond-point Forescom, en l'honneur des soldats congolais qui ont défendu l'intégrité du territoire. L'œuvre, due à l'artiste Christophe Meko, a été inaugurée par J. Kabila le 28.07.17.
Un sursaut historique que le Forum salue unanimement, et qui annonce, espérons-le, une approche plus apaisée de l'histoire. ■



236 (13.10.17)

La séance est consacrée pour une grande part au bilan de la journée académique du 10 octobre, avec des applaudissements pour l'organisateur, Paul Vannès, lequel ne manque pas de renvoyer aussitôt les éloges 0 SON 2QUIPE. Un point négatif est soulevé par Fernand Hessel qui déplore la participation quasi nulle d'Africains et invite l'assemblée à en rechercher les causes. Faut-il incriminer la stratégie de l'invitation, le manque d'intérêt pour le passé belgo-congolais, le lieu de la rencontre ?
Robert van Michel attire l'attention sur le manque de nuances affichée par Yuval Noah Harari dans son fameux best-seller Sapiens, quand il parle de la colonisation de l'Afrique. Fernand Hessel introduit une nouvelle rubrique dans le déroulement du Forum, intitulée En librairie, qui a pour but de présenter les livres relatifs à l'Afrique actuellement en librairie, selon des thématiques variées. Le thème abordé cette fois est l'esclavage, avec des titres très demandés : V. Olmi, Bakhita, T. N'Diaye, Le génocide voilé, Th. Gunzig, La vie sauvage.
Dans le tour de table, André Filée analyse l'absence de journalistes à la journée académique. Au-delà de la quinzaine, l'info n'a plus d'intérêt : la Grande Guerre ne fait plus recette, pas plus que le Congo belge.
Dans le même ordre d'idées, la statue du fond de l'avenue louise, dédiée aux nègres marrons, est parfaitement ignorée des riverains comme des passants. ■

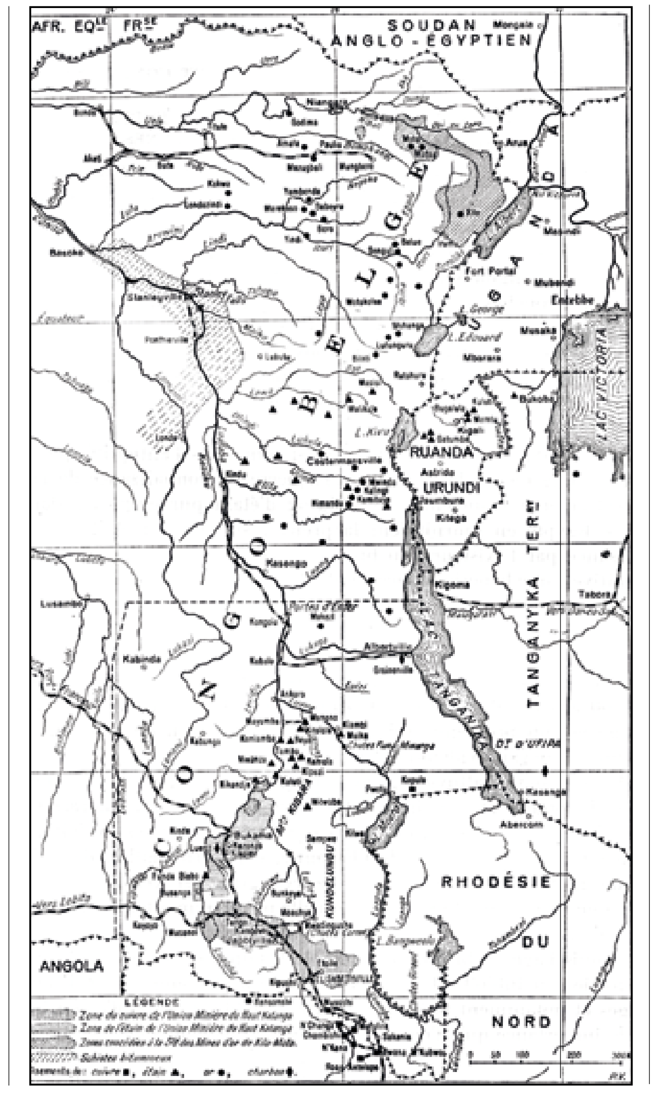
L'INDUSTRIALISATION DU CONGO (3)

Industries minières

Le développement de l'industrie minière congolaise n'a pu se faire que sur des bases solides à la fois techniques, économiques et sociales qu'il fallut créer de toutes pièces. Ce ne fut qu'après 1910 que les richesses minières congolaises furent mises en valeur. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'or, le cuivre, le diamant, et, dans une moindre mesure l'étain, constituèrent l'entièreté de la production minière.

PAR PIERRE VAN BOST

A ces minéraux vinrent s'ajouter graduellement le radium, le cobalt, le wolfram, le zinc et le charbon, ce dernier ne servant qu'à la consommation locale. Au début, le Congo n'exportait que des matières brutes, ne comportant que peu ou pas de valorisation. (1) Là ne se limita pas la gamme des produits miniers du Congo Belge, car les méthodes d'extraction et les traitements métallurgiques évoluant, la Colonie put fournir certaines quantités d'argent, de béryllium, de cadmium, de columbium, de tantale, de germanium, de manganèse et, en moindre quantité, du lithium, du fer et du plomb. L'industrie minière avait besoin d'importants capitaux pour acquérir les outils d'extraction et de traitement du minerai. Elle avait besoin de voies de communication pour s'équiper et évacuer les produits et contribua donc grandement au développement des réseaux ferroviaires, fluviaux et routiers. Elle avait besoin d'énergie et elle créa ses propres centrales hydroélectriques. Elle avait besoin de main-d'œuvre qualifiée et stable, elle forma le personnel dont elle avait besoin. Les centres miniers devinrent rapidement des pôles d'attraction favorisant la création d'industries annexes, d'entreprises artisanales, d'élevages et d'exploitations agricoles.



1 . Carte montrant la minéralisation dans les régions de l'Est du Congo. *Le Congo Physique. Maurice Robert, 1942*

A. UMHK, l'Union Minière du Haut-Katanga

Pendant qu'on aménageait des voies d'accès vers le Katanga, le Comité Spécial du Katanga, créé en juin 1900, entreprit la mise en exploitation embryonnaire des sites miniers katangais. Dès le mois d'avril 1904, l'exploitation de l'or de Ruwe débuta avec des moyens de fortune.

On recueillait environ douze kilos d'or par mois. A Busanga, on entama l'exploitation rudimentaire de la cassitérite et, en 1905, on obtint les huit premières tonnes d'étain. A cette même époque des essais de fusion de cuivre eurent lieu à Kolwezi.
En 1905, un convoi de chars à bœufs, parti des côtes d'Angola, amena au Katanga trois cents coupons de voies légères et quatre wagonnets destinés à l'exploitation de Ruwe. Ce transport prit près de huit mois.

L'Union Minière du Haut-Katanga, l'U.M.H.K., constituée en 1906 pour exploiter les richesses minières du Katanga, se vit concéder des concessions comprenant un district cuprifère d'environ 20.000 km2 et un district stannifère de 14.000 km2. En 1908, bien avant l'arrivée du rail, l'exploitation débuta à la mine de l'Etoile du Congo, située non loin de la frontière rhodésienne et proche d'une rivière, la Lubumbashi, au bord de laquelle on construira une usine métallurgique. Du matériel y avait été amené de Broken-Hill à l'aide de locomobiles pour lesquelles on avait construit une piste.(2). Les opérations manuelles d'abattage au pic, de pelletage, de transport du minerai et des stériles par brouettes et wagonnets Decauville jusqu'au point de chargement futur des wagons ou de dépôts de stériles et de produits non valorisables dans les conditions du moment exigèrent une main-d'œuvre abondante qui n'était pas disponible localement et l'U.M.H.K. passa un accord avec la Rhodésie pour pouvoir recruter des ouvriers temporaires sur son territoire. L'arrivée du rail à Lubumbashi, en septembre 1910, permit d'amener le matériel nécessaire à l'installation de la fonderie de cuivre de Lubumbashi. Celle-ci fut mise en marche en 1911. Le coke était importé d'Europe et les fondants nécessaires, calcaires et ferrugineux, furent trouvés sur place. En cette première année d'exploitation, 1.000 tonnes de cuivre purent être expédiées en Europe. Malheureusement, le prix de revient de ce cuivre U.M.H.K., rendu à Anvers, s'établissait au double environ du cours mondial. Afin de réduire les frais de production, on construisit une cokerie à Lubumbashi transformant en coke du charbon acheté aux charbonnages de Wankie, en Rhodésie du Sud. Le premier coke local fut produit en décembre 1913. (3)
L'installation des usines de l'Union Minière près de la rivière Lubumbashi fut le berceau d'une grande cité, la future capitale du Katanga qui reçut le nom d'Elisabethville, en hommage à la jeune épouse du prince Albert, héritier du trône de Belgique, qui passa par là en mai 1909 lors de son grand périple africain. La métallurgie, durant les premières années, se limita à une simple fusion réductrice au four dit "water-jacket" de minerai oxydé riche à 15-16 % de cuivre.
Pour pouvoir fournir à la fonderie ce minerai riche, on devait extraire des tonnages plus élevés et mettre en stock les minerais à teneur trop basse. En 1917, ces mises en réserve représentaient 80 à 90 % des tonnages extraits. On décida alors d'ouvrir la mine de Kambove, située à 150 km au nord-ouest de Lubumbashi, dont la teneur en cuivre des minerais et leurs réserves étaient satisfaisantes.
Dès 1914, afin de réduire les besoins en main-d'œuvre, on tenta un essai de mécanisation en introduisant l'usage dans les mines de pelles et de locomo-



2. Un convoi de locomobiles dans la brousse katangaise au début du 20e siècle. Doc. U.M.H.K.



3. Les usines de la Lubumbashi en 1917. Doc. U.M.H.K

tives à vapeur, ainsi que des wagons basculeurs. Afin de pouvoir transférer rapidement le matériel, locomotives, wagons, d'une mine à l'autre, on opta d'emblée pour le gabarit des voies ferrées du C.F.K. auquel les mines étaient raccordées. (4)
La Première Guerre mondiale surprit l'Union Minière en pleine période de croissance et, grâce au fait qu'elle put s'approvisionner en équipements en Angleterre et aux Etats-Unis, elle fut en mesure de répondre aux demandes sans cesse croissantes des usines de munitions alliées. Quatre nouveaux fours water-jackets furent mis en service pendant les hostilités et on poussa la production des mines. Grâce à ces efforts, l'Union Minière a pu livrer aux Alliés quelque 85.000 tonnes de cuivre.
Le retour vers une économie de paix ne se fit pas sans heurts. Le franc belge subit alors une forte dépréciation qui affecta le prix de revient du cuivre à la suite des augmentations du coût des approvisionnements, du matériel et des transports. De plus, il y avait un excédent de cuivre sur le marché mondial, ce qui en fit chuter le cours et la plupart des producteurs mondiaux fermèrent leurs mines. Au lieu de suivre cet exemple et de licencier du personnel, l'Union Minière, avec le soutien de la Société Générale de Belgique, décida de continuer ses investissements en vue de doubler sa production, seul moyen pour faire baisser le prix de revient.
En 1926, on débuta l'exploitation de la mine de Kipushi, baptisée Mine Prince Léopold en souvenir de la visite que l'héritier de la couronne y fit en 1925. La mine alimenta l'usine de Lubumbashi en minerais sulfurés de cuivre et de zinc qui contenaient aussi de l'argent et du cadmium. Commencée en tant que carrière à ciel ouvert, l'exploitation était devenue exclusivement souterraine depuis 1930.
Dans les années 1920, la société édifia un énorme complexe industriel à Jadotville-Panda. En 1921, fut mise en service une usine de concentration de minerai. En 1927, on y adjoignit une usine de flottation permettant de retraiter les rejets du concentrateur qui contenaient encore beaucoup de cuivre ; la même année entra en fonction une fonderie équipée de quatre fours à réverbère pour traiter les concentrés fins de cuivre sans agglomération préalable.
En 1929, démarra l'usine hydrométallurgique de Shituru, prévue pour une capacité de 30.000 tonnes de cuivre électrolytique par an et qui, à la veille de l'indépendance, produisait annuellement 135.000 tonnes de cuivre et 6.000 tonnes de cobalt électrolytiques. Cette usine fut équipée d'une section de raffinage thermique dont le but était de transformer les cathodes en produits marchands, des lingots de la qualité électro dont la pureté dépassait 99,95 % de cuivre : les wirebars. (5 et 6)
Le complexe industriel de Panda fut complété en 1927 par un vaste atelier central comprenant fonderie, atelier mécanique, chaudronnerie, modelage et, en 1929, s'installa aussi à Panda un département des Recherches et Expériences.
L'électrolyse requérant d'énormes quantités d'énergie électrique, l'U.M.H.K. fit ériger une centrale hydroélectrique sur la Lufira, aux chutes Cornet, à Mwadingusha. A cette fin, elle créa, en 1925, une filiale, la Société Générale des Forces Hydro-électriques du Katanga, la Sogefor, chargée de la construction du barrage et de la centrale. Les travaux durèrent à peu près cinq ans.



4. A la mine de Kambove en 1918, la grue et la locomotive à vapeur sont des auxiliaires appréciables. Doc. U.M.H.K.

Pour amener sur place le matériel, on dut construire une route pour automobiles et une voie de chemin de fer spéciale de 75 kilomètres raccordant le chantier au rail du C.F.K. La centrale Emile Francqui, équipée de trois turbo-alternateurs de 11.000 kW chacun, entra en service en août 1930.
L'hydrométallurgie du cuivre utilise aussi de grandes quantités de produits chimiques. C'est pour répondre à ces besoins que fut constituée, en 1929, la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga, la Sogechim. Cette entreprise construisit à Jadotville-Panda une fabrique d'acide sulfurique ainsi qu'une usine d'hydrolyse produisant de l'huile de palme acidifiée utilisée comme réactif à l'usine de flottage.

En octobre 1929 éclata le krach boursier à New York dont les vagues allaient s'étendre sur l'économie mondiale comme un tsunami. Les prix des matières premières chutèrent et les stocks s'accumulèrent. Le Congo ne fut pas épargné : les faillites se succédèrent, les entreprises chômèrent, les magasins fermèrent, le pays se vida, les Européens quittèrent la colonie en masse et les indigènes rentrèrent dans leurs villages. En 1932, à Elisabethville, près de 500 immeubles sur 1.340 étaient inoccupés ; à Jadotville, plus de 400 sur 730 étaient vides.
L'U.M.H.K. réduisit sa production et ferma presque toutes ses mines à ciel ouvert. A Jadotville, l'usine de concentration et celle des fours à réverbère furent fermées et les fours à cobalt arrêtés complètement de 1930 à 1936. La production de cuivre qui avait atteint près de 130.000 tonnes en 1930, n'était plus que de 54.000 tonnes en 1932. L'effectif du personnel européen de l'U.M.H.K. passa de 2.771 employés en 1929 à 437 en juillet 1933.

Quant à l'effectif de travailleurs congolais il chuta dans le même temps de 17.000 en 1929, à 4.300 personnes.
Pendant les années de crise, l'U.M.H.K. poursuivit les recherches de gîtes nouveaux qui aboutirent à la découverte de très importants gisements de cuivre et de minerais cupro-cobaltifères dans la zone de Kolwezi. Après la reprise des affaires, on entreprit l'exploitation de la mine de Kolwezi qui devait alimenter un concentrateur, dont on commença la construction en 1939.
Vint la Deuxième Guerre mondiale, les besoins stratégiques en cuivre augmentèrent très fortement et l'Union Minière se fit un devoir d'accélérer au maximum ses fournitures. Pour augmenter la production, on exploita manuellement quelques gisements secondaires et on rouvrit d'anciennes mines. La production de cuivre fut de 160.000 tonnes en 1945, celle de cobalt de 2.800 tonnes.
Après la guerre furent mises en exploitation les mines de la zone de Kolwezi, successivement celle de Musonoï, en 1946, de Ruwe, en 1949, de Kamoto, en 1956. L'U.M.H.K. commanda des équipements électriques pour toutes ses exploitations : grosses pelles, locomotives, batteuses, pompes, tout fut électrifié. Cet équipement électrique était complété adéquatement par du matériel alimenté par des moteurs diesel, comme des bennes basculantes Euclid, des bulldozers, des turnarockers et des graders. Le réseau ferré électrifié dans l'ensemble minier de Kolwezi se développa pour atteindre vers 1960 plusieurs centaines de kilomètres. Bennes et trains étaient reliés par radio-télécommunication à un dispatching central qui réglait leur trafic. (7)
En relation avec le développement de ces mines, on entreprit à quelques kilomètres de Kolwezi, en bordure de la rivière Luilu, la construction d'une nouvelle usine de production de cuivre et de cobalt par la voie hydrométallique. Ces installations étaient prévues pour une capacité initiale de production de 50.000 tonnes de cuivre et de 1.750 tonnes de cobalt électrolytiques par an. Cette usine, entièrement automatisée, entra en service en 1960. (8)
Les besoins en énergie électrique ne cessant de croître, l'U.M.H.K. construisit successivement, de 1945 à 1956, la centrale Bia, sur la Lufira, et les cen-





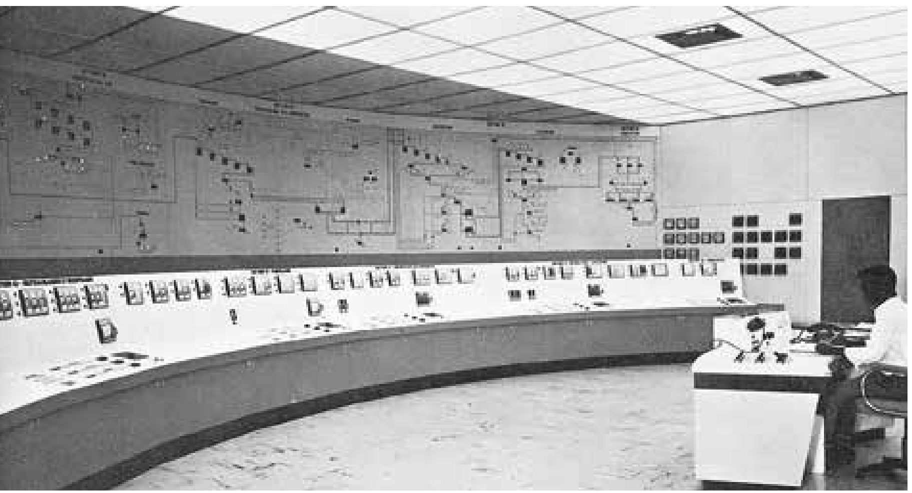
5. Le complexe industriel de Panda, en 1924. Au centre, l'usine de concentration de minerai pauvre. Ill. Congolaise, 1924

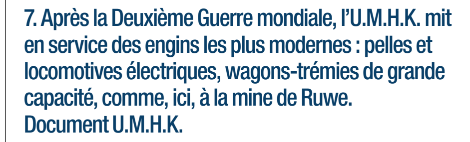
6. Vue générale de l'usine hydrométallurgique de l'U.M.H.K. à Jadotville-Shituru, mise en service en 1929. Document U.M.H.K.

trales Delcommune et Le Marinel, sur le Lualaba, portant la puissance hydroélectrique installée à 520.000 kW. Ces centrales alimentaient non seulement les installations de l'Union Minière, mais aussi les chemins de fer, les services publics, les habitants et les entreprises privées du Katanga. En 1960, la société a produit 300.675 tonnes de cuivre, ce qui représentait 8,0% de la production mondiale, et 8.222 tonnes de cobalt, soit plus de 60% de la production mondiale.
Certains gisements de cuivre renfermaient en plus du cobalt d'autres métaux comme de l'argent, du cadmium, du germanium, de l'or et d'autres métaux précieux qui étaient extraits en même temps et traités en Belgique dans les usines de la Société Générale Métallurgique de Hoboken.
L'U.M.H.K. exploitait aussi le site uranifère de Shinkolobwe. Durant la guerre 1940-1945, l'U.M.H.K. fournit aux Etats-Unis l'uranium qui servit à la fabrication des deux bombes atomiques qui furent lancées sur le Japon début août 1945 et qui mirent fin à la Deuxième Guerre mondiale.
Au début de son existence, l'Union Minière avait également débuté l'exploitation du gîte stannifère de Busanga, mais sa production d'étain n'a jamais été fort élevée, et, après la guerre 40-45, elle cessa la production de ce métal, le gîte étant épuisé. Pour satisfaire aux multiples besoins de son industrie, l'U.M.H.K. créa un certain nombre de filiales, à savoir, la Société Générale des Forces Hydro-Electriques du Katanga, la Société Générale Africaine d'Electricité, la Société Générale Industrielle et Chimique du Katanga, la Compagnie Foncière du Katanga, les Minoteries du Katanga, les Charbonnages de la Luena, la Société Africaine d'Explosifs, la Société des Ciments Métallurgiques de Jadotville, la Société Métallurgique du Katanga et la Société de Recherche Minière du Sud-Katanga.
Enfin, l'activité et le développement de l'Union Minière permirent l'éclosion au Katanga de nombreuses autres entreprises industrielles, commerciales et agricoles.
Il va de soi que les résultats industriels de l'Union Minière ne furent obtenus que grâce à la collaboration d'une main-d'œuvre indigène importante. Le Katanga étant très peu peuplé, la société recruta d'abord des ouvriers en Rhodésie, puis elle embaucha du personnel dans différentes régions du Congo, parfois fort éloignées des exploitations, et même au Ruanda-Urundi. Il fallut déplacer, acclimater, loger, soigner, former cette main-d'œuvre. A la veille de l'indépendance, l'Union Minière employait dans ses diverses branches d'activité quelque 21.000 travailleurs congolais qui, avec femmes et enfants, constituaient une population de plus de 90.000 âmes. C'est dire l'importance des problèmes que n'ont cessé de poser le recrutement, l'adaptation, la conduite et la formation, le logement et les soins de santé de cette population.

A suivre







7. Après la Deuxième Guerre mondiale, l'U.M.H.K. mit en service des engins les plus modernes : pelles et locomotives électriques, wagons-trémies de grande capacité, comme, ici, à la mine de Ruwe. Document U.M.H.K.

8. Vue impressionnante de la salle de contrôle de l'usine de cuivre de la Luilu, entièrement automatisée, construite à la fin de l'époque coloniale et mise en service en 1960. Document U.M.H.K.

Plan de l'étude complète

1. Introduction (n°42)
2. Les transports (n°43)
3. Les industries minières, A. UMHK (n°44)
4. Les industries minières, B.
5. Les sources d'énergie
6. Les agro-industries
7. Les industries de transformation A
8. Les industries de transformation B

Suivis de monographies sur l'UMHK, le BCK, la Forminière, le CFL, l'Otraco, les HCB, de même que sur la réalisation de quelques grands travaux.

LES ENFANTS ARC-EN-CIEL (2)

Le métissage au Congo commence bien avant l'arrivée des Belges et s'est poursuivi bien après l'indépendance. Il serait donc vain d'en limiter l'approche à la courte période de la colonisation belge sans l'inscrire avant tout dans son contexte spatio-temporel, c'est-à-dire sans étudier d'abord les traites atlantiques et orientales du 16e au 19e siècle, qui ont ravagé ces territoires, et les campagnes anti-esclavagistes entreprises par l'Etat Indépendant du Congo.

PAR FRANÇOISE MOEHLER–DE GREEF

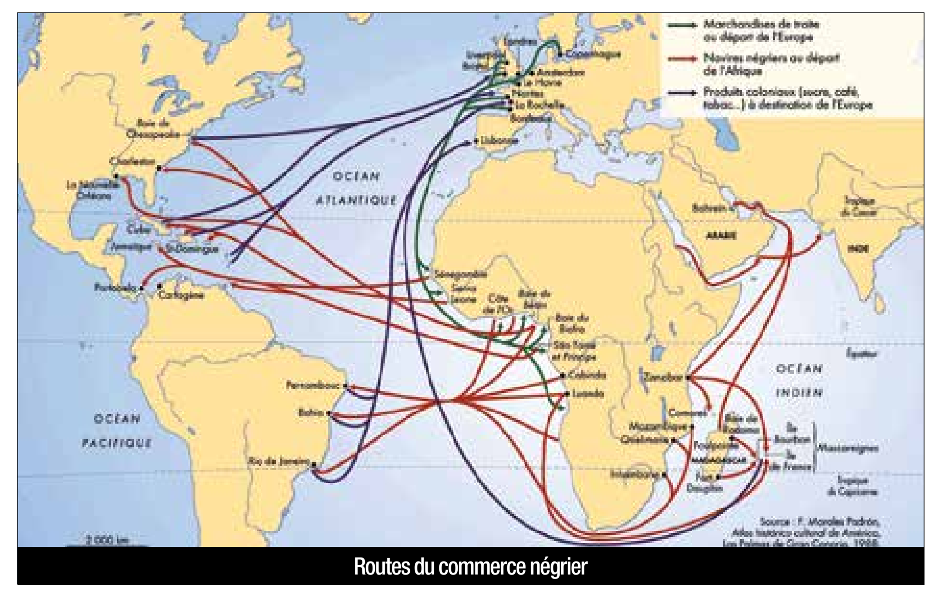
Une certaine confusion semble prévaloir dans les attaques récentes, largement encouragées par certains politiciens, à l'encontre des autorités coloniales quant à la manière dont elles ont géré la "question métisse". L'Association "Métis de Belgique" a initié une action auprès des différents organes de l'Etat en vue d'obtenir des excuses officielles de la part de la Belgique et, si possible, des réparations. On ne peut certes pas contester le bien-fondé de certaines de leurs revendications, à savoir l'accès aux différentes archives – administratives et religieuses en Belgique et à Rome (où sont conservés les dossiers des Sœurs Blanches responsables de l'orphelinat de Save) – afin de leur permettre de retracer leur filiation et leurs racines et retrouver, si possible, cette famille maternelle dont ils ne savent rien ou dont ils ont perdu la trace. Mais la dénomination de cette Association, "Métis de Belgique", prête à confusion. Elle ne représente en fait qu'une infime partie des métis du Congo et du Ruanda-Urundi, à savoir les "enfants de Save", soit au grand maximum 300 à 400 personnes. Nombre de métis ne se reconnaissent absolument pas dans ce groupe, même si leur propre parcours a été semé d'embûches, mais n'est-ce pas le cas pour tous les enfants naturels partout dans le monde et à plus forte raison à une époque dominée par un puritanisme de bon aloi ? Ces métis – dont certains se revendiquent d'ailleurs du nom de mulâtre – se sentent, eux, riches de leur double appartenance même si, trop souvent, le prix à payer était l'absence d'un des deux parents. Plusieurs d'entre eux ressentent l'action des "Métis de Belgique" comme une insulte à leur père qui a assumé ses responsabilités envers et contre tout, imposant (avec parfois beaucoup de difficultés) leurs enfants colorés à leur famille belge.

Mais le débat initié par les "Enfants de Save" (dont nous présenterons certains témoignages dans un prochain article) a attisé les rancœurs et revendications de certains Belgo/Congolais qui relayent dès lors certains griefs peut-être fondés en les arrangeant à leur propre sauce, mêlant sans vergogne les époques et les origines des pères putatifs. Ce vaste amalgame englobe aussi bien les Portugais, Hollandais et Arabes du XVIe siècle que les Anglais, Suédois, Espagnols, Américains, Chinois et autres de l'EIC ou encore les Japonais qui sévirent dans les années 1970. Mais, dans le chef de ces détracteurs, toutes les erreurs et exactions commises depuis des siècles sont, bien entendu, imputables aux seuls Belges de la Colonie.

Il existe en RDC, en plus du métissage visible, plus récent, un métissage invisible, issu du brassage entre populations congolaises et étrangères au cours des siècles du fait de migrations et de conquêtes



Royaume du Kongo en 1711



Routes du commerce négrier

("bantou", "semi-bantou", et dans une moindre mesure soudanais ou nilotique) et enfin des premières incursions européennes sur la côte occidentale à partir du XVe siècle et arabo-swahilies dans l'est à partir du VIIe siècle avec une apogée au XIXe siècle.

Les Portugais et la traite transatlantique

Les premières incursions européennes sont le fait de Portugais qui abordent la côte atlantique au XVe siècle (Diégo Cao en 1482) et débarquent à Mpinda, sur la rive sud du fleuve, non loin de l'embouchure. Ils y installent des postes de ravitaillement et gagnent, religieux en tête, à 300 kms à l'intérieur des terres, la capitale où ils rencontrent le souverain Nzinga Ntinu. Le royaume de Kongo est alors à son apogée et, dans un premier temps, les relations entre le Kongo et le Portugal se nouent sur un pied d'égalité protocolaire, avec échange d'ambassadeurs, le Portugal visant, au moyen de cette alliance, à établir à son propre bénéfice un monopole de commerce et d'évangélisation. Sous le règne de Don Affonso, fils de Nzinga Ntinu, converti au christianisme, les Européens, en majorité des Portugais, arrivent de plus en plus nombreux : des caravanes de missionnaires se succèdent, des églises se bâtissent, des baptêmes massifs se pratiquent tandis que l'on brûle les fétiches. Le royaume de Kongo connait alors une vie internationale active, entretenant des rapports d'égalité avec la Cour du Portugal et des relations diplomatiques avec le Saint-Siège. Missionnaires et marchands plantent leurs bastions vers l'intérieur, atteignent le Stanley-Pool et y installent des factoreries tenues par des gérants indigènes. Cette occupation introduit l'alcoolisme et s'accompagne d'exactions en tous genres et surtout l'esclavagisme auquel Don Affonso avait dans un premier temps contribué avant qu'il ne prenne des proportions telles qu'il entraîne la chute du Royaume de Kongo.

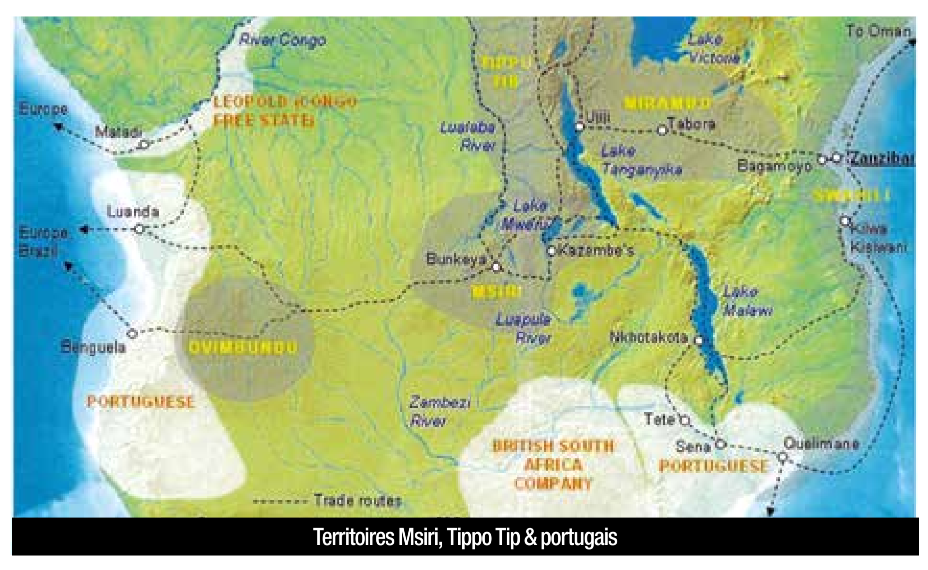
Si les premiers esclaves sont envoyés au Portugal où, toutes origines confondues, ils atteindront 10% de la population dans les grandes villes, le gros du trafic sera bientôt envoyé au Brésil et à Cuba où le développement des plantations de canne à sucre entraîne un fort besoin de main d'œuvre. Sao Tomé devient rapidement la plaque tournante de leur commerce. Cette île est peuplée d'exilés volontaires, d'aventuriers de tout poil et de criminels déportés qui abusent sans vergogne des captives indigènes dont la progéniture, conditionnée dans la haine des noirs, constitue un des fers de lance des razzias. Ces "pombeiros", trafiquants noirs ou métis à la solde des Portugais, écument d'abord le Bas-Congo puis poussent vers l'intérieur jusqu'au lac Léopold II et au Katanga dès le XVIIe siècle.

Progressivement, les razzias lourdes en pertes humaines font place aux traités négociés avec les rois africains qui dès lors livrent eux-mêmes des esclaves en échange de marchandises avec la mise en place d'un commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et les colonies d'Amérique. Les Hollandais, les Anglais et les Français entrent en lice et ce triste trafic devient une gigantesque entreprise internationale qui connait son apogée… et sa fin au XIXe siècle.

Trafiquants et marchands Portugais laissent derrière eux nombre d'enfants au teint clair. En fait, les Portugais ont toujours pratiqué la mixité raciale, reconnu leurs enfants métis et veillé à leur éducation et leur établissement. Les boutiques ou factoreries sont souvent tenues par des métis qui servent d'intermédiaires entre indigènes et colonisateurs. On retrouve les traces de ce métissage portugais jusqu'au Katanga, chez Msiri, roi des Bayeke, grand trafiquant d'esclaves mais aussi d'ivoire et de cuivre. Longtemps associé aux Arabo-Swahilis, Msiri se rapproche des Portugais vers la fin de sa vie. Il a pour favorite Maria Da Fonseca, métisse lusitano-angolaise, sœur de Coimbra, son fournisseur d'armes. Maria reçoit dans son quartier les caravanes dirigées par les "blancs". C'est chez elle que se réfugie l'expédition Stairs après la mort de Msiri et que Robert Bodson, blessé au ventre, meurt et est enterré. Après la mort de Msiri, Maria et Coimbra participent avec Stairs aux négociations pour sa succession afin d'administrer le Katanga au nom de Léopold II. Coimbra retourne en Angola, mais Maria reste à la cour royale. Mal lui en prit car le nouveau souverain la fit décapiter pour cause de trahison en faveur des Belges.

Anglais et Hollandais, eux, n'ont jamais cherché à s'assimiler les races conquises. Bien au contraire ! Ils considèrent le métissage comme un danger puisqu'il tend à rapprocher les races et combler le fossé qui les sépare. Aussi se gardent-ils d'imiter les Portugais et s'efforcent-ils d'éviter les relations interraciales suivies et surtout de faire des métis une classe spéciale. Ils abandonnent leurs enfants à leurs mères indigènes qui les élèvent dans leurs coutumes et dans leur langue. Au bout d'une ou deux générations, leur origine est oubliée et ils disparaissent dans la masse des indigènes.

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 sera à l'origine du



Territoires Msiri, Tippo Tip & portugais

mouvement qui conduisit à l'abolition progressive de l'esclavage. Initiée à Saint Domingue en 1793, cette abolition fût officiellement proclamée au Portugal et dans ses colonies en 1869 mais le trafic se poursuivit encore quelque temps dans la clandestinité.
Au cours de ces quatre siècles, rien que par la voie de l'Ouest, tous pays confondus, environ quinze millions de Congolais ont été déportés dont dix millions mourront en cours de route.

Les Arabo-Swahili et la traite orientale

Alors que la traite des esclaves diminue à l'Ouest au XIXe siècle, elle prend de l'ampleur à l'Est. Maîtres de la côte orientale de l'Afrique depuis le VIIe siècle, les Arabes dominent le commerce – et le trafic des esclaves - à la fois vers le Nord (où se pratique encore la traite des européens), et l'Orient. De leurs unions avec des femmes noires, naissent des métis, les Arabo-Swahilis qui deviendront eux-mêmes marchands itinérants, colons ou chasseurs d'esclaves dans les territoires compris entre l'Océan Indien et les Grands Lacs.
Pendant longtemps, les Arabo-Swahili ne s'intéressent guère à l'intérieur du continent pourtant déjà pourvu de pistes caravanières assez développées, avec Tabora comme plaque tournante, relais de porteurs et entrepôts. Le commerce avec l'intérieur est assuré par des intermédiaires africains (Yao et Bisa entre autres) qui les fournissent en ivoire, caoutchouc, cire, cuivre, or, esclaves, etc.… en échange de fusils, poudre, perles, calicots indiens, bracelets de cuivre et cauris.
Au début du 19e siècle, les Arabo-Swahili commencent à s'aventurer vers le centre africain. En 1840, ils atteignent le lac Tanganika et en 1858 installent à Uvira une base vers l'Urundi et le Katanga où ils rencontrent leurs collègues portugais. Ils mettent des zones entières à feu et à sang ; tout comme chez les Portugais, ce sont souvent des métis qui dirigent ces expéditions et organisent les marchés. En 1860, ils s'installent sur la rive droite du Lualaba où ils fondent Nyangwe, qui deviendra leur capitale africaine.

Campagnes anti-esclavagistes de l'EIC

Lorsque les Belges arrivent au Congo, ils ont comme objectif premier, fixé par Léopold II, la répression de la traite des noirs. Il est certain qu'au cours des premières années, l'EIC ne dispose pas de suffisamment d'hommes que pour se lancer dans des opérations militaires d'envergure contre les trafiquants Arabo-Swahili. Priorité est donnée à l'occupation du territoire par la multiplication de postes et la protection des populations par des accords négociés avec les chefs Swahili par lesquels ceux-ci s'engagent à ne pas franchir une limite géographique lors de leurs razzias.
Tippo-Tip, qui règne en maître incontesté sur le Maniema et le Lomami, est l'exemple type des chefs métis arabo-swahili, omnipotents, interlocuteurs incontournables pour les premiers explorateurs européens, pour l'EIC ensuite. Stanley, pour tenter de stopper les esclavagistes dans leur progression vers l'ouest, juge bon, en 1887, de se rallier Tippo-Tip en le nommant Vali (gouverneur) de la province des Falîs qui englobe presque tout l'Est du Congo. Une condition est mise à cette nomination : collaborer avec les Belges à la suppression de la traite des esclaves. Mais les Arabo-Swahili ne tardent guère à rompre les traités et reprendre leur progression et leurs razzias. Début 1892, l'expédition d'Hodister est assassinée de manière particulièrement atroce ; Hodister a les yeux crevés, puis la tête coupée et son corps est distribué comme nourriture aux autochtones. Peu après, l'officier de liaison Lippens et le sous-lieutenant De Bruyne sont également égorgés. Dans le même temps, d'autres incursions arabes partent du Soudan. De plus faible envergure, elles contournent les Azande pour aller razzier les tribus Mangbetu et Abarambo de l'Uélé.
Le cardinal Lavigerie obtient la création d'une association anti-esclavagiste en Europe et la levée de troupes qui viendront renforcer celles de la Force Publique


Reine Nzinga et sa cour, Royaume du Kongo, aquarelle d'Antonio Cavazzi ,1670


Carte manuscrite 1692. Un Européen présente un miroir aux Noirs. © P. Brossé, PUF

lors des grandes campagnes anti-esclavagistes de 1892 à 1894 au départ de Lusambo avec Dhanis et au départ de Basoko avec Chaltin et Ponthier. Au plus fort de l'engagement fin 1892, 120 Européens à la tête de 3 500 soldats réguliers affronteront quelque 100 000 Arabo-Swahilis répartis en plusieurs armées sur un territoire de la taille de la France.
A l'instar de la pénétration portugaise sur la côte Atlantique qui voit l'effondrement de l'empire Kongo, celle des Afro-arabes coïncide avec le déclin d'un certain nombre de royaumes du fait de querelles intestines de succession et de rivalités entre chefs locaux. Les conquérants font souche, ce qui accroît encore leur mainmise sur la population.
La traite arabe est la plus longue des trois traites et la plus importante en nombre d'individus asservis : environ 17 millions entre le VIIe siècle et 1920. Mais les razzias qui les accompagnent sont particulièrement atroces et meurtrières. La densité de la population estimée à 35 habitants/km2 un siècle plus tôt chute à 5 habitants/km2 au début du XIXe siècle.
Rappelons qu'à la différence de l'esclavage atlantique qui recherche avant tout des bras solides et encourage la reproduction du patrimoine humain, les Arabo-Swahili cherchent avant tout des femmes pour leurs harems, les hommes quant à eux sont soit massacrés soit castrés afin de les priver de descendance. C'est ainsi qu'il ne reste plus guère de trace des esclaves noirs en terre d'Islam alors que leurs descendants sur le continent américain atteignent environ 70 millions.

Maria da Fonseca, favorite de Msiri

L'Afrique noire se trouve donc déjà, avant Léopold II, dans une période de déclin démographique provoqué par les traites atlantique et arabe qui ont enlevé au continent une vingtaine de millions de ses habitants.
L'imaginaire congolais a sans doute conservé le souvenir de ces chefs métis qui se prévalaient de leur naissance et des avantages qu'elle leur conférait pour s'imposer par la force – et les armes – aux populations vulnérables, pillant ou brûlant leurs biens, enlevant les plus forts d'entre eux comme esclaves, violant leurs femmes ou s'en servant comme monnaie d'échange. Et ceci aussi bien à l'ouest avec la traite atlantique qu'à l'est avec la traite arabo-swahilie. Cette mémoire collective peut expliquer les brutalités et traitements dégradants dont certains mulâtres ont par la suite dû souffrir de la part de bourreaux partagés entre la peur d'être dominés et le désir de vengeance. Les métis de leur côté, même dans les colonies espagnoles et portugaises où ils sont quasi assimilés au colonisateur, nourrissent souvent un ressentiment envers les blancs. Conscients malgré tout de leur différence, ils cherchent à s'affirmer et prendre l'ascendant sur leurs géniteurs et leurs pairs afin de compenser ce sentiment d'infériorité qu'ils éprouvent. ■

A suivre

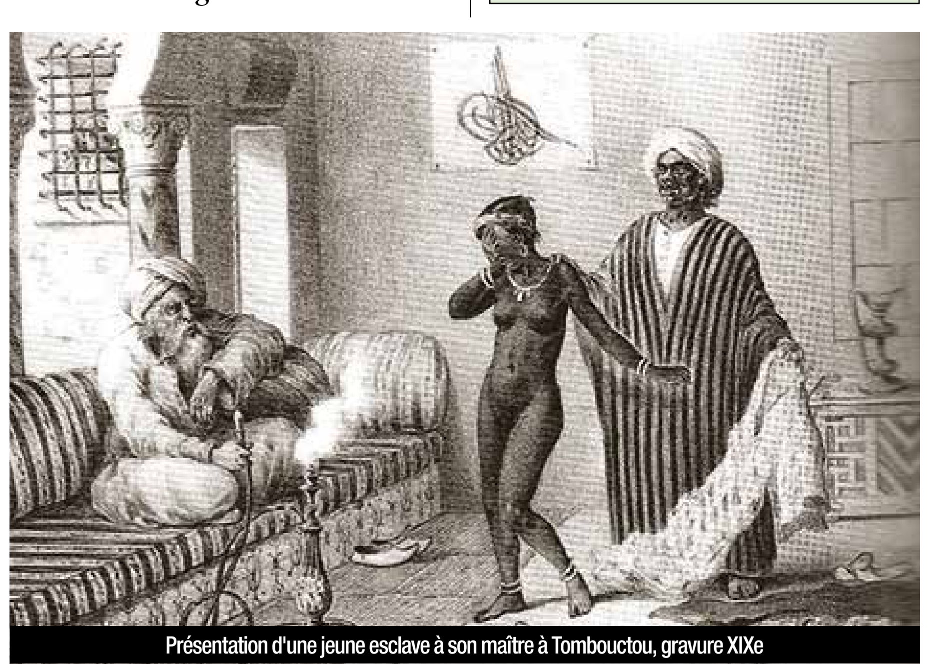
Sources

André Ergo, L'Etat Indépendant du Congo et les Arabo-Swahilis, HISTCONGO 1885-1960.
Site web Urome
Antonio Luis Ferronha dans Revues Plurielles, Migrance 15
BUNKEYA et ses chefs, évolution sociale d'une ville précoloniale (1870-1992).
Pierre Celestine Kalenga Ngoy - Mémoire
DIAKITÉ Tidiane, La traite des Noirs et ses acteurs africains, Paris, Berg international, 2008.
LUGAN Bernard, Histoire de l'Afrique, des origines à nos jours, Paris Ellipses, 2009.
Edmond Mandat-Grancey, Au Congo (1898) impressions d'un touriste
Louis Goffin, Chemin de fer du Congo (Matadi-Stanley Pool), 1907
Amandine Lauro, Des femmes entre deux mondes : "ménagères", maîtresses africaines des coloniaux au Congo Belge (FNRS – ULB) Actes 2005

Toutes remarques, informations et suggestions relatives à la présente étude sur le métissage sont les bienvenues à fmoehler@gmail.com.



Photo Tippo Tip © Monheim



Présentation d'une jeune esclave à son maître à Tombouctou, gravure XIXe

VIE DE BOY

Le personnel de maison dans la société coloniale était une institution en soi. La tradition n'a d'ailleurs pas connu de grands changements avec l'indépendance. Les boys, comme on les appelle toujours, sans que le nom soit dépréciatif, avaient des liens privilégiés avec leurs patrons. Beaucoup ont gardé le contact après le départ de leur employeur. Les enfants surtout avaient des liens privilégiés avec les serviteurs. Et il n'était pas rare que la conversation entre invités ne glissât vers la comparaison entre les talents de leurs boys respectifs.

PAR JEAN-CLAUDE WILLAME

La manière la plus vraie de percevoir le phénomène est sans doute d'interroger un témoin. Ainsi il sera loisible au lecteur d'établir les similitudes avec le personnel de maison qui fut le sien.

En outre, au-delà du vécu des Willame, la revue se plaît ici à mettre à l'honneur tous les boys du Congo qui se sont dévoués pour contribuer au bonheur des Belges. Preuve secondaire peut-être mais d'importance certaine des liens de convivialité profonde que les Belges ont réussi à nouer avec les Congolais, bien au-delà des règles officielles ou tacites qui réglaient alors les relations entre les deux communautés.

En 37 ans de carrière médicale, au Zaïre, au Burundi et au Congo-Brazzaville, nous avons eu plusieurs domestiques, que j'appelle "boys" dans ce texte, car ce mot, pour moi, n'est nullement péjoratif. Au contraire, il marque une proximité familiale, devenue parfois intimité, tant étaient confiants nos rapports avec certains. Deux d'entre eux nous ont laissé un souvenir ému et impérissable tant ils ont fait preuve de dévouement à nos enfants et à nous-mêmes. Je veux ci-dessous leur rendre l'hommage qu'ils méritent même si maintenant ils ont rejoint leurs ancêtres.

Le premier s'appelait "Kitoko", ce qui veut dire "beau", et était remarquable par son entêtement et sa patience. Originaire de Gungu dans le Bandundu, il avait commencé sa carrière chez le docteur Th. Darras (ancien directeur du Sanatorium de Makala à Léopoldville) au début des années 50. Le docteur Darras avait opéré, je ne sais plus de quoi, un jeune garçon de 17 ans. A sa sortie de l'hôpital, ce jeune garçon est venu trouver le médecin et son épouse en leur disant "je veux travailler pour vous" ; c'était notre Kitoko. Ne voulant plus quitter la parcelle du ménage, il finit par être engagé et n'a plus quitté le couple jusqu'à leur retour définitif en Belgique en 1968.

J'ai connu le docteur Darras lors de mon séjour comme assistant aux cliniques universitaires de Lovanium de 1964 à 1969 et nous étions devenus amis. C'est chez lui que nous avons vu Kitoko pour la 1ère fois. J'ai ensuite quitté le Zaïre de 69 à 71 pour parfaire ma spécialisation à Leuven et nous sommes revenus à Kinshasa en 1971 pour la coopération médicale belge. Le bouche à oreille, qui tient lieu de tam-tam africain chez les allochtones, ne fut pas long à fonctionner. Car quelle ne fut pas notre surprise, quelques jours après notre retour, de trouver devant notre porte le Kitoko en question avec la même requête que 20 ans auparavant chez les Darras : "je veux travailler pour vous" ! Connaissant son entêtement, mon épouse l'engagea.

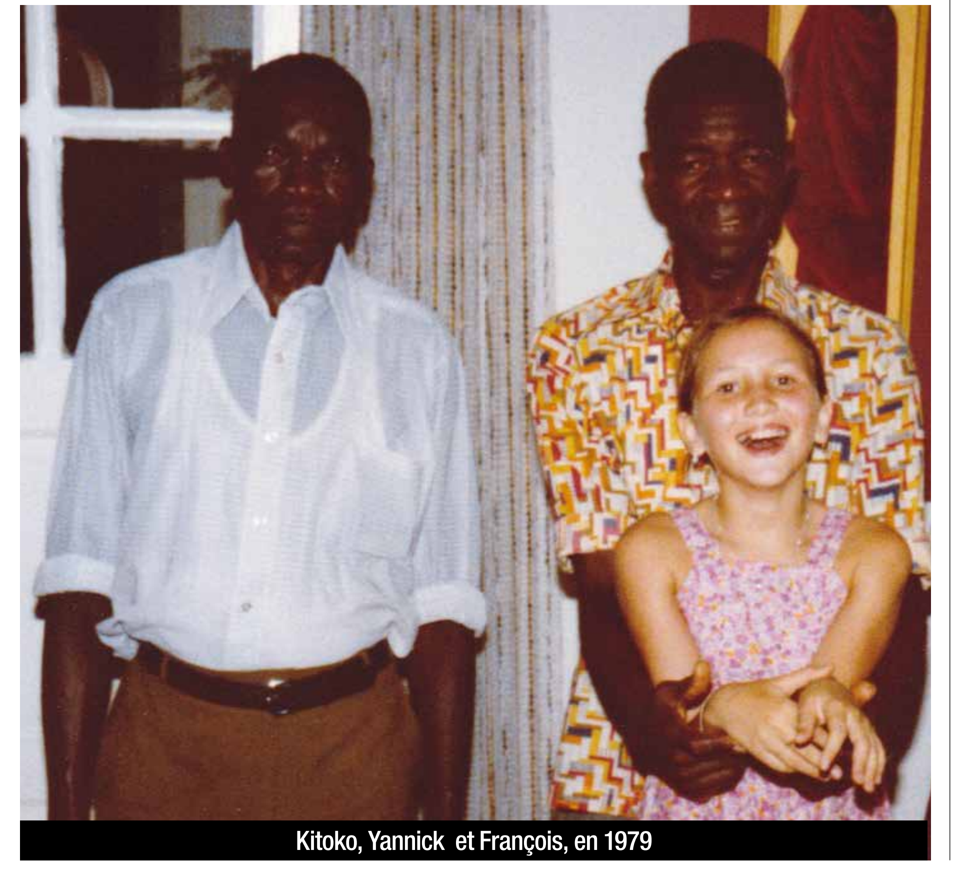
Il resta chez nous jusqu'à son décès à la fin des années 80 et fut d'une fidélité à toute épreuve. Il était d'une patience d'ange avec nos enfants. A midi, par exemple, il faisait terminer son assiette à notre fille de 4 ans qui était extrêmement lente pour manger. Je me rappelle aussi son attitude lors d'un marché aux puces organisé dans le hangar de gymnastique de l'Ecole belge de Kin pour récolter des fonds pour la lutte antituberculeuse : il resta assis toute la journée sur la malle où s'accumulaient les sous de la vente. Il avait décidé que c'était sa responsabilité.

Le second s'appelait François Lelo Yumbi; il venait du Bas-Congo, du Mayumbe, et fut un modèle de fidélité et de dévouement. Au début des années '60, il était entré au service d'un célibataire à Boma. Lorsque celui-ci fut muté à Kisangani, notre François le suivit. Il semble bien lui avoir rendu là-bas quelques signalés services, par exemple en allant à sa recherche dans les bars de Kisangani et en le ramenant à la maison après une soirée bien arrosée. Nous avons fait la connaissance de François chez son employeur, revenu à Kinshasa sur ces entrefaites et ayant fondé une famille. Lors du retour définitif de celui-ci en Europe en 1976, François entra à notre service pour épauler Kitoko, devenu fort impotent (presque aveugle à cause d'une cataracte bilatérale). François était de confession protestante, de ce fait il

ne buvait pas ni ne fumait. Il était aussi d'une honnêteté scrupuleuse. Pendant nos deux ou trois mois vacances en Belgique, il avait les clefs de la maison et nourrissait les poules, les lapins, les trois chats et aussi nos deux dobermans. Pour ce faire, il avait à sa disposition des stocks de viande dans un congélateur spécial et nous avons toujours retrouvé nos chiens en parfaite santé.

En 1990, en raison de la fin brutale de la coopération belgo-congolaise, nous avons dû quitter le Zaïre. A ce moment, nous avons proposé à François une somme d'argent correcte ou une pension. Malin, il choisit évidemment la pension que nous lui avons versée par l'intermédiaire des Jésuites de Kin. En 1996, je fus affecté au Bureau Régional de l'OMS à Brazzaville. A peine arrivé, mon épouse fit passer un message à Kinshasa, dans l'espoir de retrouver la trace de François. Bien nous en prit, car quelques jours après l'appel, François se présenta et reprit son service comme si de rien n'était. Malheureusement, la guerre s'installa à Brazza au printemps 1997, entre le Sud (Lissouba) et le nord (Sassou Nguesso). Le personnel de l'OMS, dont le campus était situé au sud de la capitale, fut évacué dans la panique. François, lui, resta dans notre maison pour la surveiller avec tout ce qu'elle contenait.


Kitoko, Philippe et François en 1977


Kitoko, Yannick et François, en 1979

Depuis la Belgique nous lui téléphonions toutes les semaines, car malgré la guerre, le téléphone fonctionnait. Il dut abandonner son poste lorsque la victoire du Nord se dessina et que le campus de l'OMS fut saccagé et pillé. Il rentra alors à Kinshasa. Fin 1997, l'OMS m'affecta à Kinshasa et encore une fois nous retrouvâmes le brave François, prêt à reprendre le service. Malheureusement, souffrant d'un glaucome il perdait progressivement la vue.
Heureusement son travail était léger puisque nous n'avions plus d'enfants à la maison. En novembre 2000, nous quittions définitivement l'Afrique et François repartit chez lui, au Mayumbe, cette fois avec une belle somme, car nous savions que nous ne reviendrions plus en Afrique. Il emporta aussi une belle scie de long qu'il comptait louer pour s'assurer un petit revenu. Il était resté 24 ans à notre service.

Kitoko et François étaient deux braves personnes. Ils nous ont témoigné un attachement, une fidélité incomparables. A l'exception d'un séjour à l'hôpital pour Kitoko et d'une pneumonie pour François, ils n'ont sans doute jamais raté un jour de service. Si Kitoko se sentait à la maison un peu chez lui, François a toujours fait preuve d'une discrétion remarquable ; jamais une demande, jamais une récrimination, mais toujours prêt à assumer un extra. ■

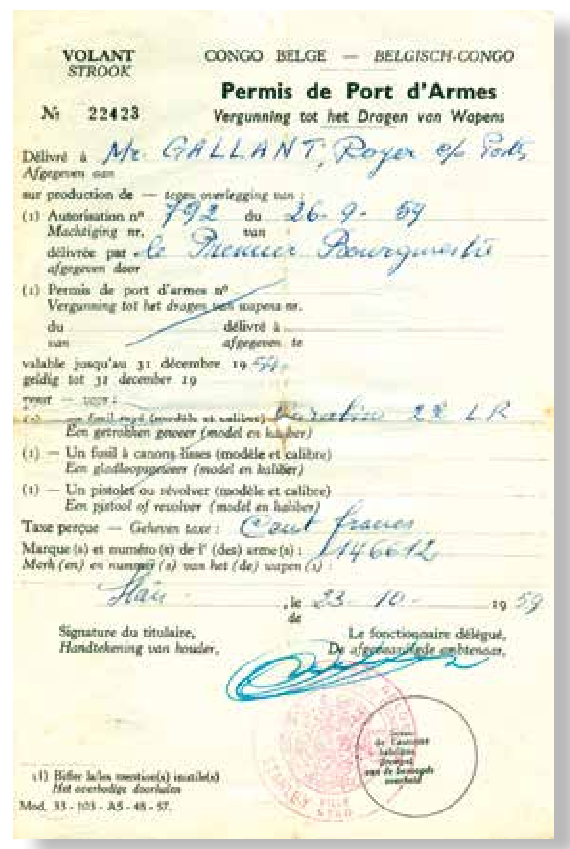
TIMBRES & PERMIS (1)

A l'instar du roman, la philatélie est non seulement un formidable moyen d'évasion mais aussi une précieuse source de connaissances. Un grand nombre de philatélistes ne s'intéressent pas qu'aux seuls timbres-poste mais aussi à l'histoire postale qui concerne principalement mais pas exclusivement la collection de documents postaux. Le permis de port d'armes par exemple, pris sous la loupe dans l'article qui suit, offre un champ d'étude des plus passionnant sur l'Etat indépendant du Congo (EIC). La quête de documents a permis à l'auteur de vagabonder dans un pays où il n'est jamais allé, chaque fois que son regard se portait sur la carte à la recherche d'un poste ou d'une station dont le nom apparaissait sur une oblitération, sur un entier postal ou sur le rabat d'une enveloppe.

PAR LAURENT BIERNY

Les archives, on s'en doute, sont relativement rares pour les premières années d'existence de l'EIC.
Elles iront se multipliant avec le développement de l'administration. Ainsi tout détenteur d'une arme au moment où le Congo Belge accède à l'indépendance se souviendra de son permis et l'aura même peut-être conservé dans les archives précieuses de son aventure coloniale. Un exemple suffit pour s'en imprégner (fig. 1), celui de Roger Gallant, auteur d'un ouvrage remarquable sur l'histoire du service postal au Congo Belge de surcroît (qui fut proposé aux lecteurs de Mémoires du Congo il y a quelques années). Délivré le 23 octobre 59, sa validité s'achevait au 31 décembre 59, ce qui laisse supposer qu'il était délivré pour l'année en cours, quelle que soit la date de prise d'effet. La taxe perçue était de 100 francs. Le permis portait sur la détention d'une carabine 22 LR. Quant à la question de savoir quel usage Gallant fit de l'arme, il est difficile d'y répondre. On peut penser qu'en dehors des chasseurs peu de Belges présents au Congo Belge dans les dernières années de la colonie possédaient une arme, surtout s'ils habitaient en ville.

Le philatéliste marquera essentiellement son intérêt pour le permis de port d'armes délivré sous l'EIC. Un décret du gouvernement de l'EIC du 11 octobre 1888 interdisait déjà, dans tout le territoire de l'Etat, l'introduction et le trafic des armes à feu perfectionnées. Soucieux de la conservation des races indigènes, un certain nombre de gouvernements répondent à l'invitation de Léopold II de participer à la conférence antiesclavagiste qui se tint à Bruxelles de 1889 à 1890. Il en ressort qu'une des mesures à appliquer pour lutter contre la traite des escl(aves consiste à restreindre l'importation des armes à feu perfectionnées et des munitions partout où sévit la traite. Cette interdiction vise la zone comprise entre le 20° parallèle nord et le 22° parallèle sud et englobait dès lors tout le territoire de l'EIC. Cette interdiction ne portait toutefois pas sur les fusils à silex. L'acte général de Bruxelles fut signé en mai 1890 et soumis à l'approbation des parlements des pays signataires pour sa ratification. Cela prit quelque temps puisque le traité n'entra en vigueur que le 2 avril 1892. En ce qui concerne l'EIC, un décret visant à harmoniser la législation avec les dispositions de l'acte général de la Conférence de Bruxelles fut publié au Bulletin officiel le 10 mars 1892.


VOLANT
STROOK

CONGO BELGE — BELGISCH-CONGO

Permis de Port d'Armes
Vergunning tot het Dragen van Wapens

N° 22423

Délivré à / Afgegeven aan : Mr GALLANT, Roger
sur production de — tegen overlegging van :
(1) Autorisation n° / Machtiging nr. 792 du / van 26-9-59
délivrée par / afgegeven door
(1) Permis de port d'armes n° / Vergunning tot het dragen van wapens nr.
du / van — délivré à / afgegeven te
valable jusqu'au 31 décembre 19 59
geldig tot 31 december 19
pour — voor :
(1) — un fusil rayé (modèle et calibre) / Een getrokken geweer (model en kaliber) 22 LR
(1) — Un fusil à canons lisses (modèle et calibre) / Een gladloopgeweer (model en kaliber)
(1) — Un pistolet ou révolver (modèle et calibre) / Een pistool of revolver (model en kaliber)
Taxe perçue — Geheven taxe : Cent francs
Marque (s) et numéro (s) de l' (des) arme (s) : / Merk (en) en nummer (s) van het (de) wapen (s) : 146612
, le / de 23 10 19 59

Signature du titulaire, / Handtekening van houder,
Le fonctionnaire délégué, / De afgevaardigde ambtenaar,

(1) Biffer la/les mention(s) inutile(s) / Het overbodige doorhalen
Mod. 33 - 103 - A5 - 48 - 57.

Fig. 1 Dernier modèle de permis de port d'armes en vigueur au Congo Belge - Collection de l'auteur

En exécution de ce décret, le gouverneur général publia le 16 juin 1892 au Bulletin officiel le règlement relatif à l'importation et la détention des armes à feu. Ce décret précisait que toutes les armes à feu et munitions importées au Congo devaient être déposées dans un entrepôt public placé sous le contrôle de l'administration de l'EIC, le propriétaire s'étant au préalable acquitté d'une taxe d'importation de 20 % de la valeur de la marchandise. Les personnes qui voulaient faire sortir leurs armes de l'entrepôt devaient adresser une demande de permis de port d'armes au Gouverneur général ; la demande devait spécifier les nom et prénom du requérant, sa profession ainsi que le nombre d'armes, la désignation et la description de celles-ci. Toute arme était enregistrée et marquée sur la crosse d'une étoile, suivie du numéro d'enregistrement de l'arme et d'une des lettres A, B, ou C, suivant que l'enregistrement était fait à Banana (A), Boma (B) ou Matadi (C), stations où se trouvait un bureau de perception.

Le permis de port d'armes était délivré moyennant une taxe de 20 francs perçue par le receveur des impôts à Banana, Boma et Matadi, sur la présentation de l'autorisation accordée par le Gouverneur général. Et, deuxième grand intérêt pour le chercheur, cette taxe était acquittée à l'aide de deux timbres-poste de 10 francs apposés sur le document, annulés par apposition de la signature par-dessus la signature du receveur. Dans le jargon philatélique, on l'appelle l'oblitération plume.
Une procédure particulière existait pour les voyageurs et particuliers qui accédaient au territoire par la voie du Chiloango (fleuve du Mayombe qui dans son cours inférieur établit la frontière entre l'enclave de Cabinda et l'EIC) ou par la rive droite du Stanley Pool. L'autorisation de détention d'armes était accordée par le chef du poste de Zobé ou le commissaire de district du Stanley-Pool. Munis de cette autorisation, les importateurs devaient ensuite demander leur permis de port d'armes chez le receveur des impôts de Zobé ou du Stanley-Pool. Ces permis d'une validité de cinq ans étaient renouvelables. Les armes sur lesquelles portait le permis ne pouvaient être cédées ou vendues à des tiers.

L'utilisation fiscale de timbres-poste sur les permis de port d'armes débuta le 16 juin 1892 pour s'achever le 30 avril 1909. D'un point de vue législatif, les permis peuvent être classifiés selon trois périodes d'utilisation : (1) 16.06.1892 – 11.03.1897 ; (2) 12.03.1897 – 31.12.1906 ; (3) 01.01.1907 – 30.04.1909.

Avant d'aborder plus en détail les différents permis de port d'armes qui ont été délivrés durant ces périodes, il faut garder à l'esprit qu'ils sont tous assez rares et même certains rarissimes. Cette rareté s'explique par le fait que beaucoup de ces permis ont sans doute été détruits par leur propriétaire après leur date d'expiration. On peut s'imaginer que conservés pliés en quatre dans leur poche et exposés à des conditions thermo-hygrométriques défavorables, beaucoup devaient être dans un triste état qui n'invitait pas à les conserver. Et si malgré tout, ils ont échappé à la destruction sur place, un grand nombre n'ont pas échappé aux ciseaux des philatélistes. En effet à cette époque, la philatélie était un hobby très populaire et l'histoire postale qui conserve les documents postaux intacts était bien moins répandue qu'aujourd'hui. Le philatéliste ne s'intéressait qu'au timbre et détruisait son support après l'en avoir détaché. Les permis qui ont échappé à la destruction se sont retrouvés pour la plupart sur le marché philatélique et sont passés de collectionneur en collectionneur au gré des ventes publiques apparues il y a un siècle. Ces permis sont donc connus et répertoriés. Mais on peut supposer qu'il en subsiste dans des archives familiales inconnues du grand public. Les chiffres relatifs à la rareté qui seront cités dans cet article font référence au recensement fait par les philatélistes. Les armes qui figuraient le plus souvent sur ces permis étaient des revolvers ou des armes de chasse : fusils (armes à canon lisse) et carabines (armes à canon rayé).

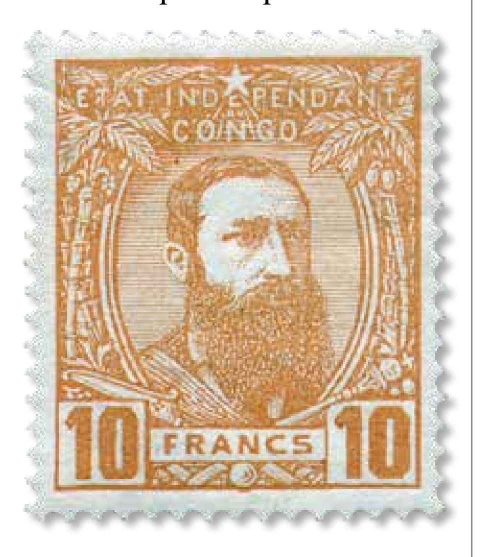


Fig.2 Timbre à 10 francs à l'effigie de Léopold II

Première période : de juin 1892 à mars 1897

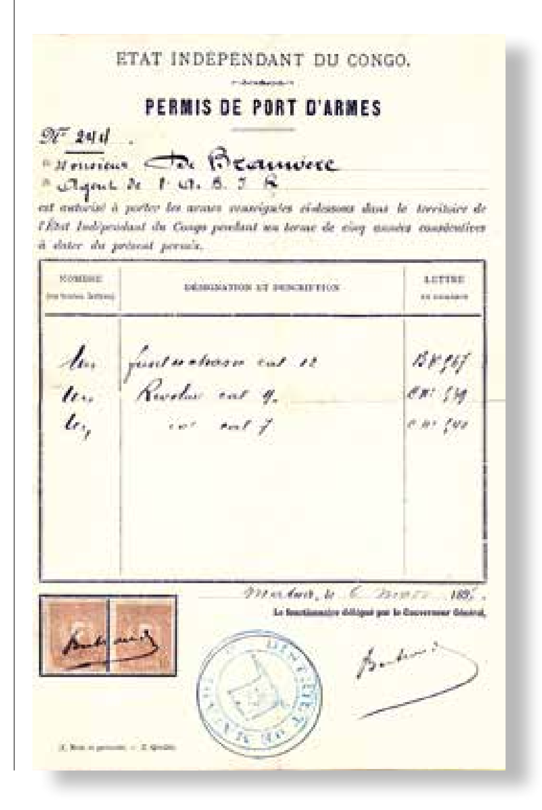
Le permis utilisé dans la première période était exclusivement délivré à titre individuel, (1) aux personnes offrant une garantie suffisante que les armes qui figuraient sur le permis ne seraient ni données ni cédées à des tiers et (2) aux voyageurs munis d'une déclaration de leur gouvernement constatant que les armes étaient exclusivement destinées à leur défense personnelle. En pratique, seuls les blancs étaient visés dans les deux catégories. Pour la première catégorie visée, l'autorisation émanait du Gouverneur général ou de son délégué. Les officiers et sous-officiers de la force publique ne devaient pas détenir de permis pour leur arme de service mais bien pour leur arme de chasse.
Le timbre qui figure sur les permis délivrés pendant cette période est le timbre à 10 francs de couleur jaune-ocre de la seconde émission de timbres de l'EIC. La première émission de timbres de l'EIC, en 1886, fut confectionnée au moyen de coins ayant servi à l'impression de timbres belges partiellement re-gravés pour remplacer la légende Belgique par celle d'Etat indépendant du Congo. La seconde émission, dite de 1887, est la

première authentiquement coloniale. Le timbre représente un portrait de Léopold II de trois quart dans un ovale entouré d'éléments décoratifs comme le sceptre, symbole de l'autorité du roi-souverain, et d'autres d'inspiration africaine comme le cocotier, le palmier et la sagaie (fig. 2).
Le permis illustré de la 1e période a été délivré à Matadi le 6 mars 1895 à Pierre De Brauwere, agent de l'Anglo-Belgian India Rubber Company. Il est valable pour trois armes : un fusil de chasse calibre 12 enregistré à Boma (n° B527), un revolver calibre 9 (n°C539) et un revolver calibre 7 (n°C540), tous deux enregistrés à Matadi. Le fonctionnaire délégué Ernest Bertrand a apposé sa signature dans le bas du permis comme requis ainsi qu'en travers des timbres à 10 francs pour les annuler (fig. 3). Pierre de Brauwere est décédé à Ibendjé, le 7 décembre 1896. Ce permis présente deux particularités : c'est le seul permis connu de la première période délivré à Matadi et également le seul délivré à un agent d'une société commerciale privée. Les autres permis connus ont tous été délivrés à Boma et à des agents de l'EIC. Dans le bas du permis figure un cercle qui doit recevoir un cachet administratif dit cachet au drapeau. Pendant cette 1e période d'emploi des permis, on peut théoriquement trouver cinq cachets territoriaux différents selon le lieu où a été délivré le permis : les 4 cachets des districts de Banana, de Boma, de Matadi, du Stanley-Pool et le cachet de la station de N'Zobé (fig.4). Aucun des registres d'armes tenus dans les différents districts n'a été conservé. A leur lecture, il aurait été possible de connaître le nombre exact de permis délivrés. Sur base des permis qui ont survécu, il est néanmoins possible d'avoir une estimation de ce nombre. Pendant cette 1e période, 2069 personnes non indigènes se sont rendues au Congo. Dans ce nombre sont repris les agents de l'EIC et des différentes sociétés commerciales, à l'exclusion du personnel employé à la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville travaillant sous la protection des soldats de la force publique ainsi que le personnel des missions. On peut considérer qu'une grande partie de ces agents ont détenu un permis de port d'armes car à cette époque il était presque inconcevable de s'embarquer pour le Congo sans arme qu'elle fût une arme de défense personnelle ou une arme de chasse. La vie n'y était pas sans danger : population parfois hostile, bêtes sauvages, esclavagistes… De plus les loisirs étaient peu nombreux. On avait vite terminé la lecture des quelques livres emmenés avec soi ou échangés sur place. Et donc la chasse offrait une réelle distraction et certainement quelques fortes sensations. L'examen des permis subsistants nous livre des informations très utiles pour évaluer leur nombre : le numéro du permis ainsi que celui des armes. En comparant ces deux nombres, on peut déterminer le nombre moyen d'armes par permis. Par chance, il existe une statistique des armes importées dans les archives de Félix Fuchs, Gouverneur général de l'EIC. Si on met en relation ces deux informations (nombre moyen d'armes par permis et nombre d'armes importées, on obtient un nombre théorique de 1100 permis délivrés pendant la première période. Il est fort probable que le nombre exact soit supérieur car une même arme a pu se retrouver sur plusieurs permis notamment quand l'agent a décidé de ne pas la reprendre en Belgique et l'a cédée à un tiers, après autorisation de l'autorité compétente. De plus certains agents ont accompli plusieurs termes au Congo et ont dû renouveler leur permis. Si plus de mille permis de ce premier type ont été délivrés, la plupart n'ont pas survécu et seuls 7 d'entre eux sont actuellement connus des philatélistes : six délivrés à Boma et un seul à Matadi.

Conclusion provisoire

Il n'échappe pas au lecteur que très peu de documents relatifs aux permis de port d'armes et à ses timbres sous l'EIC ont survécu. Mais comme un philatéliste ne perd jamais espoir, l'auteur du présent article prend la liberté de faire appel tous azimuts à collaboration. Toute information qui permettrait de compléter la recherche sera reçue avec reconnaissance au 37, rue Charles Catala, Virginal-Samme, 1460 Belgique, lb481457@scarlet.be. ■

A suivre


ETAT INDÉPENDANT DU CONGO.

PERMIS DE PORT D'ARMES

Fig. 3. Dernier modèle de permis de port d'armes en vigueur au Congo Belge - Collection de l'auteur

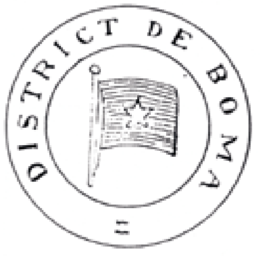






Fig. 4. Echantillon cachets dits à drapeau

SUS A L'ENNEMI

S'il est un binôme colonial qui est entré dans la légende africaine de la Belgique, dans sa lutte contre l'esclavagisme qui sévissait encore à l'est du Congo quand Léopold II en prend possession, c'est bien Lippens et De Bruyne, deux héros militaires, morts sous les coups, pleins de haine et de sauvagerie, dans l'honneur de servir la patrie et la conviction de promouvoir la civilisation. Déjà au temps colonial, la mémoire de leur courage était vivace à ce point qu'ils furent mis à l'honneur à trois endroits, à Blankenberge côté belge et à Bindjiri et Tongoni côté congolais. Une troisième page est consacrée à l'importante victoire remportée contre les Allemands à Mahenge, dont on fêtait cette année le centième anniversaire.

PAR FERNAND HESSEL

1. Blankenberge (16.09.17)

C'est sur la digue de Blankenberge que militaires et civils honorent la mémoire de Lippens et De Bruyne devant le monument emblématique érigé dos à la mer du Nord, symbole du retour au pays natal, les dépouilles des héros étant restées dans l'humble chapelle de la base de Kamina.

C'est l'une des cérémonies commémoratives les plus courues. Sans doute grâce au lustre qui l'entoure dû à l'engagement du cercle des anciens de la Force publique, connu sous le nom d'AMI-FP-VRIEND. La section locale de celui-ci est de plus soutenue par les autorités communales. L'année 2017 ne fut pas un exemple de participation populaire tant le temps était mauvais. Ce fut par pure chance qu'une brève éclaircie permit au drapeau de Tabora de défiler sans se mouiller.

C'est à Tabora, maintenant en Tanzanie, que Belges et Congolais de la FP remportèrent la seule grande victoire belge de la grande Guerre.
Mémoires du Congo ne manque jamais de déposer son bouquet de fleurs. Et les drapeaux du CRAA, de l'ASAOM et de l'ARAAOM ajoutent leurs couleurs à l'hommage. L'image stoïque du porte-drapeau de l'ARAAOM, coiffé du béret, en offre le plus beau témoignage. ■

Photos Fernand Hessel 2017







2. Tongoni (Kasongo)

Le monument en l'honneur de Lippens et De Bruyne, et à travers eux des autres Belges qui sacrifièrent leur jeune vie dans le combat pour l'extermination des esclavagistes de l'est du Congo, dite campagne arabe, était déjà emblématique du temps du Congo Belge. Pas moins de trois monuments leur furent consacrés. Un premier monument fut érigé en l'honneur du capitaine Lippens et du sergent De Bruyne en 1932, à Bindjiri sur la rive gauche du Lomami, là où De Bruyne en 1892 venu parlementer sur ordre de Sefu avec le capitaine Scheerlinck, refusa de traverser la rivière, pour l'honneur de la parole donnée à son chef Lippens qui se mourait dans Kasongo.

Malgré l'insistance de Scheerlinck, qui avait posté ses meilleurs tireurs pour couvrir le nageur durant la traversée, De Bruyne décida de retourner à Kasongo pour porter secours à Lippens. On connaît la suite, l'un et l'autre furent massacrés de manière ignoble par Sefu. Mais ce dernier ne profita pas longtemps de son forfait. Dhanis s'emparera du camp retranché de Kasongo dès 1893 et terrassera le monstre en 1894, alors qu'il tentait de fuir à la faveur du coup de main apporté par Rumalisa, accouru depuis Udjiji pour bouter dehors les Belges.

Pour prendre la mesure exacte de l'héroïsme de ces pionniers (qu'il est proprement indécent de traiter d'exploiteurs au service de Léopold II), qui non seulement réussirent à insuffler le courage à leurs soldats congolais mais n'hésitèrent pas de surcroît à verser leur sang pour la libération du Congo, il faut garder à l'esprit que Lippens et De Bruyne étaient les seuls délégués de l'EIC présents à Kasongo, sous la menace de Sefu.

Un second mémorial fut érigé en 1932 dans le cimetière de la mission St-Charles à Kasongo où les dépouilles furent enterrées, jusqu'à ce qu'en 1952 l'Etat décide de leur élever un prestigieux mémorial également à Tongoni (Vieux-Kasongo), caractérisé par une haute colonne en pierre du pays, couverte à sa base de quatre boucliers en bronze (qui ont disparu après l'Indépendance). L'image du transfert des restes des six héros de la campagne arabe du cimetière de la mission vers la crypte du monument à elle seule appelle le respect que Congolais et Belges leur doivent. En sus de celle de Lippens et De Bruyne, le mémorial de Tongoni honorait également la mémoire du commandant Ponthier, du lieutenant de Wouters d'Oplinter et du commandant Baron de Heusch, tous tombés au champ d'honneur, durant la campagne arabe. Sur un des boucliers on pouvait lire : « Dans cette rencontre entre la civilisation et l'esclavagisme, dont l'enjeu était la vie et la liberté de millions d'êtres humains, l'insuccès eût à jamais ruiné l'espérance d'un avenir meilleur. », sous la signature de Léopold II ; de quoi faire réfléchir tous ceux qui sont prompts à faire du fondateur du Congo un génocidaire. ■

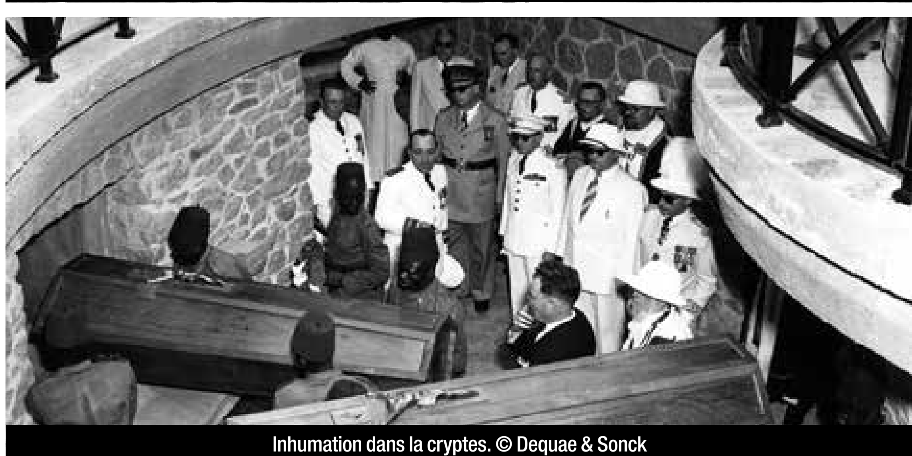
La rédaction tient à remercier MM. Claude Jadot, Robert Pierre et Jean-Pierre Sonck, pour leur contribution, en images et en informations.



Cimetière de Tongoni à Kasongo



Transfert des dépoulles de la Mission vers le Mémorial. © J. Mulders



Inhumation dans la cryptes. © Dequae & Sonck

3. Bruxelles (21.09.17)

S'il faut évaluer l'intérêt des Belges du 21e siècle pour la victoire de la Force publique congolaise à Mahenge, le 9 octobre 1917, au nombre d'entre eux qui ont fait le déplacement au square Riga, au pied du monument emblématique de la Force publique congolaise à Schaerbeek, pour en commémorer le centième anniversaire, le doute est de mise sur le patriotisme de nos contemporains. Le devoir de mémoire a certes été accompli par les cercles organisateurs, le CRAOCA et l'URFRACOL, par l'Ecole royale militaire, par le Régiment titulaire de la victoire et autres amicales militaires, par la commune de Schaerbeek, par les cercles civils d'anciens d'Afrique, UROME, CRAOM, CONGORUDI, URCB, MDC, ARAAOM, ASAOM, CRAA, drapeau en tête.



Mais les citoyens qui n'appartiennent pas au giron militaire ou colonial étaient rares, pour ne pas dire absents. Quant à la presse, elle était encore plus invisible. Partant aucune image à la télévision, aucun article dans les quotidiens. Comme c'est du reste le cas de la plupart des cérémonies patriotiques, pas seulement celles d'inspiration coloniale. C'est un fait de civilisation. Tout ce qui n'a pas de caractère sensationnel immédiat n'a plus droit aux médias.

Et pourtant la victoire durement acquise sur les hauts-plateaux de Saidi-Mahenge, territoire tourmenté de la Deutsch-Ostafrika qui comptait 7.000 kilomètres de frontière commune avec le Congo belge, fut tout sauf une promenade de santé. Il fallait à tout prix consolider la victoire de Tabora de 1916 et mettre définitivement en déroute l'armée allemande d'Afrique noire. Le futur chevalier Huyghé de Mahenge s'en chargea avec ses officiers et ses soldats autochtones, dont du reste il ne manqua pas de vanter le courage. Même si les grandes puissances à la Conférence de Paris en 1919, chargée de mettre en œuvre le Traité de Versailles, ne donneront guère plus qu'un strapontin au Gouvernement belge, la Belgique infligea à l'ennemi deux grandes victoires, à Tabora et à Mahenge, grâce à quelques régiments puisés dans la Force publique laquelle ne comptait à l'époque que 18.000 hommes, formés avant tout pour maintenir l'ordre intérieur dans le vaste Congo, sous son contrôle depuis quelques décennies seulement. La reconnaissance n'en sera pas pour autant sans valeur : la Belgique y gagnera les Cantons de l'Est et le mandat sur le Ruanda-Urundi.■

Photos Fernand Hessel









TERREUR SUR LA VILLE

En vue d'alimenter le débat que la revue tient à instaurer auprès de ses lecteurs, aux fins d'affiner par touches successives la mémoire du passé africain des Belges, la rédaction tient à donner la parole aux témoins directs d'événements qui ont marqué particulièrement les esprits. Le témoignage de Pierre Van Bost sur l'année horrible que la communauté des expatriés de Lubumbashi a vécue en 1967 mérite, dans cette optique, toute notre attention. Il offre, au-delà de l'appel au respect de la mémoire des victimes, une contribution précieuse à l'histoire d'une période restée obscure à beaucoup d'égards.

PAR PIERRE VAN BOST

Il y a cinquante ans déjà. Qui se souviendra d'eux? (1)

L'année 1967 débuta en mineur par la nationalisation le 1er janvier de l'Union Minière du Haut-Katanga. L'U.M.H.K fut remplacée par la Société Générale Congolaise des Minerais, Gécomin en sigle. Prise de court, l'U.M.H.K. proposa à ses agents de les rapatrier en leur accordant d'importantes compensations financières, sous forme d'un dédit, offre que le personnel accepta en masse. Le départ massif des cadres européens aurait signifié l'arrêt de la production, aussi les autorités congolaises s'opposèrent à leur départ, seuls les agents fin de terme pouvaient quitter le pays. Pour éviter des troubles graves pour les Européens, l'U.M.H.K. demanda à son personnel de continuer, jusqu'à nouvel ordre, à travailler dans le calme et en préservant l'outil. A la mi-février, un accord intervint entre la Société Générale de Belgique et le Gouvernement congolais. Suivant cet accord, une convention de coopération technique fut conclue avec la Société Générale des Minerais, la S.G.M., une filiale de l'U.M.H.K., qui s'engageait à fournir à la Gécomin un ensemble de prestations, dont le recrutement et la mise à la disposition de la Gécomin du personnel technique non africain nécessaire au bon fonctionnement des mines et des usines. La S.G.M. proposa, avec l'accord de l'U.M.H.K., un nouveau contrat aux agents qui souhaitaient poursuivre leur carrière au Katanga, ceux-ci conservant les avantages au dédit proposé par l'U.M.H.K. et le droit à pouvoir demander leur rapatriement à tout moment. Beaucoup acceptèrent ce nouveau contrat et restèrent au Congo avec la promesse formelle du gouvernement congolais que leur sécurité serait assurée. Ils allaient bien vite déchanter.

En mars 1967, Moïse Tshombe, ancien Président katangais et ancien Premier ministre congolais, vivant en exil en Espagne, est condamné à mort par contumace par un tribunal militaire d'exception siégeant à Kinshasa. Les principales accusations portées contre lui étaient la proclamation de la sécession du Katanga, l'incitation des ex-gendarmes katangais à la mutinerie de Kisangani l'année précédente et le recrutement de mercenaires étrangers en vue de renverser le Gouvernement légal. Au Katanga, un pont est saboté sur la voie ferrée près de Mutshatsha dans la nuit du 11 au 12 juin 1967 et, la nuit suivante, des inconnus ont tenté de dynamiter un pylône de la ligne à haute tension alimentant la ville de Lubumbashi. Ces sabotages auraient été perpétrés par des éléments fidèles à Moïse Tshombe. Le 30 juin 1967, l'avion transportant Moïse Tshombe est détourné vers l'Algérie où l'ancien leader katangais est interné.

Le 5 juillet 1967, des mercenaires sous la conduite de Jean Schramme et les ex-gendarmes katangais à leur service se soulèvent à Kisangani contre le régime de Mobutu. Cette révolte des mercenaires provoqua dans tout le pays et au Katanga en particulier, fief de Moïse Tshombe, une vague de



Jean Schramme (à droite) et Bob Denard en concertation

violences à l'égard des Européens, mais des Belges en particulier : arrestations arbitraires, perquisitions, vols organisés, vexations, exécutions sommaires. Un couvre-feu pour les Européens avait été annoncé par radio Kinshasa dès le 5 juillet, mais peu de personnes étaient au courant. Le lendemain 6 juillet, L'Essor du Congo, quotidien de Lubumbashi, titrait : "depuis hier à l'aube, notre pays est victime d'une agression impérialiste" et annonçait que l'état d'exception était appliqué sur toute l'étendue du territoire et que Mobutu demandait aux Congolais d'être vigilants et de se ranger derrière l'armée pour sauvegarder l'intégrité du territoire national.

Ce même journal annonçait les mesures prises par le Gouverneur du Katanga, Jean Foster Manzikala. Parmi ces mesures, l'une visait particulièrement les Européens : "toute circulation est interdite aux personnes de race blanche à partir de 19 heures jusqu'à six heures du matin". Ces mesures faisaient suite à l'état d'exception décrété par Mobutu et aux arrêtés subséquents pris par le ministre de l'Intérieur à Kinshasa et dont le texte intégral fut publié par L'Essor du Congo, le 7 juillet. L'article premier de l'arrêté No 130 stipulait : "A partir de ce jour et jusqu'à nouvel ordre, il est interdit à tout étranger résidant sur le territoire de la République Démocratique du Congo de circuler sur la voie publique entre 18h00 et 6h du matin". L'arrêté No 131 supprimait les autorisations de port et de détention d'armes aux étrangers qui avaient 24h pour remettre leurs armes à la police. Quant à l'arrêté No 132, il ordonnait la fermeture des frontières jusqu'à nouvel ordre. Entretemps, la radio officielle de Kinshasa lisait périodiquement un communiqué signalant : "que le Congo était victime d'une agression... perpétrée par les mêmes énergumènes qu'en 1960", c.-à-d. les Belges ; ce communiqué incitait aussi les Congolais "à la dénonciation et à la résistance populaire au moyen de machettes, lances, flèches, pelles, pioches, bâtons et pierres". Tous les Blancs étaient soupçonnés d'être des mercenaires potentiels. Au Katanga, les autorités congolaises considéraient la Gécomin comme étant un repaire de mercenaires car, selon elles, l'U.M.H.K., à la fin de la sécession katangaise, aurait engagé la plupart des mercenaires, ce qui justifierait en quelque sorte les perquisitions à domicile. Sans armes, les frontières fermées et prisonniers dans leurs maisons occultées, les agents de la Gécomin étaient pris en otage à la merci de la sauvagerie des forces de l'ordre.

Le 6 juillet, le Gouverneur du Katanga avait donc annoncé l'instauration d'un couvre-feu pour les Européens à partir de 19 h, alors que pour les autorités de Kinshasa et pour l'Armée Nationale Congolaise, l'A.N.C., ce couvre-feu devait être appliqué dès 18 h. Cette méprise, peut-être voulue, allait avoir des conséquences tragiques à Lubumbashi. Dès 18 h, des Européens se trouvant sur la voie publique sont arrêtés par des soldats de l'A.N.C., embarqués dans un camion, emmenés en brousse et lâchement

L'Essor du Congo

QUOTIDIEN AFRICAIN INDÉPENDANT

490, Av. Lubumbashi —B.P. 525—Tél. 3146 — Adr. Tél. Essorial — No 1895 - 7 année Jeudi, 6 Juillet — 10 Frs. — Intérieur 12 Frs

DEPUIS HIER A L'AUBE :

Notre pays est victime d'une agression impérialiste

— Etat d'exception sur toute l'étendue de la République
— Interdiction aux étrangers de sortir du Congo
— Tous les citoyens invités à se ranger derrière l'Armée nationale

assassinés. D'autres Européens sont arrêtés, molestés et conduits au camp Massart où ils seront détenus plusieurs jours. Le plus grand mystère règne autour de ce drame dont on ignore encore aujourd'hui le nombre exact de victimes, leurs noms et ce qu'il est advenu de leurs dépouilles.

A l'époque, un document ozalid circula parmi les Européens résidant au Katanga relatant le témoignage, sans en citer l'auteur, d'un supposé rescapé du massacre de Lubumbashi. Voici une transcription intégrale de ce document, dont nous ne pouvions garantir l'authenticité à l'époque :

“Jeudi 6 courant, entre 18 heures et 18 heures 30 entre le Bon Marché et la place de la Poste, les soldats me font stopper, m'arrachant de ma voiture et me traînant vers la Place de la Poste. En face de la BBA (Banque Belge d'Afrique) on me met sur un camion ouvert avec d'autres gens. On nous fait nous coucher à plat ventre et le camion démarre.

En dehors de la ville (à ce que je suppose) on nous déshabille, on nous frappe à coups de crosse et à coups de pieds. On me casse les deux poignets. Un peu plus loin, on jette en bas du camion une femme que je suppose grecque et dont le mari se trouvait dans le camion. Cette femme ne voulant pas laisser son mari seul a été frappée.

Le camion redémarre, les coups pleuvent. Arrêt en brousse. Les soldats descendent et après quelques moments ils remontent dans le camion en disant :'cela ne va pas ici'.

Le voyage continue. A un moment nous sentons que nous traversons le rail. Un peu après on arrête.

Ils nous font descendre par groupe de 3. Deux minutes après nous entendons des hurlements des gens du premier groupe. A notre tour nous descendons à 3, sommes jetés sur l'herbe. Je voyais les autres au clair de lune se débattre avant de recevoir des coups de baïonnette.

Le soldat qui devait me tuer veut enfoncer sa baïonnette sur ma poitrine. A ce moment son attention étant attirée vers un gros homme qui se battait furieusement contre 3 soldats, il ne continua pas son mouvement. Je me roule doucement en dessous d'un arbre et grimpe sur mes genoux et coudes un peu plus loin.

La lune s'est levée. Je me suis enfoncé en brousse mètre par mètre. Je me mis à fuir, ai heurté un autre cadavre dans ma course et suis tombé dans un trou, inconscient.

Après être revenu à moi, je suis sorti du trou et j'ai vu la lumière d'un train approcher, je suis resté couché. Mes bras ne répondaient plus. Je n'en pouvais plus et j'ai attendu l'aube.

A l'aube, j'ai vu une petite baraque le long du rail, un congolais m'a réconforté et téléphoné en ville. Ma fille et deux policiers sont venus me chercher. Un détail : je ne sais sur qui ils ont tiré, mais j'ai entendu trois coups de feu”.

Par la suite, à quelques détails près, ce témoignage s'est avéré véridique. ■

A suivre

Sources :

Dossier personnel Pierre Van Bost
- déclaration d'un rescapé (1967)
- Copie de la lettre de M. Gonze, dd 7 juillet 1967
- Faire-part de la Gécomin annonçant la disparition tragique de trois de ses agents et du fils de l'un d'eux, à Lubumbashi dans la nuit du 6 au 7 juillet 1967.
- Une page du journal d'entreprise de la Gécomin "Mwana Shaba" du 15 juillet 1967, avec la photo des 4 disparus.
- Instructions du Président Mobutu pour garantir la sécurité des Européens du Katanga dd 3 août 1967
- Faire-part décès (assassinat) de M. et Mme Dewilde, dd 24 août 1967.

“L'Essor du Congo” - Quotidien de Lubumbashi – juillet 1967
Témoignage de M. Claude Bartiaux
Dossier M. Jean-Marie Bollig
Archives diplomatiques belges au sujet des troubles au Congo en 1967 : Dossiers 18.288/XVII; 18.289/VI; 18.290/VII/c; 18.291/c.
Témoignage Mme Geneviève Deloyer
“Le Soir” - Quotidien belge de langue française - juillet/août 1967
“Het Laatste Nieuws” - Quotidien belge de langue néerlandaise - juillet/août 1967
C.R.I.S.P. - Courrier hebdomadaire 1967/37
Correspondance avec Georges Antippas.

— NOUS SAVONS QUE l'ex-UMHK VEUT NOUS CHERCHER TOUTES SORTES DE DIFFICULTES, MAIS SUIVEZ-MOI MEME AU PRIX DE NOTRE SANG, NOUS LIBERERONS NOTRE ECONOMIE DU JOUG DES COLONIALISTES ETRANGERS.

AUTORITÉ

ORDRE



PAIX

Menace ou pas, j'avance pour les intérêts de mon pays

SECURITÉ

— Autorité = Respect de nos lois et décisions.
— Ordre = Contrôle de nos intérêts dans notre propre pays
— Paix = Tranquillité dans tout le pays
— Sécurité = Sauver la nation contre les intrigues étrangères c.a.d. indépendance économique totale.

PEUPLES : VOILA CE QUE LES FINANCIERS ETRANGERS ET LEURS MARIONNETTES NE VEULENT PAS !

Tract largué sur Lubumbashi à destination des agents de l'ex-UMHK

Mobutu prend de la hauteur

Le président Mobutu, en pleine gloire politique, mais sans doute plus préoccupé à construire sa renommée que le pays qu'il gouvernait d'une main de fer, rêvait pour son Zaïre de sa propre conquête de l'espace

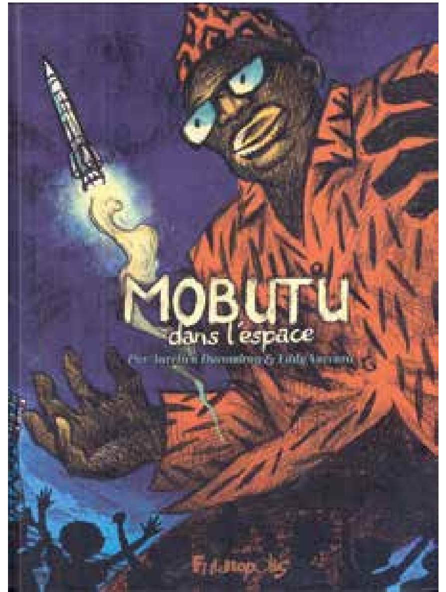
PAR FONS FEYAERTS & FERNAND HESSEL

Une opportunité lui fut offerte en 1975 par la société OTRAG (Orbital Transport und Raketen AG), basée à Stuttgart en Allemagne et dirigée par Lutz Kaiser. Cet étudiant, passionné par l'espace, rêvant de devenir astronaute ou ingénieur spatial, n'avait pas hésité à solliciter l'avis de Werner von Braun en personne sur son choix de carrière. Ce dernier lui conseilla l'ingénierie spatiale. Le diplôme d'ingénieur en poche, Lutz se mit à la recherche d'une base de lancement expérimentale pour les premières fusées en construction en Allemagne. L'entrepreneur belge Weymar, qui fit la connaissance de Mobutu dans le cadre du match de boxe Ali-Foreman, eut l'idée de mettre en contact l'ingénieur et le président. Le Zaïre aussitôt proposa un haut-plateau, surplombant la rivière Luvua, affluent du Congo dans le Nord du Katanga (alors appelé Shaba), de 100.000 km2, culminant à 1300 m d'altitude, au nord de Manono. Le contrat fut signé le 26 mars 1976. Sans tarder, le plateau vit naître une piste destinée à accueillir les avions (2 Argosie et un Boeing 707), un pont, un village résidentiel pour les ingénieurs, un pas de tir. Le projet était d'envergure, mais tout devait être importé d'Allemagne où les fusées étaient conçues et réalisées en pièces détachées.



Mobutu et Lutz s'y impliquèrent à fond, l'un rêvant de fortune pour son entreprise et l'autre de gloire pour son pays. Lutz n'hésita pas à parler de Cap Canaveral africain et estima sa future part de marché à hauteur de 30 % de la production mondiale des fusées à faible coût. Mobutu était d'autant plus intéressé que Lutz lui avait promis une fusée en cadeau, apte à contrôler de haut et en toute discrétion toutes les frontières du Zaïre, particulièrement celle qu'il partageait avec l'Angola où se jouait une partie serrée entre les deux blocs en lesquels était alors partagé le monde. Lutz ne promit pas que le satellite zaïrois serait capable de détecter une souris, mais pour le moins un vélo qui tenterait de franchir la frontière.





L'aventure hélas se termina en moins de temps qu'il n'en fallut pour ériger la base de lancement.

Au premier lancement (17 mai 77) la fusée grimpa à 20 km d'altitude, au second (20 mai 78) à 30 km. Mobutu assiste alors en personne au troisième lancement expérimental (5 juin 78), entouré de la presse internationale. Mais ce fut l'échec et la honte. La fusée fit un petit tour dans le ciel et s'abattit aussitôt dans la vallée. Un terrible drame marqua en outre l'équipe des ingénieurs dont plusieurs périrent mystérieusement lors d'une escapade sur la Luvua et qui ne manqua pas d'inquiéter l'opinion publique.

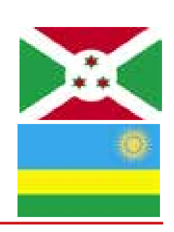
En 1979, le gouvernement zaïrois fut amené à mettre fin à l'aventure de l'OTRAG au Shaba, pas uniquement pour raisons de fiabilité des fusées, mais surtout sous la pression de l'URSS, craignant un usage militaire contre l'Angola.

Lutz déménagea son pas de tir dans le désert de Libye où en 1981 sa fusée culmina à 600 km d'altitude, mécontentant cette fois les USA .L'OTRAG fut ainsi amené à mettre fin à ses activités en 1987, après un ultime lancement à Kiruna en Suède. ■

Une amusante BD est consacrée à cet exploit sous le titre de Mobutu dans l'espace par A. Ducoudray & E. Vaccaro, Futuropolis, 2015



Vie des associations



Calendrier des manifestations de 2017

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 20 25 70 ou écrire à fernandhessel@skynet.be

2017	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) : 00 243904177421 - afalitombo@yahoo.fr												
AFRIKAGETUIGENISSEN : g.bosteels@skynet.be											10 A	
AKIMA (Amicale des anciens du Kivu, du Maniema et d'Albertville) : 02 375 12.42 - akima @outlook.be												
AMI-FP-VRIEND Limburg – Hasselt									16 E	6 A		
AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen : 059 800 681 ou 0497 726 088	4 G	5 AF	1 F	5 F	3 F	7 F	5 V 21 E	6 P	16 E	4 B	8 F 11-15 E	8T
APKDL (Amicale des Pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) : 04 253 06 47			4 AC			3 BW			9 J			
ARAAOM (Assoc. royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) : 04 867 41 94	29 F	16 M	26 AB	23 L				8 Q		8 L 29 E	3 M	17 D
ASAOM (Amicale Spadoise des Anciens d'Outre-Mer de Spa) : 0477 75 61 49	22 B			30 L		1 L 25 E			12 M	8 L		
BOMATRACIENS (Les Bomatraciens et les amis du Bas-Fleuve) 02 772 02 11 - mukanda@skynet.be										1 B		
COMPAGNONS DE L'OMMEGANG												
CONGORUDI (Association royaledes anciens du Congo belge et du Ruanda-Urundi) : 02 511 27 50			23 G			10 AW	5 G	2 G	6 G 21 G			
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) : 080 21 40 86		8 M	18 AW		10 M	18 E				17 M		9 D
CRAOCA - KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) : 0494 60 25 65				27 A					21 E			27 Y
CRAOM – KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer) fondé en 1889 - www.craom.be	11 G 24 C	14 B	6 A 28 C	18 KB	23 C	26 P		28 L 29 P	17 C			4 C 12 C
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) : 061 260 069				22 AB					5 K			
CCTM (Cercle de la Coopération technique militaire)												
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - Belgïe-Congo Verbroerderd) m.faeles@live.fr		21 AMG										
KKVL (Koninkelijke koloniale vereniging van Limburg) : 011 22 16 09	21 D		11 B		8E	17 E				7 B		
LA MAISON AFRICAINE : 02 649 50 15 - jmassaut@gmail.com												
MAN (Musée africain de Namur) 081 23 13 83 - info@museeafricain.be		18 A										
MANONO Jean Thiriar 02 653 20 15												
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) : 02 649 98 48	13 O 27 O	10 O 24 O 14 K	10 O 24 O 14 K	7 O 21 O 18 K	5 O 19 O 9 K	2 O 16 O 30 O 13 K		26 V	1 O 15 O 29 O	10 J 13 O 27 O 24 M	10 O 24 O 14 K	8 O 22 O 12 K
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) 059 26 61 67 - bobliv@skynet.be				8 C		30 N				16 B		18 D
NIAMBO : 02 375 27 31 niambo@googlegroups.com - https://sites.googles.com/site/niambogroupe/	21 AB	26 P	18 P	15 Q	21 PQ	17 PQ		20 JV		15 P	19 P	
N'DUKUS na Congo : 02 346 03 31 - 02 251 18 47 - 02 652 58 33			23 G		21 P 30 P		1 P					
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO E O SEU GRANDE RIO ZAIRE (Retrouvailles luso-congolaises) Fernão Ferro – Seixal, Portugal						10 J						
REÜNIE CONGO-ZAÏREVRIENDEN : 09 220 69 93							27 J					AGL
RCLAGL (Royal cercle luxembourgeois de l'Afrique des grands lacs)						24 A						
SIMBA (Société d'initiatives montoises des Belges d'Afrique : 0475 42 25 29)			29 AW			8 M						2 B
URCB (Union Royale des Congolais de Belgique)	15 U								3 U 16 E 21 E	11 U 15 E	3 T	
URFRACOL (Union Royale des Fraternelles Coloniales)				27 A					21 E			
UROME (Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer) : www.urome.be						14 A						
VÎS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) 02 354 83 31			22 AW							21 JW		

CODES : **A** = assemblée générale. **B** = moambe. **C** = déjeuner-conférence. **D** = bonana. **E** = journée du souvenir/de l'amitié, hommage. **F** = gastronomie. **G** = cocktail /apéro. **H** = fête de la rentrée. **I** = invitation. **J** = rencontre annuelle. **K** = projections. **L** = déjeuner de saison (printemps/automne). **M** = Conseil d'administration. **N** = fête anniversaire. **O** = forum. **P** = activité culturelle/historique. **Q** = excursion ludique. **R** = Office religieux. **S** = activité sportive. **T** = fête des enfants. **U** = réception. **V** = barbecue. **W** = banquet/ déjeuner/lunch. **X** = conférence-expo. **Y** = jubilé. **Z** = biennale.

URFRACOL

La rédaction poursuit numéro après numéro la revue des associations qui figurent au tableau, en page 31. En cette longue période de commémorations liées à la Grande Guerre, il lui a semblé tout naturel de se concentrer sur les associations d'obédience militaire. Le président de l'Union Royale des Fraternelles Coloniales ou URFRACOL a accepté de présenter en personne son association. La rédaction lui en est on ne peut plus reconnaissante.

PAR PHILIPPE JACQUIJ

L'histoire de l'URFRACOL est indissociable de celle des campagnes de la Force publique du Congo belge en 1940-1945. La première unité des troupes coloniales à être engagée dans la seconde guerre mondiale est l'Hôpital belge de Campagne en décembre 1940. Cette unité sera engagée au Kenya, en Somalie, en Abyssinie, à Madagascar et en Birmanie. La deuxième campagne est celle d'Abyssinie contre les Italiens en 1941 avec les victoires d'Asosa , de Gambela et de Saïo. En 1942, un Corps expéditionnaire fort de 12.000 hommes est envoyé en Nigérie britannique face à l'Afrique Occidentale française sous le contrôle du gouvernement de Vichy. Finalement aucun combat n'eut lieu, l'AOF s'étant rangée du côté du général De Gaulle.
L'envoi d'un Corps expéditionnaire au Moyen-Orient est décidé ensuite. Le transport du charroi de Nigérie en Egypte à travers le désert est un véritable exploit. En Egypte, nos troupes équipées et entrainées à l'anglaise sont affectées à la garde de camps de prisonniers et de dépôts et participent à la mise au pas d'un bataillon grec mutiné. La déception est grande quand les alliés et le gouvernement belge décident de ne pas envoyer nos troupes coloniales sur un théâtre d'opération européen.



Premier insigne de l'URFRACOL — Blason de l'URFRACOL

A cela s'ajoutent nos aviateurs coloniaux formés en Afrique du Sud, dont certains servirent à la SAAF et d'autres à la RAF, les centaines de militaires restés à l'intérieur de la Colonie pour la défense des frontières et le maintien de l'ordre et les 300 congolais servant à bord de bateaux belges dont certains furent coulés. Plus de 20.000 hommes sont engagés par la Colonie pendant cette période. 31 Belges et 799 Congolais y perdent la vie.

La création de Fraternelles

Dès 1944, une vingtaine de vétérans belges d'Abyssinie créent à Watsa la Fraternelle des Anciens de la Campagne d'Abyssinie (FACA). En septembre 1945, elle compte une centaine de membres. D'autres fraternelles d'anciens de Corps expéditionnaires, se constituent à la même époque à Elisabethville, Léopoldville et Costermanville, et une fédération est rapidement envisagée.

C'est ainsi que nait en 1945 l'Union des Fraternelles des Corps expéditionnaires du Congo belge, comprenant trois sections au Congo et qui ensuite fixera son siège à Bruxelles. Ces Fraternelles ne comprennent à l'époque que des membres européens, les anciens combattants congolais, épaulés par plusieurs de leurs anciens chefs, constituant des associations séparées. Cette situation évoluera après l'indépendance. Au cours des années



Anciens combattants de l'URFRACOL, décorés en 2006


©Delplanque

Le Roi Albert II décore J. Sindano, ancien combattant congolais, le 21.07.05

1970, l'UFRACOL comptera plus de 700 membres effectifs dont plusieurs anciens combattants congolais. En 1958, la FACA est absorbée par ce qui est devenu la Fraternelle coloniale 40-45. En 1981, celle-ci prend le nom d'Union des Fraternelles Coloniales ou UFRACOL. Enfin depuis 1997, l'Union est autorisée à porter le titre de Royal devenant ainsi l'URFRACOL. Au cours des années 80, l'URFRACOL reprend également les traditions de la Fraternelle des Troupes coloniales 14-18.

Les présidents

Le Colonel Van der Mersch est le premier président de l'Union, il cède sa place à Albert Goffin, à qui l'on doit le Mémorial de Schaerbeek, il est remplacé de 1970 à 1983 par le général-major Van Cools, puis de 1983 à 1993 par le Lieutenant-colonel Edmond Peffer suivi du lieutenant-colonel aviateur Daniel Colin et en 1994 par le Lieutenant honoraire René Pétré. Philippe Jacquij en est actuellement le septième président.



Un bulletin trimestriel

En septembre 1963 sort le premier numéro du bulletin intitulé « La Fraternelle – Makambo ya Bisu » , il remplace la circulaire administrative qui existait jusqu'alors. Le bulletin tr imestriel a tenu bon depuis contre vents et marées et continue à paraître en duo avec celui du CRAOCA.



L'URFRACOL à Schaerbeek, 01/11/2015



Escorte de l'Ecole Royale Militaire du drapeau du 1er Rég. d'infanterie de la Force publique



Vice-président de l'URFRACOL, Pedro Michel, décoré à Kinshasa en 2005



Réception de Mme Yvonne Yamulenge, Vice-Ministre de la Défense de la RDC

Un monument à Schaerbeek

Dès le n° 2 du bulletin, nous apprenons que le Président Goffin, à l'occasion d'un banquet auquel est invité le bourgmestre de Schaerbeek, Gaston Williot émet le vœu d'ériger sur le territoire de la commune de Schaerbeek un monument dédié à nos morts. Déjà l'idée de commémorer à la fois les campagnes antiesclavagistes de l'EIC , les campagnes 14-18 et les campagnes 40-45 est à l'ordre du jour. En 1965, le choix se porte sur un modèle proposé par le sculpteur M. Kreits. Le monument sera érigé au square Riga à Schaerbeek. Le financement de ce beau projet ne se fera pas sans mal. Des « pierres » symboliques du monument sont vendues à 100 frs pièce. Les pierres se vendent bien et des dons arrivent de sociétés faisant partie de la fédération des entreprises du Congo et des Cercles d'anciens, mais la somme rassemblée fin 1966, 305.000 frs, est loin d'être suffisante. Le patronage de SM le Roi Baudouin permet de relancer la recherche de fonds et le ministre des PTT accepte d'émettre en 1967 un timbre avec surcharge (10 frs + 5 frs) en faveur de la

Brève histoire des cercles d'anciens d'outre-mer

Fraternelle. Le timbre rapportera à lui seul 385.000 frs ce qui permet de boucler le budget. L'inauguration a lieu le 7 mars 1970, en présence du Ministre Scheyven, de l'ambassadeur du Congo, de deux généraux congolais et bien sûr de très nombreux anciens. C'est le Prince Albert qui dépose la couronne du Palais, le Roi Baudouin étant empêché. Ce monument est le seul à être consacré à tous les morts des troupes coloniales, toutes époques et origines confondues et à évoquer par le symbole des deux mains unies, la fraternité des champs de bataille existant entre Européens et Congolais. Depuis 1970 le monument est toujours fleuri par l'URFRACOL et depuis 1995 en présence des autorités communales. Une cérémonie en 2000 rassemblera plus de 300 anciens pour les trente ans du monument. Ce sera l'occasion pour l'Union d'organiser une exposition sur le passé colonial belge à la maison communale de Schaerbeek. Le CRAOCA et l'URFRACOL reprennent à partir de 2008 les traditions de la journée dite de Tabora et organisent chaque mois de septembre une cérémonie à laquelle participe le drapeau du 1er régiment d'infanterie de la Force publique, sorti des vitrines du Musée de l'armée et escorté par des élèves officiers de l'ERM. De plus, chaque 1er novembre, les autorités de Schaerbeek et l'URFRACOL fleurissent de concert le monument toujours très bien entretenu par la Commune.

Une œuvre immense

Il faut également souligner l'énorme travail effectué par le Président Pétré qui pendant des mois et des mois recensera aux archives africaines tous les membres européens de la Force publique présents en Afrique pendant la guerre 40-45. Ce fichier précieux permet encore de nos jours de renseigner historiens et descendants. Une copie de ce travail a été fournie à la Défense.



Monument de Kinshasa

Le temps de la mémoire et des hommages

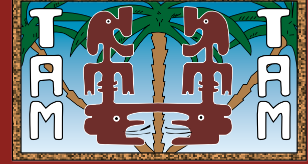
En 2004, germe, au sein de l'URFRACOL, l'idée de faire décorer par la Belgique des anciens combattants congolais de la Force publique. Il est vrai que les contacts restent nombreux entre l'URFRACOL et les anciens combattants congolais. Cette idée est bien accueillie en haut lieu et particulièrement auprès du Ministre de la Défense nationale. Le 21 juillet 2005, deux Congolais, anciens de la Force publique, sont décorés place des Palais par SM le Roi Albert II. L'URFRACOL est chargé d'accompagner les anciens pendant leur périple en Belgique et ce sera l'occasion de belles retrouvailles. Ce sera aussi l'opportunité de glisser à l'oreille du Ministre congolais de la Défense Adolphe Onusumba que le Congo pourrait rendre la pareille aux anciens combattants belges. Ce sera chose faite en décembre 2005. Cinq membres de l'URFRACOL, anciens des Corps expéditionnaires se voient attribuer la croix de chevalier du nouvel ordre congolais, « Héros nationaux Kabila-Lumumba » et ce, selon le ministre Onusumba, pour « remercier les anciens officiers et sous-officiers belges qui ont longtemps évolué au Congo et sont demeurés engagés dans la défense de leurs camarades congolais auprès des autorités belges ». Une première cérémonie a lieu à Kinshasa le 1er décembre 2005 devant le monument érigé à Kinshasa la même année directement inspiré du monument du square Riga. Seul un des cinq décorés pourra faire le voyage. Les quatre autres recevront leur distinction à Schaerbeek des mains du ministre Congolais le 16 juin 2006. La collaboration entre l'URFRACOL et le Congo se poursuivra ensuite sans relâche et sera ponctuée de plusieurs visites de part et d'autres. Un projet de mémorial dédié à la Force publique lancé en 2006 deviendra un projet approuvé par le président Kabila en 2007 et aboutira en 2017 à l'inauguration d'un monument au soldat congolais à Kinshasa à laquelle l'URFRACOL sera conviée. L'URFRACOL sera également partie prenante dans l'exposition « Lisolo na Bisu, le soldat congolais 1885-1960 » organisée au Musée de l'Armée en 2010 et participera au transfert et à la présentation de l'exposition sous forme de panneau à Kinshasa à l'occasion du voyage royal pour les cinquante ans de l'indépendance du Congo.

Et maintenant ?

Nos anciens ont presque tous disparu, les membres de notre Union, veuves, descendants, passionnés d'histoire, perpétuent, en pleine indépendance, la mission de nos prédécesseurs : garder vivace la mémoire de la Force publique. Malgré le nombre de nos membres qui s'amenuise d'année en année, nous espérons pouvoir encore continuer cette mission le plus longtemps possible. ■

Tableau des cercles déjà traités

1	CRAOM (MDC 31)
2	UROME (MDC 32)
3	ABC (MDC 33)
4	CONGORUDI (MDC 34)
5	OS AMIGOS (MDC 35)
6	AFAC (MDC 37)
7	CRNAA (MDC 38)
8	RCAGOM (MDC 40)
9	CRAOCA (MDC 41)
10	OMMEGANG (42)
11	SOUS LES PALMES (43)
12	URFRACOL (44)

Association Royale des Anciens d'Afrique et d'Outre-Mer de Liège






N° 144

Noces de palissandre

Ce n'est pas tous les jours qu'une association peut s'enorgueillir de fêter des noces de palissandre. Cette chance exceptionnelle échoit cette année à l'ARAAOM, grâce à un de ses couples les plus sympathiques, formé d'Andrée Delcommène et d'Albert Demoulin, entrés en mariage en 1952 et, 65 ans plus tard, toujours unis pour le meilleur et pour le pire.

Appartenant tous deux au monde de l'aviation, ils ont visiblement toujours privilégié le meilleur. Grand patriote, Albert a accepté d'être notre porte-drapeau, charge qu'il considère comme un honneur ; et il ne se passe pas de cérémonie de mémoire, à Liège comme à Blankenberge et Bruxelles, ni d'enterrement d'un membre, ni d'une rencontre interne, sans que notre porte-drapeau ne réponde présent, uniforme toujours tiré à quatre épingles.


Andrée et Albert, 1952

Et Andrée n'est jamais loin, prêtant main forte à son mari, et ne refusant pas à l'occasion d'arborer le drapeau d'une association-sœur. Magnifique exemple de fraternité au sein de la famille des anciens d'Afrique de Liège, et de dévouement à la cause qui est la nôtre. L'ARAAOM au grand complet s'unit pour congratuler le couple. ■

© Archives familiales


© Commune de Chaudfontaine

2017, remise d'une médaille militaire à notre porte-drapeau Albert Demoulin, avec toute sa famille, en présence du Ministre Bacquelaine, Bourgmestre de Chaudfontaine.

PROGRAMME SEMESTRIEL de l'ARAAOM 2018

17.12.17 : Banquet de Bonana aux Waides (pour mémoire)
13.01.18 : Expo Europalia Indonésie (9€ / senior), suivie de la choucroute de Nouvel An aux Waides (35€)
25.02.18 : Théâtre : Oulala Lola, à la Comédie centrale à Liège (21€) – Date butoir Réservation : 15.12.17
25.03.18 : Assemblée générale, suivie d'une Moambe, aux Waides à Cointe (35 €)
21.04.18 : Expo J'aurai 20 ans en 2030 (12€ / senior), à la gare des Guillemins, 14 heures
29.04.18 : Déjeuner de printemps, en jumelage avec l'ASAOM, à la Pitchounette à Tiège (35€)
09.06.18 : Banquet de retrouvailles luso-belgo-portugaises, à Carvoeiro, en Algarve, au Portugal

Invitation cordiale également aux activités de l'AP/KDL, de NIAMBO et du RCLAGL

Modalités de réservation et de payement
Auprès du secrétaire : louis.despas@skynet.be - tél : 04 223 10 16
Auprès de la trésorière : odette.vieilvoye@skynet.be - tél : 04 227 74 74
Autres correspondants : voir ARAAOM page 46
Compte de l'ARAAOM : BE69 000 8325 3278, au moins six jours ouvrables avant la date de l'activité. Seul le payement fait office de réservation ferme. Le remboursement n'est plus possible à moins de trois jours ouvrables avant la date de l'activité.
Attention ! Toujours préciser vos choix de menu, de table...

Escapades d'été

L'ARAAOM a coutume d'organiser une rencontre pendant les vacances. C'est ainsi qu'elle programma une sortie du côté de Sart-lez-Spa pour y casser la croûte, après avoir rendu visite à un de ses membres. Comme en outre elle a l'amitié généreuse, elle ne pouvait manquer d'honorer la fête organisée par sa partenaire privilégiée, l'APKDL à Raversijde.

PAR LOUIS DESPAS

Moulinsart-lez-Spa

Si le château de Moulinsart imaginé par Hergé recelait le trésor de Rackam le Rouge, le Vieux château de Sart-lez-Spa, quant à lui, foisonne de merveilles récoltées par Fernand Hessel au cours de cinquante ans d'itinérance en Afrique. L'ARAAOM en fit, lors de son escapade à Sart-lez-Spa, une joyeuse expérience, le mardi 8 août 2017. Seize fidèles de l'ARAAOM auxquels s'est joint Roland Kirsch, président du RCLAGL, eurent tout loisir de visiter ce qu'il faut bien appeler un musée de souvenirs, dédié à l'artisanat d'art africain. Partout où vous portez le regard, l'Afrique se révèle : bibliothèque avec un département spécial Congo, mobilier en bois tropical, statues en bronze et en bois, masques, minéraux, coquillages et autres bibelots, chaque pièce témoignant de la passion de l'hôte pour le continent où il passa toute sa vie professionnelle. Quantité de souvenirs à vous donner le vertige et à vous faire rêver ! Leur grande soif de culture à peine étanchée, les visiteurs quittèrent sous une pluie fine le magnifique musée pour mettre le cap sur Le Jardin des Elfes, charmant et accueillant restaurant sis sur les rives du lac de Warfaaz où, à défaut de pouvoir satisfaire ses rêves d'Afrique, chacun eut le loisir de satisfaire ses papilles en dégustant le plat ardennais de son choix. ■



Le clan des Ostendais

L'escapade à la Mer du Nord le 9 septembre 2017 fut une réussite totale au niveau météorologique comme au niveau festif. Cordialement invités au Clan des Ostendais par l'AP-KDL et son président Luc Dens, 11 membres de l'ARAAOM se retrouvèrent pour la seconde fois dans l'ancien domaine de Léopold II à Raversyde où ils furent reçus à la Taverne Walrave avec toute la chaleur et la convivialité propres aux anciens d'Afrique. Le président de l'AP-KDL souhaita la bienvenue à tous ses hôtes en les remerciant d'avoir répondu nombreux à l'invitation. Signe de vitalité du mouvement, pas moins de cinq présidents d'association étaient venus renforcer l'assemblée, forte de 49 convives présents : Renier Nijskens de l'UROME, Odette François-Evrard de l'ARAAOM, An Haeck de l'AMI-FP-VRIEND section Flandre occidentale, Fernand Hessel de l'ASAOM, Luc Dens de l'AP-KDL, expression évidente d'une volonté commune de resserrer les liens fraternels entre les différentes associations, en application de notre devise nationale. Au cours de l'excellent repas, une gerbe de fleurs fut remise sous les applaudissements au couple André Fasset qui fêtait ses 65 ans de mariage. Félicitations aux heureux jubilaires ! ■



Liège honore ses pionniers

En rendant hommage chaque année aux pionniers partis de Liège pour l'Afrique centrale, la ville et le cercle posent un acte de reconnaissance qui leur fait également honneur. Liège salue le sacrifice de quelques-uns des siens et le cercle prouve qu'il est aussi un cercle de mémoire.

PAR LOUIS DESPAS

C'est ainsi que fidèle à la tradition de pérenniser la mémoire des glorieux prédécesseurs qui se sont illustrés en contribuant à l'essor de l'immense territoire légué par Léopold II au cœur du continent africain, l'ARAAOM s'est recueillie ce dimanche 29 octobre 2017 autour de la stèle de ses pionniers, érigée à proximité de la basilique de Cointe. Tandis qu'Albert Demoulin, notre infatigable porte-drapeau que l'on voit sur tous les fronts patriotiques, inclinait respectueusement le drapeau de l'association, une couronne de fleurs fut déposée au pied du monument par la présidente Odette François-Evrard, entourée d'une haie d'honneur faite de ses irréductibles fidèles et de tous les membres du conseil d'administration. Pour la préserver de tout vandalisme, dans ce coin un peu perdu de Liège, cette couronne sera, comme à l'accoutumée, déposée ultérieurement au cimetière de Robermont, sur la tombe du colonel Haneuse, fondateur de notre association en 1928. La présidente mit l'occasion à profit pour rendre un vibrant hommage aux héros disparus, afin qu'ils continuent à nous inspirer, et demanda une minute de silence.

Au terme de la cérémonie, le petit groupe retrouva d'autres membres de l'association au restaurant des Waides, lieu de rendez-vous privilégié de l'ARAAOM, réputé pour son accueil chaleureux et sa fine cuisine. Les retrouvailles entre membres, toujours les mêmes et malheureusement trop peu nombreux, se déroulèrent dans une atmosphère fort amicale. Au cours du repas, la présidente remercia l'assemblée. Jempy, boute-en-train au meilleur de sa forme, égaya toute la tablée de ses blagues truculentes. La commission des fêtes en profita pour sonder les convives sur le programme qu'elle concocte pour 2018, qu'elle ne manquera pas de transmettre à tous les membres dès son approbation par le CA, dont la prochaine réunion est fixée au 3 novembre 2017. Une journée au demeurant fort constructive, agrémentée in fine par un pousse-café aimablement offert par le président de l'AP/KDL, Luc Dens, empêché mais dignement représenté par le président honoraire, Claude Bartiaux. Que l'un et l'autre reçoivent ici nos remerciements. ■









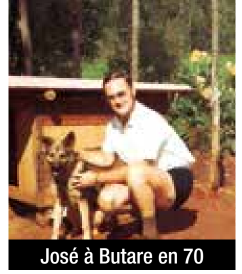
© Photos Fernand Hessel

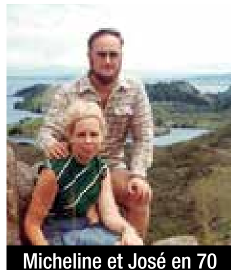
José Jacob à l'honneur



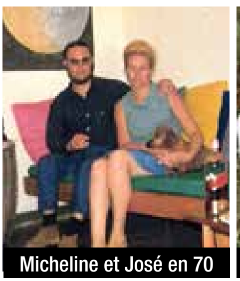
La rédaction rouvre avec plaisir sa rubrique consacrée aux membres de l'association. Son souhait est de mettre à terme chaque membre à l'honneur. Les candidats hélas ne sont pas légion.

PAR FERNAND HESSEL

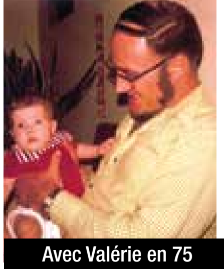

José à Butare en 70


Micheline et José en 70


Micheline à Kibuye en 70


Micheline et José en 70


Entre amis à Mayaga en 70


Avec Valérie en 75

Notre sympathique membre a vu le jour à Verviers le 24 avril 1939. Il a poussé les études jusqu'à la licence en sciences zoologiques à l'ULg en 1960. Fort de son agrégation en EMDS, il entame une carrière d'enseignant à l'Athénée royal (AR) de Verviers, en biologie, physique et chimie qu'il poursuit jusqu'en 1969, pour prendre en plus le cours de biologie-chimie à l'Ecole d'infirmières A. Weber dans la même ville, de 67 à 69. Puis par logique intellectuelle mais peut-être aussi un peu par appel de l'aventure tropicale, il part au Rwanda pour, selon son propre aveu, voir les animaux et les plantes dont il parlé. Il ajoute également qu'il tient à mettre son expérience au service d'un pays en développement. Engagement qui lui fait honneur, pour lequel les Rwandais n'ont sans doute pas manqué de témoigner leur reconnaissance. Quant à la nature rwandaise elle n'a sans doute pas manqué pour concrétiser le rêve pédagogique du professeur. C'est ainsi que José enseigne au Rwanda de 69 à 76 ; à Butare d'abord où, de 69 à 70, il enseigne la biologie à l'Institut Pédagogique National, à Kigali ensuite où, de 72 à 76 il assume la charge de chef de la section Sciences au Bureau Pédagogique, au titre d'inspecteur principal de sciences (biologie, physique, chimie). La fonction du Bureau pédagogique est de rédiger des cours pour les écoles, lesquels sont testés préalablement dans une école de Kigali.

La coopération devenant de plus en plus problématique, le couple décide de rentrer au pays en 76. José reprend le chemin de l'AR de Verviers et la classe de biologie, quittée en 1969, puis celui de l'AR de Jambes, pour revenir ensuite à l'AR de Verviers, de 76 à 77. En 77 il est nommé maître-assistant en biologie et professeur de méthodologie spéciale à la haute école Charlemagne à Liège, où il mettra un terme à sa carrière en 2001. On peut dire sans risque d'erreur que José a été sa vie durant un serviteur des sciences, particulièrement de la biologie, dont il fut d'ailleurs, au vu de ses nombreuses promotions, un brillant promoteur.

Cette succession de charges n'a pas empêché José d'épouser en 63 l'élue de son cœur, Micheline Pléers, également licenciée en sciences chimiques. En 74 le couple est gratifié d'une fille, Valérie, laquelle fondera à son tour une famille avec Huan Zhan, chimiste lui aussi, riche déjà de deux petits-enfants : Mattéo (2008) et Victoria (2010). José perdra malheureusement sa femme en 2011.

La science ne l'a pas abandonné à la porte de la retraite. Ses centres d'intérêt restent nombreux : biologie, histoire, origine de la terre, du système solaire et de l'univers. Sans oublier la culture (esperanto), le sport (natation), le divertissement (cartes), et surtout ses multiples engagements dans la vie citoyenne de sa commune : trésorier à la section locale Ecolo de Theux, président du groupe espérantiste de Verviers, administrateur au Congrès de Polleur, membre d'Eneo. Si on y ajoute encore ses voyages, on imagine facilement qu'il est difficile de le trouver à la maison, sur les hauteurs de Polleur où il a élu domicile. ■

© Photos tirées de l'album familial

Heur et malheur du cercle

Les jours se suivent sans se ressembler, chacun portant sa marque du destin.

Hommage posthume à René Nys

Il pleuvait sur Spa ce samedi 30 septembre 2017, comme si la pluie voulait ajouter à la tristesse du jour. L'ASAOM, drapeau en tête, conduisait à sa dernière demeure celui qui pendant quelques années avait présidé à ses destinées, et qui à regret dut renoncer à participer aux activités pour cause de faiblesse de la vue. Le cercle spadois avait à cœur d'accompagner l'épouse, Paulette Ruwet, et la famille, dans le deuil qui les frappait, afin de les assurer de sa profonde sympathie et de témoigner sa reconnaissance pour tous les services que le défunt a rendus à la cause africaine. René avait commencé sa carrière militaire au Congo belge, pour la poursuivre après 1960 à Spa et la finir à Liège, avec le grade de commandant.
Il était un homme aimé de sa famille, de ses amis, mais aussi de sa ville, à en juger au nombre de gerbes qui recouvraient le cercueil. Si René achève ce jour son parcours sur les hauteurs de Spa, plus tôt qu'espéré, notre consolation tient dans la conviction qu'il fut beau et exemplaire. Il réussit à allier sa vie durant le sens du service, l'amour des siens et l'attention aux autres. L'ASAOM perd avec René Nys une de ses figures les plus emblématiques.


Funérarium de Vilvorder de Spa


Eglise paroissiale de Spa

De l'or pour le couple Heins-Dohogne

Dans nos cercles vieillissants, peuplés majoritairement de membres qui ont commencé leur carrière au Congo belge, il est aussi des moments heureux. Les noces d'or du couple Heins-Dohogne sont de ceux-là, car nombreux sont les membres qui mènent une vie solitaire depuis la perte du conjoint. Josette et Joseph se sont dit oui dans la cathédrale de Léopoldville en 1957.
Quatre enfants sont nés de leur union, tous bien engagés dans la vie active, d'où naîtront à leur tour neuf petits-enfants, pour le plus grand bonheur de la famille. Joseph, plein de fierté pour les chantiers auxquels il a apporté sa contribution, au Congo comme en Belgique, et Josette, fière d'avoir pris le temps de s'investir dans l'éducation des tout-petits, en sus de celle qu'elle a assurée pour ses propres enfants, coulent des jours heureux sur les hauteurs de Polleur.
Tous deux membres actifs de l'ASAOM, Joseph a accepté tout récemment d'assumer sa part de responsabilité dans le conseil d'administration de l'association. Louable fidélité dans le mariage, belle disponibilité à se mettre au service des autres, double raison pour adresser au couple nos vives félicitations. Le journal L'Avenir ouvrit ses pages à l'événement theutois et permit d'insérer la photo collective des jubilaires.


Mariage religieux à la Cathédrale Ste-Anne à Léopoldville, en 1957

Photo du journal L'Avenir mettant à l'honneur l'ensemble des jubilaires theutois. © EdA Romain Rixhon

Un artiste d'ici qui s'inspire de là-bas

Les voies de l'inspiration artistique sont impénétrables. Et c'est sans doute une chance pour l'art qui garde ainsi tous les mystères de sa genèse. Un bel exemple nous vient de la vallée de l'Ourthe.

PAR FERNAND HESSEL

Patrick Hensenne, membre de l'ASAOM, est né le 7 mars 1954 à Stanleyville et a vécu son adolescence studieuse sur les bancs du collège Albert à Léopoldville, partageant le banc avec de petits Africains, ce qui dans sa mémoire reste une expérience entachée d'incompréhension. Il interrogeait ses parents sur le pourquoi de la séparation des chemins des Blancs et des Noirs, une fois l'école terminée. Peut-être y a-t-il là une explication sur la fascination qu'aura sur lui l'art africain.
Interrogé sur son parcours, l'artiste n'hésite pas à reconnaître qu'à l'origine de son œuvre il y a les matières, les techniques et les formes, propres à l'art premier, congolais et africain d'abord, puis étendu au reste du monde, au gré de ses voyages.

De prime abord, la parenté entre les arts premiers et la vision du monde qu'il exprime dans ses œuvres, selon une technique qui lui est propre, ne saute pas aux yeux. Mais à force de regarder celles-ci et de les analyser la parenté se précise, et l'art se révèle.
Patrick Hensenne n'a fréquenté aucune académie. Ses études de droit et sa profession d'huissier de justice ne l'ont en rien préparé à la peinture. Son art est donc libre de toute entrave, en dehors de la technique assez complexe à laquelle il recourt. Il avoue cependant que quelques membres de sa famille bénéficient d'un don artistique, ce qui permet d'imaginer que quelque part un gène est actif.
Sa production est déjà impressionnante. Tout récemment une exposition à la galerie Prince de Condé à Spa permit au public d'en admirer une sélection pleine d'une étrange beauté.
A travers les motifs ethniques, avec ses pigments et ses ocres, c'est sa propre

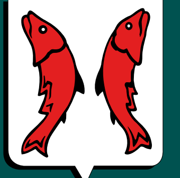

Patrick Hensenne

conception de vie qu'il affine, par un éternel recommencement, d'un tableau à l'autre. Et ici aussi les sociétés premières lui ont donné une leçon dont il a fait son credo : ce qui importe dans la vie de chacun, ce n'est pas d'accumuler des biens matériels, mais d'enrichir sans discontinuer sa connaissance. La spécificité de l'homme, c'est l'esprit et non la matière, que la plupart des humains tentent pourtant d'accumuler. C'est pour cela que le monde a besoin d'art tout autant que de pain.

Loin des bruits et des fureurs du monde, Patrick Hensenne, poursuit sa quête de beauté et de la connaissance sur les flancs de l'Ourthe à Hony où il a fixé son atelier, plein de pigments et de pinceaux, de reliques africaines et de souvenirs de voyage, et de tableaux auxquels il a confié sa vision du monde. ■


Point de convergence, un tableau choisi au hasard parmi ceux encore dans l'atelier.


L'artiste au travail sur le tableau encore sur le chevalet (11.11.17).







La preuve du contraire

Une nouvelle flambée d'opposition aux vestiges coloniaux est active en Belgique ces temps-ci. C'est un peu comme le monstre du Loch-Ness, qui refait surface par épisodes.

PAR FERNAND HESSEL

La contestation de l'œuvre coloniale belge est née alors que les premiers pionniers avaient tout juste fini d'essuyer la terre rouge restée collée à leurs bottines. Léopold II en fut la cible privilégiée, ne démentant pas l'adage selon lequel ce sont les arbres les plus hauts qui prennent le plus de vent. Et pas seulement à l'instigation des Morel, Casement et autres jaloux. Mais parce que le politiquement correct pointait déjà le bout de son nez.

Mais le moins que l'on puisse dire, c'est que la majorité des Belges ne se laissa pas démonter. Les statues, les noms de rues, les enseignes de bâtiments, se multiplièrent à travers le pays pour glorifier l'œuvre belge en Afrique centrale, cette œuvre que l'on reconnaît aujourd'hui comme une solide contribution à l'insertion des pays en voie de développement dans le concert international.

Et il est fort à parier qu'à mesure que l'Histoire trouvera son apaisement cette reconnaissance ira augmentant, car les jeunes nations, promptes à chasser le colonisateur vers les années soixante, comprennent un peu mieux chaque jour combien il est difficile de promouvoir le développement et repensent volontiers à l'exemple colonial, sans penser à renoncer bien sûr à leur liberté durement conquise. Les cendres crachées par le volcan Lumumba finissent, soixante ans plus tard, par se mêler à la terre pour la fertiliser, et non plus pour la peindre en rouge sang.

Dans le domaine des cercles d'anciens, qui sont encore une bonne cinquantaine en Belgique, si on ajoute aux cercles structurés, qui avoisinent la trentaine, les amicales issues de l'une ou l'autre institution africaine, comme les anciens de tel collège, de telle université, de telle ville, de telle entreprise la défense de l'œuvre coloniale n'a jamais faibli, même si la fatigue due à l'âge des membres se fait sentir. Les grands cercles structurés n'ont pas tardé à construire leur monument, comme à Liège, Vielsalm, Spa, Verviers, Halle, Gand… dont certains hélas sont aujourd'hui orphelins de leur cercle comme à Verviers.

Et l'an 2017 aura fourni la preuve que la quasi-totalité des monuments dédiés au souvenir colonial sont loin d'être à l'abandon. Le plus bel exemple vient de Vielsalm où la commune, avec l'appui de l'équipe en charge des monuments, a rénové de fond en comble son prestigieux monument colonial. Un second appartient à la commune de Jalhay, plus précisément à l'entité de Sart-lez-Spa qui a fait l'effort de rénover la stèle élevée à l'époque par le cercle de Spa, en souvenir de deux pionniers sartois.

Il faut à la vérité de dire que dans le domaine des monuments les militaires ont une longueur d'avance sur les civils. Avec l'aide de la commune certes mais sans doute aussi par la volonté de la défense, le monument de Blankenberge et celui du square Riga à Schaarbeek fournissent la meilleure preuve que le culte du passé colonial n'est pas mort. Bien au contraire. ■



Stèle de Sart-lez-Spa à ses deux pionniers (01.09.17)



Vielsalm, le monument en pleine rénovation (17.10.17)

Coup d'œil au nord

L'aventure africaine des Belges a été vécue avec la même passion par ceux venus du nord comme du sud de la Belgique. Il est bon de la partager, surtout maintenant que les rangs se font plus clairsemés.

PAR FERNAND HESSEL

Chez les amis du Congo-Zaïre à De Pinte (27.08.17)

Avec une régularité exemplaire et une extraordinaire disponibilité Gisèle De Weireld bat chaque année le rappel des anciens de Flandre orientale pour de sympathiques retrouvailles à De Pinte, près de Gand. Le Ministre d'Etat, Herman De Croo, qui est du coin, vient saluer ses compatriotes avec la même régularité. Parmi les convives la présence de Justine Kasavubu, remarquable par son esprit de fraternisation entre les Belges et les Congolais, est également de la partie avec la même fidélité. Cette année il y avait en plus le Père de Scheut, venu parler des conditions de vie des prisonniers de Kananga auxquels il consacre son apostolat, et faire appel au bon cœur des anciens du Congo, sachant que tous continuent à se préoccuper du sort réservé au pays qui fut le leur pendant un certain nombre d'années. Pour toute l'assemblée, forte d'une centaine de convives, ce fut un bon moment d'échanges et d'évocation du passé africain que chacun garde précieusement dans la mémoire, comme s'il s'agissait d'un temps béni. Beaucoup de nos compatriotes ont par moments de la peine à comprendre, surtout au vu de ce que le Congo est devenu.



A la table de Justine Kasa-Vubu



Le Père Vanvolsem plaide pour les prisonniers de Kananga

Chez les Mohicans à Ostende (22.10.17)

L'amicale des anciens d'Afrique de Flandre occidentale est l'une des plus dynamiques du royaume. Les facteurs qui mobilisent plus de 100 anciens, ne tiennent pas du secret : direction appliquée et imaginative conduite par le couple Vanhee, plein de dévouement, communication régulière grâce à une publication trimestrielle dans les colonnes desquelles le rédacteur en chef, Boudewijn Eggermont, n'a pas peur de dire ce qu'il pense. Ouverture aux missionnaires toujours très présents dans les rencontres, fibre sociale pour les personnes présentes sur le terrain africain au service des plus démunis, lieux de rencontre choisis avec goût, toujours à la recherche de la meilleure cuisine, dans une ville accueillante où résonne l'appel du large, culte du passé sans nostalgie maladive et sans nombrilisme, communication soutenue par une revue trimestrielle, voilà la recette. Cette fois la parole a été donnée à la R. S. Liefke Leenknecht active dans l'éducation à Popokabaka. Sans oublier la culture : les dames de Boyama qui, un peu partout en Flandre, font la promotion de cartes de voeux et de calendriers, vendus pour financer des projets initiés à Kisangani, régulièrement rejointes par des auteurs de récits autobiographiques sur leur passé colonial. ■



Salle Unami à Ostende



Stand des cartes postales de l'asbl Boyoma

Point sur les travaux du MRAC

Vu de l'extérieur, il est difficile de se faire une idée de l'avancement des travaux de rénovation du MRAC. Tout se passe dorénavant à l'intérieur.

PAR FERNAND HESSEL

L'annonce par Mémoires du Congo, à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation de l'association (voir pp 5 à 8), avait laissé naître l'espoir d'une visite guidée à travers les salles en voie de rénovation. Cette visite fut remplacée par une très brève vidéo, comme si les responsables voulaient garder la surprise pour le jour de l'ouverture officielle. Ce qui en soi ne serait nullement condamnable, si l'on ne sentait pas une gêne à dévoiler l'option prise en matière d'histoire coloniale, surtout qu'aux questions posées la concernant les réponses laissent planer un certain doute. Mais il ne faudrait pas non plus que les anciens d'Afrique centrale se trompent de combat. Le MRAC doit rester prioritairement un temple de la culture des peuples africains, depuis leurs origines jusqu'à ce jour. C'est à eux que revient le mérite d'avoir sauvegardé l'essentiel de leur culture durant les quatre siècles où a sévi la traite négrière. C'est d'ailleurs un miracle quand on sait combien ont été malmenés les villages, qu'ils opéraient sans écriture, car ils ont tout mis dans le patrimoine oral, musical et plastique. Les générations futures découvriront comment les rénovateurs ont réussi à mettre en valeur l'héritage africain.

C'est une chance et un privilège pour la Belgique d'avoir reçu de Léopold II un édifice prestigieux, vers lequel conduisent les plus belles avenues de la capitale, où elle peut rendre hommage aux peuples qu'elle a pris pendant quelques décennies sous son aile. Qu'il y ait une statue de Léopold II à l'endroit le plus en vue du musée rénové ou une simple plaque à l'entrée rappelant que c'était lui le concepteur du projet initial, importe peu.

Dans la perspective de l'ouverture prévue en 2018, les chasseurs juchés sur l'éléphant attendent avec leur patience séculaire que les portes de leur royaume se rouvrent, et Léopold II, depuis sa statue toujours intacte dans le parc, suit avec intérêt la progression des travaux, curieux de connaître l'option progressiste des rénovateurs. Les horticulteurs sont à pied d'œuvre pour restaurer les abords qui ont souffert des quatre années de piétinements.

La bonne initiative serait de créer un musée de la colonisation belge, au Palais des Colonies par exemple où survit justement un vestige de la première exposition internationale sur le Congo de 1897. Mais pareille initiative dans le climat politique actuel déclencherait sans aucun doute un débat sans fin. ■


Les chasseurs d'Afrique centrale attendent de faire leur entrée en 2018


L'entrée de verre est devenue une ruche où se distille le miel futur


La marque de Léopold II est encore bien présente, dans la garniture de porte


Les barrières du MRAC resteront rigoureusement fermées jusqu'en 2018

Shikata

A travers le Katanga, ses villes et ses brousses, notre périple de mémoire en été 2016, avec mon épouse Thérèse, a conforté les liens indéfectibles entre la Belgique et le Congo, malgré les péripéties de l'Histoire. Nous en retenons trois anecdotes émouvantes.

PAR ROLAND KIRSCH

Gédéon de Bunkeya

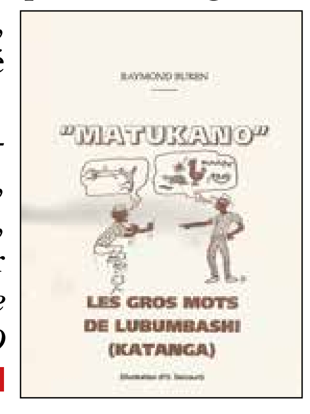


Arrivés à Bunkeya, patrie de M'Siri et des Bayeke, nous sommes logés pour la nuit dans une famille de religion protestante, très accueillante. C'est à la chandelle que l'on s'éclaire. Le lendemain matin, à la vue, auprès de la bougie, d'une boite d'allumettes de marque SIMBA, mon épouse la prend en souvenir et y substitue une boite d'allumettes belge Union Match Bruxelles. Constatant la substitution, Gédéon, notre hôte, ébahi par cette nouvelle boite typiquement belge, rassemble sa famille et demande à se faire photographier avec ce trésor. Puis, de se précipiter chez son père âgé, ayant connu la colonie et de s'écrier : "Les Belges sont enfin de retour !" et de prouver la réalité de cette affirmation en montrant à la cantonade la boite d'allumettes Union Match. ■

© Photos Kirsch-Vercouter

Raymond Buren de Neufchâteau

Le Procureur de LIKASI, informé de notre arrivée dans la ville nous invite chez lui. Nous parlons de l'importance ou non à donner aux injures, insultes, outrages proférés par les justiciables locaux.
C'est à la grande surprise du procureur que j'extrais de ma mallette le fascicule écrit en avril 1999 par l'ancien magistrat du Katanga, Raymond Buren, devenu à son retour d'Afrique en 1968, procureur à Neufchâteau, et régulièrement invité dans l'émission Apostrophes de Bernard Pivot à la télévision française pour ses livres sur les bières trappistes et les cochonnailles. Ce livret Matukano dont le titre est *Les gros mots de Lubumbashi* relate en français et en swahili, le répertoire injurieux des autochtones. La coopération entre Belges et Congolais agissant sur le champ, le procureur décide devant moi, manu militari, de copier le livre et de s'inspirer dans son action répressive des écrits sagaces de Raymond Buren. Ce dernier, en conclusion de son ouvrage rappelle le sage proverbe congolais : « N'insulte pas le crocodile, si tu n'as pas encore passé la rivière ».



Raymond Buren, né en janvier 1932 à Elisabethville, s'est éteint en janvier 2009, après avoir écrit son dernier livre : *Le journal de route du prince Albert en 1909 au Congo* (Edition Mols). ■

Henri Kruchten de Messancy

La recherche de traces liées aux circonstances de la disparition d'Henri Kruchten, le 11 mai 1978 à Kolwezi, a justifié, à la demande de sa sœur Josseline, ma présence en ce lieu en été 2016.

Henri, un ami jovial qui habitait Messancy dans la province de Luxembourg, était un enseignant célibataire, âgé de 34 ans, travaillant à l'Institut technique de Mutoshi, faubourg de Kolwezi, depuis sept années. Il a été exécuté là-bas devant sa maison par la soldatesque : 170 européens et 700 civils africains ont succombé ces jours-là dans la ville et ses environs.

Il a été identifié par son collègue Paul Gigot et sa femme Annie Denis, habitant actuellement Saint Hubert et faisant partie du Comité du nouveau RCLAGL. L'Abbé Aloys Kottong, ancien d'Afrique et membre du RCLAGL, fut appelé à l'époque à devoir annoncer à la famille en Belgique la mort d'Henri. Ma venue à Kolwezi, en partie pour ce motif, a suscité l'émoi auprès des autorités ministérielles de la nouvelle Province du Lualaba et de la direction de Mutoshi. Cette dernière, tout de   ogue et ses compétences techniques.

Ce mouvement de solidarité des Congolais, 38 années après les tristes faits, démontre l'indéfectible lien entre nos deux pays, illustré par l'invitation publique adressée aux Belges et aux Congolais en swahili. ■


Les deux successeurs congolais d'Henri Kruchten, près de sa machine-outil

INVITATION POUR 2018

Le Royal Cercle Luxembourgeois de l'Afrique des Grands Lacs est heureux de vous inviter à son premier Goûter de voeux, en la salle de l'Institut Cardijn Lorraine, des Pères Maristes de Differt-Messancy, rue de l'Institut 15, dimanche 21 janvier 2018 à 14h30.

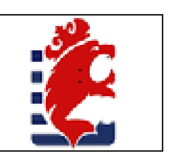
Nous partagerons tartes, sandwiches et boissons diverses.

Une conférence, intitulée Economie du Kivu, faite par Jean-Paul Rousseau, expert de la Région Wallonne, animera l'après-midi..
Une visite du Musée Missionnaire de l'Océanie, dans l'institut même, sera guidée par Léopold Holtz, spécialiste en arts premiers comparés.
Les personnes intéressées par ce goûter sont priées de verser la somme de 15 euros sur le compte de l'association n° BE07 0018 1911 5566 du Royal Cercle africain, pour le 15 janvier 2018, avec la mention Goûter 2018. Le paiement aura valeur d'inscription.









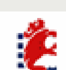
ADMINISTRATION DES CERCLES PARTENAIRES

Présidente et UROME : Odette François-Evrard
Vice-président : Fernand Hessel
Secrétaire : Louis Despas 04 223 10 16
louis.despas@skynet.be
Trésorière : Odette Vieilvoye 04 227 74 74
odette.vieilvoye@skynet.be
Fêtes : Jo Bay Mwamba 0486 83 88 76, Jeannette Traen
Vérificateur des comptes : à désigner
Porte-drapeau : Albert Demoulin
Revue Tam-Tam : Fernand Hessel 0496 20 25 70, assisté de Louis Despas, hesselfernand@gmail.com
Siège social : ARAAOM, rue du Laveu, 97, 4000 Liège
04 253 06 43 ou 0486 74 19 48, odfrançois@yahoo.fr
Nombre de membres au 30.06.17 : 59
Membre d'honneur : M. Luk Dens, président de l'AP/KDL
Compte : BPOTBEB1 – BE69 0000 8325 3278



Président : Fernand Hessel
Vice-président : José Welter
Trésorier : Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9, 4900 Spa
087 56 0745 & 0477 75 61 49, reinaldo.folhetas@gmail.com
Secrétaire & porte-drapeau : Françoise Devaux
Autres membres : René Dubois (président d'honneur), Joseph Heins, André Voisin (Past-Président et UROME)
Revue Contacts : Fernand Hessel hesselfernand@gmail.com; 0496 20 25 70 - 087 77 68 74
Siège : ASAOM, Vieux château, rue François Michoel, 220, 4845 Sart-lez-Spa (Jalhay).
Nombre de membres au 30.06.17 : 82
Membres d'honneur : M. et Mme Voisin-Kerff, Dr et Mme Craenen-Hessel, M. José Welter
Compte : GKCCBEBB - BE90 0680 7764 9032

Président : Freddy Bonmariage
Vice-président : Guy Jacques de Dixmude
Secrétaire et trésorier : Herman Rapier
rue Commanster, 6 - 6690 Vielsalm
hermanrapier@skynet.be : tél. 080 21 40 86
Porte-drapeau et fêtes : Denise Pirotte
Vérificateur des comptes : Paul Chauveheid
Autres membres : Pierre Cremer, Didine Voz-Petitjean
Revue (rédaction, MDC, NLC et SNEL) et UROME : Fernand Hessel : hesselfernand@gmail.com
Siège : Freddy Bonmariage, Grande Hoursinne, 36 - 6997 Érezée
Tél. 086 40 12 59 ou 0489 41 79 05, freddy.bonmariage@gmx.com
Nombre de membres au 30.06.17 : 41
Compte : BE35-0016-6073-1037



Président : Roland Kirsch
Vice- Président : Gérard Burnet
Secrétaire et responsable des Comptes: Anne-Marie Pasteleurs
Vérificatrice des comptes : Marcelle Charlier-Guillaume
Autres membres : Jacqueline Roland, Thérèse Vercouter
Editeur des pages du Bulletin : Roland Kirsch
Siège social : RCLAGL, 1, rue des Déportés, 6780 Messancy
Tel : 063 38 79 92 ou 063 22 19 90.
kirschrol@yahoo.fr
Nombre de membres au 30.06.17 : en démarrage.
Présidents d'honneur : Baron Patrick Nothomb et Marcelle Charlier-Guillaume
Compte : BE07 0018 1911 5566

Nécrologie

Les cercles partenaires ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de :
ASAOM : René Nys (1930-2017)
ARAAOM : Gilbert Pirlot (1923-2017)
CRAA : Baronne Nicole Jacques de Dixmude (1934-2017)
Ils présentent aux familles éprouvées leurs condoléances émues.

Réalisations internes

- 12.09.17 : ASAOM Réunion du CA, à Sart-lez-Spa
- 30.09.17 : ARAAOM & ASAOM : Funérailles R. Nys
- 08.10.17 : ARAAOM-ASAOM : Déjeuner d'automne
- 18.10.17 : CRAA Réunion du CA à Vaux-Chavanne
- 29.10.17 : ARAAOM Souvenir & Déjeuner à Cointe
- 03.11.17 : ARAAOM Réunion du CA à Liège
- 24.11.17 : CRAA Funérailles Baronne N. Jacques de Dixmude

Réalisations externes

- 27.08.17 : RCZV à De Pinte (fh)
- 09.09.17 : AP/KDL/Clan des Ostendais à Raversijde
- 16.09.17 : ARAAOM, ASAOM, CRAA : Blankenberge
- 21.09.17 : ARAAOM, ASAOM, CRAA : Square Riga
- 10.10.17 : MDC Journée académique (fh)
- 16.10.17 : Moambe chez les Mohicans à Ostende (fh)
- 24.10.17 : MDC Réunion du CA à Ixelles.
- Participation aux Mardis et au Forum de MDC (fh), aux activités Niambo (ARAAOM) et de l'APKDL (ARAAOM).

Dispositions communes aux trois cercles

- Pour les quatre cercles partenaires, la cotisation annuelle est de 25€ (50€ pour une cotisation d'honneur, avec citation dans la revue), à verser au compte de l'association de son choix, repris sur cette page, (et non au compte de MDC en page 2), avec la mention : COTISATION + millésime concerné.
- Toute majoration du montant de la cotisation, comme tout don, sera reçue avec reconnaissance.
- Les membres sont instamment priés de communiquer leur adresse électronique au secrétariat de leur association.
- Le montant de l'expédition de la revue à l'étranger est à convenir avec l'administration de son association.
- A défaut de cotisation, la revue cesse d'être envoyée dès le troisième trimestre de l'exercice en cours.
- Chaque membre est invité à collaborer à la rédaction de la revue, tant du tronc commun de MDC que des pages partenaires propres, par des articles en lien avec l'Afrique centrale, relatifs à son vécu ou à son cru, avec illustration (minimum 1 photo par page).
- Chaque membre est prié de rechercher activement de nouvelles adhésions à son cercle parmi les anciens et les amis de l'Afrique centrale.
- Les articles signés n'engagent que leur(s) auteur(s).
- Tous les articles sont libres de reproduction et de diffusion, moyennant mention de la revue-source (titre et numéro) et du nom de l'auteur/des auteurs.

Proverbe congolais

Ne te moque pas du chien accroupi,
tu ignores si ce n'est pas sa façon de se tenir



Afrikagetuigenissen

Zetel : Jan van Ruusbroeclaan 15, 3080 Tervuren

N° 15



La traduction française de cet article se trouve sur notre site www.memoiresducongo.be

Verglijdende waarden

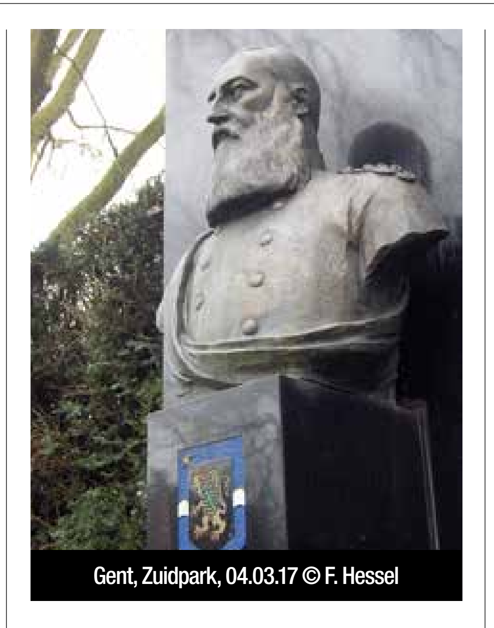
Een argeloze kikker zwom lustig rond in een grote ketel water waaronder een vuurtje aangestoken werd. Dat lekker lauwe water bezorgde de kikker een behaaglijk gevoel. Maar toen de temperatuur na enige tijd toch wel erg begon te stijgen raakte de kikker vermoeid. Stilaan vond hij ook de nodige energie niet meer om te reageren. Na enige tijd ging het water aan de kook zodat onze arme kikker er zonder het te beseffen het leven bij liet.

DOOR GUIDO BOSTEELS

Deze fabel, die wij danken aan de Zwitserse filosoof Olivier Clerc, leert ons hoe een evolutie die wij heel geleidelijk ondergaan aan ons bewustzijn kan ontsnappen zodat wij na verloop van tijd in een omgeving terecht kunnen komen die wij niet hadden zien aankomen, die wij niet hadden gewild noch verwacht, en die ons zelfs fataal kan worden.

Komt deze les niet op haar tijd? Het impact van de collectieve beïnvloeding die de jongste jaren op ons wordt losgelaten vraagt al onze aandacht. We kunnen er niet onderuit dat heel wat waarden die onze voorouders sedert eeuwen zorgvuldig gekoesterd hadden, moeten wijken onder de druk van een als onafwendbaar voorgestelde evolutie. Uit naam van de vooruitgang en met steeds maar nieuwe technieken krijgen wij dagelijks een massa impressies te verwerken die te vaak de gewetens voor problemen stellen, onze historische perspectieven vertroebelen en ons waardenbesef afstompen.

Sinds jaren worden wij door wijze mensen gewaarschuwd dat de levenskracht van beschavingen grenzen kent. Een samenleving blijft sterk zolang ze de kracht weet op te brengen om de elementen te weerstaan die haar onderuit halen. Dat zoniet decadentie optreedt blijkt uit ontelbare voorbeelden uit de geschiedenis.



Gent, Zuidpark, 04.03.17 © F. Hessel

Het is hier de plaats om te herinneren aan hen die destijds de energie hebben weten op te brengen om de landsgrenzen te overstijgen en het verre Afrika met de kostbare waarden van onze West-Europese cultuur te gaan bevruchten. Duizenden landgenoten werden tijdens de vorige eeuw bereid gevonden om voor lange tijd hun verwanten en vertrouwde leefomgeving te verlaten om een onbekende wereld tegemoet te gaan.

De menselijke inbreng die in de vorige eeuw vanuit ons land naar Midden-Afrika werd overgebracht en het land deed opbloeien was indrukwekkend: missionarissen, ambtenaren, medici, landbouwkundigen, militairen, architecten, leerkrachten, kolonisten, en nog zoveel meer… En uiteraard lieten ook de investeerders zich niet onbetuigd, soms met ijdele hoop, dan ook weer met overrompelende resultaten…

De ondernemingsgeest van de Belgen werd door het Afrikaanse avontuur krachtig aangewakkerd. Plaats ruimend voor de oude kerktorenmentaliteit, werd het nationaal bewustzijn met een expansieve nieuwe dimensie verrijkt. En zij die de stap naar de evenaar hadden gewaagd, keken in dit nieuwe werkmilieu aan tegen onvermoede uitdagingen en vonden er de gelegenheid om hun karakter te stalen en in zichzelf onvermoede talenten tot ontwikkeling te brengen.

En ja, vandaag? Ongemerkt zijn wij in een andere levenssfeer terecht gekomen. Andere tijden, andere zeden… Is de vraag niet gewettigd of ons land vandaag nog het potentieel zou weten op te brengen om een onderneming op dreef te brengen als die welke in de negentiende eeuw gerezen was in het visionaire brein van koning Leopold II. ■



UROME-KBUOL

Union Royale belge pour les pays d'Outre-Mer
Koninklijke Belgische Unie voor Overzeese Landen





N° 10

L'orateur se trompe de cible

Sans conteste, Herman De Croo, Ministre d'Etat, fit un exposé remarquable le 10 octobre dernier à l'occasion du 15e anniversaire de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, sur le mode de l'improvisation de surcroît. Mais plutôt que de nous entretenir sur les relations entre la Belgique et le Congo de 1960 à nos jours, comme noté au programme, il a préféré nous décrire quelques phénomènes qu'il voit se développer en relation avec l'Afrique et qui le préoccupent au plus haut point.

Une démographie extraordinaire – une femme congolaise a en moyenne 7,3 enfants durant sa vie – est en train de bouffer le peu de développement et de prospérité que pourrait avoir le Congo. Si nous ne prenons pas notre responsabilité en ôtant aux populations africaines l'envie de venir chez nous, nous ne pourrons arrêter une vague d'invasion africaine. Nous avons des assurances voiture, maison, santé, retraite … mais avons-nous jamais pensé prendre une assurance civilisation afin de sauvegarder tous nos avantages civilisationnels, se demande l'orateur.

Que ce soit par crainte, générosité ou par sympathie, nous devons trouver des méthodes nouvelles d'alimenter cette surpopulation. Sinon, nous en payerons les conséquences. La coopération au développement n'est apparemment pas la solution, étant donné que seulement 30 à 40 % de notre aide atteint sa cible, le reste s'étant évaporé, volé. Afin d'éviter cette invasion, nous devons dès maintenant stabiliser ces populations dans leur pays en leurs accordant une partie de nos revenus.

Nous devrons donc faire un effort pour payer notre prime de civilisation, de survie, en dehors de certains circuits et de toute corruption. Si nous ne payons pas, au moins, un mois de notre revenu annuel, pour une stabilisation sur place, ils seront ici quand vos petits-enfants seront majeurs.

Une solution pourrait être une immigration contrôlée. Les Africains qui travaillent chez nous envoient trois fois plus de fonds chez eux que la somme de tous les budgets de coopération du monde. Un Congolais chez nous, entretient 30 à 50 personnes chez lui. Il s'agit du seul transfert sur lequel la corruption n'a pas d'emprise. D'après l'orateur, nous n'y pensons pas suffisamment.

Autre problème majeur : la contraction de la forêt équatoriale. Six millions de Congolais vivent de la production du makala et du trafic du bois. Cette contraction aura des conséquences incalculables sur nos pays. La mainmise, par la Chine surtout, sur des millions d'hectares de terrain et sur les ressources naturelles du Congo, est l'autre grand problème auquel nous ne pensons pas.



Siège de l'association
rue de Stassart-Straat, 20-22,
1050 Bruxelles-Brussel
www.urome.be
Contact : Robert Devriese,
rue du Printemps, 96
1380 Lasne
robertdevriese1@gmail.com

Président : Renier Nijskens
Administrateur délégué : Robert Devriese
Comité exécutif permanent (CEP)
Guido Bosteels, André de Maere d'Aertrycke, Robert Devriese, William De Wilde, Renier Nijskens, André Schorochoff, Paul Vannès, Jos Ver Boven, Françoise Verschueren, André Voisin.
Conditions d'adhésion
1) agrément de l'AG
2) payement de la cotisation annuelle, à raison de 0,25 € par membre de l'association, avec minimum de 50 € /an.
Compte bancaire
BE54 2100 5412 0897
Code BIC : GEBABEBB
Film Congo : BE08 0359 6532 1813.
Pages de l'UROME dans MDC
Editeur : Robert Devriese
Rédaction des articles non signés, liaison avec MDC, NLC et photos : Fernand Hessel
Adresse technique : fernandhessel@skynet.be.

Membres de l'Urome

1 ABC-Kinshasa
2 ABIA
3 AFRIKAGETUIGENISSEN
4 AMI-FP-VRIEND
5 AP/KDL
6 ARAAOM
7 ASAOM
8 BOMATRACIENS
9 CCTM
10 CONGORUDI
11 CRAA
12 CRAOM
13 CRAOCA
14 CRNAA
15 FBC
16 MAN
17 MDC
18 N'DUKUS
19 NIAMBO
20 SIMBA
21 URFRACOL
22 VIS PALETOTS

Il n'entraine chez nous pas de réaction politique majeure et aucune au niveau Européen.

Le tableau ainsi brossé appelle les réflexions suivantes de ma part : on ne peut être que plein d'admiration devant un tribun capable de parler au pied levé, de façon éloquente et captivante de sujets assez complexes. Mais en réécoutant le discours à tête reposée, force est de constater qu'il contient quelques incongruités. Les problèmes évoqués ne sont que trop bien connus. Prétendre qu'on n'y prête que peu, voire pas d'attention du tout, est plutôt réducteur. L'objectif international pour le niveau de l'aide publique au développement est le plus communément de 0,7 % du revenu national brut des pays donateurs.

Objectif que n'atteignent que très peu de pays. Payer au moins un mois de notre revenu annuel tel que suggéré par l'orateur, reviendrait à multiplier la mise par dix pour le moins. Suggestion pas très réaliste. A qui surtout la faute si 60 à 70% de notre aide s'évapore ? Je me permets aussi de signaler que les 30 à 40% de notre aide, qui seraient quand même arrivés à bon port, sont encore un multiple de ce que la Belgique a investi pendant toute la durée du développement de sa colonie, avec un résultat autrement plus spectaculaire.

Mais particulièrement navrant, est de devoir constater qu'un grand connaisseur du Congo se trompe totalement de destinataires de ses messages. Certes l'orateur a dit ne pas vouloir nous choquer en traitant de tout autre chose que du sujet proposé, qu'il faisait appel à notre réflexion et à notre conscience et qu'il y avait au Congo rejet de la greffe et du système occidental. Mais s'il avait dit : Mesdames, Messieurs, vous qui vous ingéniez à récolter les mémoires du passé, vous feriez mieux de vous occuper des vrais problèmes, le message eût été plus clair.
Ce à quoi je réponds : si nous récoltons des mémoires, c'est parce que nous voulons qu'une image correcte soit donnée de l'effort fourni par la grande majorité de nos compatriotes pour le développement du Congo et, surtout, parce que ces mémoires sont porteuses d'avenir.

Monsieur De Croo serait mieux inspiré d'adresser son propos à ceux dont le message n'est porteur de rien. A ceux qui dépensent leur énergie à vouloir changer les noms de rues et déboulonner nos statues. A ceux qui ne semblent guère préoccupés par la situation catastrophique en RDC. A ceux qui ne semblent guère préoccupés par une population congolaise aux abois.

■ Robert Devriese

Agenda trimestriel

Activités internes (principales)

24.08.17 : Rencontre avec Luc Beyer de Rijke, à propos du Film Congo
25.08.17 : Rencontre avec le Professeur Jean-Luc Vellut, à propos du Film
06.09.17 : Rencontre avec le Baron Frans van Daele
27.09.17 : Déjeuner de travail avec Bert Sohl de EYEONLINE.TV à propos de la réalisation du Film
02.10.17 : Comité Exécutif
Rencontre avec Rolland Westreich – "Itinéraires congolais"
17.10.17 : Rencontre avec l'Ambassadeur Johan Swinnen à propos du MRAC
18.10.17 : MRAC Workshop
The Congo Free State across Cultures
20.10.17 : Réunion avec la direction du MRAC à propos de la rénovation
26.10.17 : Réunion avec membres du MRAC
03.11.17 : Comité exécutif
10.11.17 : Comité Film.

Activités externes (principales)

24.06.17 : Rencontre conviviale au RCLAGL
08.08.17 : Déjeuner conjoint MDC/CRAOM
26.08.17 : 15° anniversaire MDC à Loverval
21.09.17 : Commémoration Bataille de Mahenge
10.10.17 : Séance académique 15° anniversaire MDC
12.10.17 : CA Afrikagetuigenissen
27.10.17 : Forum MDC
Collecte archives Fondation Col. Emmanuel Muller.

Proverbe congolais
La force du baobab
est dans ses racines.

Pour l'anecdote

Lors de la récente démolition d'un bâtiment dans la Kapellestraat à Ostende a resurgi du passé un portrait de Léopold II. Témoignage manifeste de sympathie pour le Souverain des habitants d'alors. Vu les fréquentes attaques à l'égard du monarque à Ostende et vu l'intention de la commune de baptiser une rue du nom du pourfendeur bien connu de la colonisation belge, il est peu probable que la ville en fasse une fresque historique

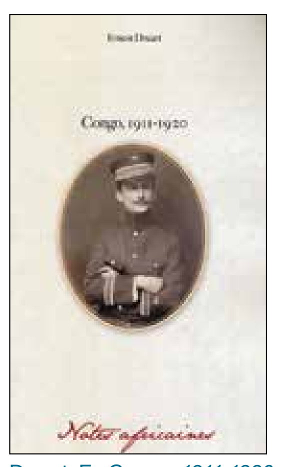




Halen, P., *Le petit Belge avait vu grand, Une littérature coloniale*, dans la collection Archives du futur, Editions Labor, 1993
150 x 215 mm, 400 pages ; 35€ ; publié avec l'aide la Communauté française.

S'il est bon de reparler de cette œuvre première du prof. Halen, tirée de la 3e partie de sa thèse de doctorat, défendue à l'UCL en 1991, c'est parce qu'elle n'a nullement perdu de son intérêt, fût-ce comme modèle de recherche. Il est vrai que les modes ont changé : l'anticolonialisme s'est exacerbé, l'intérêt pour l'aventure coloniale s'est affaibli. Pour ceux qui continuent à regarder de plus près le développement des anciennes colonies, il est bon d'étudier comment elles ont été perçues dans les œuvres littéraires qu'elles ont inspirées, au Congo même et en Belgique. L'auteur facilite la lecture de son opus en traitant les œuvres selon des thématiques qui retiennent a priori l'attention. A cela s'ajoute qu'il traite le vaste sujet sans le moindre pédantisme. Et comme enfant du pays, il y met une passion certaine. Le livre, on s'en doute, est devenu rare sur le marché, mais il est bon de l'avoir dans sa bibliothèque. Il a été donné de rencontrer un coopérant qui ne jurait que par deux livres : Le petit Belge avait vu grand et le Guide du Congo belge. Sans doute, comme beaucoup de Belges en Afrique, n'avait-il pas fait de la littérature coloniale son pain quotidien. Cette littérature a pourtant joué un rôle de premier plan dans l'évolution des esprits et n'a pas manqué d'inspirer la génération des écrivains congolais encore en herbe, en dehors de quelques très rares exceptions.

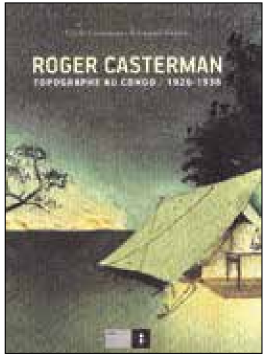
Fernand Hessel



Druart, E., *Congo, 1911-1920*, Husson Editeur, Notes Africaines, 2017, Broché, 150 x 250 mm ; 256 pages ; 23 €
Nombreuses illustrations en NB .

Ernest Druart (Villers-la-Ville, 11 août 1890 – Woluwe, 21 juillet 1959) fut un des premiers universitaires (UCL, licence en sciences commerciales, 1908) à entamer une carrière coloniale, bien avant que ne soit créée l'université coloniale à Anvers. Il débarque à Boma, pour le Maniema, en 1911 et réussit à se faire accepter dans le milieu colonial, composé alors pour l'essentiel d'anciens issus de l'EIC, peu rompus aux travaux intellectuels. Il ne prétend pas dans le récit de ses aventures congolaises qui dureront de 1911 à 1920, faire œuvre d'historien, au sens scientifique du terme, des premiers temps du Congo belge, mais de livrer son observation du milieu (où il a vécu, avoue-t-il, la plus belle période de sa vie). Livre de souvenirs avant tout, qui nous aide à mieux saisir l'histoire dans sa vérité quotidienne, qui ne l'empêche pas pour autant de faire de-ci, de-là une digression visant à rectifier un point de l'histoire. Qui ne l'empêche pas non plus de rester paternaliste avec les Noirs, avec lesquels il entretient de bonnes relations. Bien qu'il écrive ses mémoires quarante ans après les faits, il n'en profite pas pour autant à les embellir. En les laissant baigner dans leur jus, pour reprendre le mot de l'éditeur, qui signe aussi la préface.
Nous devons à Elisabeth Janssens, le fait mérite d'être souligné, l'opportunité de lire ce récit, car c'est elle qui a retranscrit le tapuscrit de son lointain cousin, pour le diffuser dans sa famille, sans en changer un iota.
Le second mérite de l'ouvrage est d'assortir le texte de nombreuses et intéressantes illustrations, patiemment récoltées par l'éditeur.

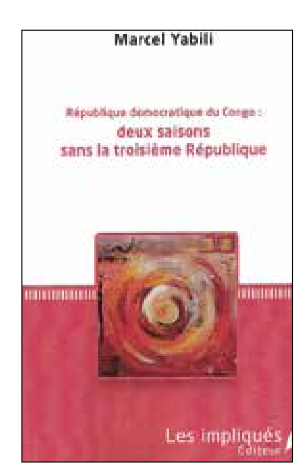
Fernand Hessel



Casterman, C. & Hamers, R., *Roger Casterman, Topographe au Congo/1926-1936*, Versant Sud, 2017, avec l'appui de la VUB
Abondamment illustré,
Cartonné, 186 pages,
200 x 250 mm, 25€

Le livre se veut un hommage de la fille, Cécile Casterman, et du beau-fils, Raymond Hamers, à Roger Casterman (1903-1979), topographe à l'est du Congo pendant dix ans. Ce dernier eut l'opportunité de parcourir trois vastes régions : le Katanga, le Kivu et le Maniema. En sus de son dur travail de topographe, il prit le temps de mettre son don pour le dessin au service de l'art et de l'histoire. Il croqua sans se lasser les personnages qu'il croisa et les scènes qu'il vécut, non sans humour, si bien qu'il nous lègue un tableau aussi amusant qu'intéressant du vécu colonial de 1926 à 1936.
En homme ordonné il fit de ses productions, conçues en premier lieu pour l'information de sa famille, un classement rigoureux. Ses descendants n'eurent qu'à plonger dans les précieuses archives pour faire une belle synthèse de la production artistique du père et beau-père. Après avoir débarrassé les dessins de tous les dommages causés par l'entreposage et la manipulation, ils nous livrent un album plein de charme et d'intérêt. La totalité de la palette artistique de Roger Casterman est illustrée dans cette édition élégamment mise en pages : le dessin avec un goût prononcé pour la caricature, la bande dessinée, la photo.
Et, ce qui finit par rendre l'œuvre des plus intéressante, le dessinateur capte aussi bien les autochtones que les expatriés.

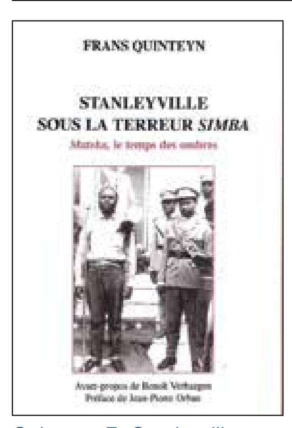
Fernand Hessel



Yabili, M., *République démocratique du Congo : deux saisons sans la troisième république*, Les impliqués Editeur, 2017, 240 pages, 135 x 215 mm
24 €
.

Marcel Yabili, juriste et homme de lettres à la fois, est bien connu de Mémoires du Congo et régulièrement cité dans les débats sur son pays d'appartenance, cher au cœur des Belges. Il n'en est plus il est vrai à son premier livre. Impressionnante déjà est la double liste des ouvrages qu'il a signés, celle consacrée au Droit et celle dédiée à la Littérature. Passionné de son pays, il ne s'en éloigne jamais longtemps, même si ses liens sont nombreux avec la Belgique. Il vient d'ouvrir un musée familial à Lubumbashi, terre de ses racines. Il est à ce point interpelé par les maux qui accablent la terre de ses ancêtres qu'il l'ausculte sans désemparer pour en détecter l'origine et en trouver les remèdes. Le plus grand des paradoxes congolais est sans doute l'invraisemblable coexistence de la richesse illimitée des ressources et de la scandaleuse pauvreté de la majorité de ses citoyens, laquelle opère comme un frein au développement.
L'auteur se démène pour éveiller les consciences afin qu'un sursaut de l'intelligentsia congolaise empêche le vaste pays de retourner aux ténèbres. Il se fait aussi habile pédagogue par la manière de structurer son dernier opus, tant est grand son désir d'être lu et compris et suivi. Chaque chapitre tient en deux pages. Un peu sur le mode moderne d'une approche par touches rapides. Vaste table des matières donc, mais habile stratégie pour garder éveillé l'intérêt. Ajoutons à cela que l'auteur a le don de la formule qui frappe et partant retient l'esprit. A lire absolument.
.

Fernand Hessel



Quinteyn, F., *Stanleyville sous la terreur Simba, Mateka, Le temps des ombres*, Congo-Zaïre, Histoire & Société, L'Harmattan, 2004, 130x210 mm., 167 pages, 16,50€

Frans Quinteyn est directeur de banque à Stanleyville lors de la prise de la ville en août 1964, par les Simbas venus du sud. Cette occupation bloque la ville et forcément les Européens qui seront coupés du monde pendant quatre mois. Les seuls contacts des expatriés se feront par radio. Après la libération, en novembre 1964, l'auteur revient en Belgique et publie ses notes en néerlandais, sous le titre de Als er geen hoop meer is. Ce n'est que beaucoup plus tard que parait l'édition française, basée sur le manuscrit de Quinteyn, par les soins de Jean-Pierre Orban, philosophe et journaliste, qui préface d'ailleurs l'édition. En 1964, la rébellion populaire, partie du Kwilu l'année précédente, s'étend progressivement au sud-est et au nord du Congo. Le 5 août, les Simbas s'emparent de Stanleyville (aujourd'hui Kisangani). Ils l'occuperont pendant quatre mois, la coupant du monde et prenant la population belge en otage. Le 24 novembre, une intervention militaire menée par la Belgique et soutenue par les Etats-Unis libérera les otages. Ecrit comme un journal sans date, ce récit raconte la terreur Simba vue par neuf Blancs confrontés à la violence et à l'absurde au quotidien. Le livre ne prétend pas écrire l'histoire de la période d'occupation. L'auteur relate, sans donner de noms, le vécu d'une dizaine d'Européens, ballottés entre espoir et désespoir, sans entrevoir d'issue. Cela dit, quand elles ont la qualité du récit de Quinteyn, pareilles sources d'information vivante ont leur place dans l'histoire immédiate, comme le souligne Benoit Verhaegen, auteur de l'avant-propos.

José Rhodius



Vermeersch, A., e.a.
Nous en étions. La FATAC Force Aérienne Tactique Congolaise, 1964-1967,
Edition DAKOTA & Ommegang
2015 ; 210 x 295 mm ;
230 pages, 28 €

Ce volumineux cahier, abondamment illustré, est une œuvre collective. Six auteurs, à savoir A. Vermeercsh, J. Baras, R. Feuillin, J.-M. Jacquemart, M. Carlier, M. Neyt, auxquels il sied d'ajouter M. Huart, ont mis cinq ans pour la mener à bien. Elle décrit l'engagement dans la Force Aérienne Tactique Congolaise des membres de la Force aérienne belge durant le sanglant épisode de l'histoire débutante de la république. Les auteurs refusent l'étiquette d'historiens bien qu'ils nous livrent de part en part une page d'histoire, une page qu'ils ont écrite sur le terrain de surcroît. On a déjà beaucoup publié sur l'engagement dans le même conflit des forces terrestres, celles des opérations Dragon Rouge à Stanleyville et Dragon Noir à Paulis comme celles de l'opération Ommegang, mais jusqu'à ce jour aucun livre n'avait traité spécifiquement des forces aériennes. Les auteurs viennent de combler cette lacune, en publiant en néerlandais et en français cette monographie, qui ravira tout autant les amateurs de l'histoire du Congo en général que ceux qui s'intéressent de plus près à l'histoire militaire. Car c'est avant tout d'une opération de pacification d'un pays qu'il s'agit, en proie aux démons de la guerre civile. La Bibliothèque congolaise vient de s'enrichir d'un opus qui manquait sur les rayons.

Fernand Hessel